

Révolution bourgeoise et luttes de classes en France, 1789-1799

1ère partie : De la crise de l'Ancien Régime à la chute de la monarchie (1789-1792)

Sandra C.

2014

Table des matières

POURQUOI PARLER DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE AUJOURD’HUI?	3
Émergence du capitalisme et ascension de la bourgeoisie	3
L’intérêt de la période révolutionnaire	3
Divergences d’analyse, enjeux politiques et mémoriels	4
LA FRANCE A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION : UNE SOCIÉTÉ EN CRISE	7
La situation économique	8
Société d’ordres et tensions de classe	11
Prélude à la Révolution	16
Lumières et libéralisme économique	19
LA RÉVOLUTION DE 1789 ET L’AVÈNEMENT DE LA BOURGEOISIE	20
La révolution bourgeoise : des États généraux à la formation de l’Assemblée nationale	20
La révolution populaire	21
La réorganisation institutionnelle du pays par la bourgeoisie	23
L’ÉCHEC DU COMPROMIS ENTRE LA NOBLESSE ET LA BOURGEOISIE ET LA RADICALISATION DE LA RÉVOLUTION	26
La politique de compromis face aux poussées contradictoires	26
La Fuite du roi à Varennes et ses conséquences	29
La Révolution et l’Europe	31
La question coloniale : Saint-Domingue	33
LA MARCHÉ A LA GUERRE ET LA CHUTE DE LA MONARCHIE	34
La marche à la guerre	34
L’intensification des conflits de classes	37
La chute de la monarchie	40
La Révolution française selon Éric Hazan	41
CHRONOLOGIE	45

”La Révolution n’a été faite et soutenue que par les dernières classes de la société, par les ouvriers, les artisans, les détaillistes, les agriculteurs, par la plèbe, par ces infortunés que la richesse impudente appelle canaille et que l’insolence romaine appelait les prolétaires.” (Jean-Paul Marat, 1743-1793.)

POURQUOI PARLER DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE AUJOURD’HUI ?

Émergence du capitalisme et ascension de la bourgeoisie

La période qui s’étend de la fin du XVIIIe au début du XIXe siècle constitue un tournant majeur dans l’histoire avec l’instauration du mode de production capitaliste et l’avènement de la bourgeoisie. Le capitalisme jusqu’alors commercial puise ses origines aux XIVe et XVe siècles, en Italie et aux Pays-Bas, et se développe à partir du XVIe siècle. En effet, la découverte puis la main mise sur les Amériques et leurs richesses, la traite des populations d’Afrique de l’Ouest, et dans une certaine mesure l’expropriation d’une partie de la paysannerie européenne, anglaise surtout, permettant la constitution d’un prolétariat, amènent en Europe occidentale une accumulation initiale de capitaux indispensable à l’industrialisation. Aussi la montée de la bourgeoisie liée à cette expansion économique donne les possibilités d’un développement scientifique, technique et de la pensée rationnelle qui au XVIIIe siècle jettent les bases de la révolution industrielle. Celle-ci est à l’origine d’une rupture historique de grande envergure qui va entraîner, surtout au siècle suivant, le développement sans commune mesure avec ce qu’on a connu auparavant des moyens de production, concentrés dans les mains de la bourgeoisie, et du salariat.

Avant 1789, les fortes tensions sociales et les changements en cours dans les structures économiques et sociales qui affectent l’Europe occidentale et l’Amérique du Nord engendrent des mouvements révolutionnaires aux États-Unis, en Irlande, en Belgique, en Hollande, en Suisse et en Angleterre. En effet, sur le plan international, l’Atlantique est devenu un lieu d’intenses échanges commerciaux et humains, assurant non seulement un immense essor des façades maritimes, mais aussi le dynamisme économique et la transformation sociale des pays riverains. Ce développement économique va faire éclater les anciens cadres sociaux et politiques. La fin du XVIIIe siècle est donc une période charnière : le conflit latent entre l’ordre ancien et la bourgeoisie ne peut se régler dans le cadre des régimes politiques en place, sauf bien sûr là où triomphe déjà une bourgeoisie organisée, comme en Angleterre¹ qui connaît depuis les années 1770 sa première révolution industrielle.

La bourgeoisie dont l’existence remonte au développement des villes au XIe siècle, liée à l’essor du commerce et de la finance au Moyen Age, est en tant que classe du capital associée aux mutations sociales et économiques que traversent l’Europe et l’Amérique du Nord à la veille de 1789. Née sous le féodalisme donc, la bourgeoisie en France à la fin de l’Ancien Régime domine la vie économique. Mais son ascension et le développement des forces productives nécessaires à l’émergence du capitalisme se retrouvent bloqués par la persistance des structures socio-économiques héritées du système féodal. Consciente de ses talents et d’occuper une place prépondérante dans l’économie, imprégnée par la philosophie des Lumières, elle aspire à la gestion politique du pays, or ce projet est difficilement concevable dans le carcan que représente la monarchie absolue de droit divin. Ces contradictions sont alors à l’origine de la Révolution qui éclate en 1789.

L’intérêt de la période révolutionnaire

Le cas français n’est pas une exception. La Révolution française permet à la bourgeoisie de s’affirmer en tant que classe dominante. Elle va utiliser des stratégies spécifiques pour accéder au pouvoir et mettre en place les conditions nécessaires au développement capitaliste dans le pays. La Révolution s’inscrit dans une période durant laquelle émergent les structures économiques, politiques, sociales et juridiques de la société dans laquelle nous vivons aujourd’hui. Son intérêt ne s’arrête pas là. Ce que l’on peut qualifier à juste titre de révolution bourgeoise se caractérise par le rôle actif, déterminé et autonome des classes populaires : prolétaires urbains et ruraux,

¹ E. Hobsbawm, *L’Ère des révolutions*, Éditions Complexe, 2000, p.37

petits exploitants agricoles et petits travailleurs indépendants pour qui la question des subsistances est cruciale face à la flambée des prix, notamment dans les mois qui précèdent le début de la Révolution. Les émeutes qui éclatent un peu partout sur le territoire à ce moment là constituent une cause immédiate dans le déclenchement de 1789. Les tensions de classes pèsent de tout leur poids et ne concernent pas seulement l'antagonisme entre bourgeois et nobles, loin de là. En dépit d'une classe ouvrière encore embryonnaire, pas encore constituée, la participation des travailleurs au processus révolutionnaire de 1789 à 1795 est un moment important dans la mesure où elle amène à un approfondissement social de la Révolution et constitue une première étape dans l'histoire des luttes du prolétariat. La Révolution française est donc un premier jalon dans la formation de la classe ouvrière en France. Il s'agit donc d'aborder la Révolution sous cet aspect et comme processus induit par la lutte des classes. La démarche entreprise ici n'est pas de faire une énième synthèse sur le sujet, mais de tenter d'analyser dans les termes explicités plus haut ce moment historique fondamental à travers un récit plus ou moins chronologique. Une seconde brochure en préparation abordera les événements qui suivent la chute de la monarchie (août 1792) jusqu'au coup d'État de Bonaparte (novembre 1799).

n'est pas de faire une énième synthèse sur le sujet, mais de tenter d'analyser dans les termes explicités plus haut ce moment historique fondamental à travers un récit plus ou moins chronologique. Une seconde brochure en préparation abordera les événements qui suivent la chute de la monarchie (août 1792) jusqu'au coup d'État de Bonaparte (novembre 1799).

Divergences d'analyse, enjeux politiques et mémoriels

La Révolution française est depuis plus de deux siècles l'objet de débats polémiques qui traduisent des enjeux politiques et sociaux de taille. Les histoires produites par les royalistes, les libéraux ou les marxistes, pour ne citer qu'eux, sont marquées par le contexte historique dans lequel elles sont écrites.

L'interprétation contre-révolutionnaire

Condamnant dans ses principes la Révolution, dont elle est contemporaine, elle défend une société hiérarchisée, immuable, ancrée dans la religion catholique et les valeurs traditionnelles. Pour les partisans de la contre-révolution royaliste, l'analyse est fort limitée : la Révolution serait une manifestation diabolique ou l'œuvre d'un complot franc-maçon. Dans la seconde moitié du XXe siècle, ce courant réactionnaire renouvelle son discours en faisant le parallèle entre la Révolution française et la révolution bolchevique de 1917. Le renversement de l'Ancien Régime et la mise en place de la souveraineté populaire deviennent alors la porte ouverte aux totalitarismes, préfigurant les régimes du bloc soviétique, et allant jusqu'à faire l'analogie avec le fascisme et le nazisme. Ce type de parallèle culmine lors du débat sur le « génocide » vendéen, dans les années 1980, avec les travaux engagés par Pierre Chaunu et Reynald Sécher. Ce dernier publie une thèse en 1986 sur le sujet et milite toujours actuellement pour une reconnaissance officielle du « génocide » vendéen. Le terme de « génocide » n'est nullement discuté par Sécher qui forge de toute pièce une « identité vendéenne ». En assimilant à un génocide les crimes de guerre commis par l'armée républicaine en Vendée, il entend évidemment discréditer la Révolution. Les thèses de Sécher et d'autres produites par le courant contre-révolutionnaire sont reprises par une partie de la droite et par l'extrême-droite. Aussi, elles connaissent une certaine audience au moment du Bicentenaire grâce au développement de l'analyse « révisionniste » de la Révolution proposée par François Furet, dont elles reprennent des éléments comme la dénonciation de la Terreur et de toute violence révolutionnaire.

La révolution bourgeoise : entre jacobinisme et marxisme

L'analyse bourgeoise de la Révolution française ne doit rien à Marx et puise ses origines au cœur des événements. Contemporain de la Révolution, Barnave dans son *Introduction à la Révolution française*, interprète le processus révolutionnaire à la lumière des influences économiques : « une nouvelle distribution des richesses prépare une nouvelle distribution du pouvoir. » On peut voir dans ses réflexions une prise de conscience de la bourgeoisie révolutionnaire. Par la suite, cette interprétation est développée sous la Restauration par des

historiens bourgeois libéraux, tels que Thiers, Augustin Thierry, Guizot et Mignet. Ils analysent la Révolution comme le point culminant de la longue ascension de la bourgeoisie jusqu'à la position de classe dirigeante. Louis Blanc, Tocqueville ou Taine admettent aussi cette réalité. Celle-ci est reprise par Marx qui n'a pas écrit de livre spécifique sur la période mais fait part d'analyses sur la Révolution française et le rôle de la bourgeoisie à plusieurs reprises dans ses écrits : le *Manifeste du Parti communiste*, *L'Idéologie allemande*, *Le 18 brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte*.

Au début du XXe siècle, la tradition jacobine qui s'inscrit dans une défense républicaine et sociale de la Révolution, reprend le schéma explicatif d'une révolution bourgeoise à soutien populaire et considère les années 1793 et 1794 comme un approfondissement social du processus révolutionnaire. L'intérêt de cette analyse est d'être en accord avec le présupposé marxiste « *d'une mutation nécessaire, fondée sur le changement des structures sociales et des formes de production à la fin du XVIIIe siècle, autant et plus peut être que l'évolution des idées* », comme l'explique l'historien Michel Vovelle. Cependant, ce courant est plus jacobin que marxiste.

Jaurès dans son *Histoire socialiste de la Révolution française*, publiée entre 1900 et 1903, s'intéresse à l'expression autonome de la paysannerie, au mouvement ouvrier, aux grèves, aux intérêts spécifiques des classes populaires urbaines. Par la suite, des historiens universitaires apportent d'autres éléments à l'approche économique et sociale. Le socialiste Albert Mathiez, à un moment proche du Parti communiste, publie en 1927 *La Vie chère et le mouvement social sous la Terreur*. Georges Lefebvre, lui aussi influencé par la lecture de Marx, s'intéresse à la révolution paysanne. Avant tout anticapitaliste, elle est considérée rétrograde par rapport au mouvement de l'Histoire. En 1958, Albert Soboul consacre sa thèse au mouvement sans-culottes parisien. En tant que marxiste il va s'opposer à la controverse lancée par François Furet à partir de 1965.

L'historiographie d'inspiration marxiste domine jusque dans les années 1960 et jouit d'une large audience après la Seconde guerre mondiale. Cependant, le stalinisme pèse de tout son poids dans le monde intellectuel d'après guerre et certains historiens dits marxistes ont une approche très déterministe, allant parfois jusqu'à considérer que le prolétariat n'existait pas à la fin du XVIIIe siècle ou que les travailleurs urbains et ruraux menaient des luttes d'arrière-garde. Incapables de s'autonomiser, ils ne pouvaient agir en conséquence que sous l'orbite des dirigeants bourgeois montagnards.

Edward Thompson, un marxiste dissident loin du déterminisme de certains collègues, publie en 1963 *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, dans lequel il consacre le premier chapitre au mouvement révolutionnaire des années 1790 en Angleterre. Il développe l'idée que la classe sociale et la conscience de classe ne se résument pas à l'état des rapports économiques de production. Par « conscience de classe », il désigne la manière dont les expériences communes sont traduites « *en termes culturels et s'incarnent dans des traditions, des systèmes de valeurs, des idées et des formes institutionnelles* ».² D'autres historiens engagés insistent sur le rôle joué par les classes populaires lors de la Révolution et propose une analyse de classe. Maurice Dommanget, militant au PCF puis trotskiste publie des ouvrages sur Babeuf et les Enragés. Daniel Guérin, militant et théoricien du communisme libertaire, montre en 1946 dans *Bourgeois et bras-nus* le conflit de classe entre prolétaires et bourgeois montagnards.

L'offensive « révisionniste » et le Bicentenaire

En 1965, François Furet, compagnon de route repentini du PCF, et Denis Richet s'attaquent dans *La Révolution française* à l'interprétation marxiste. Ils jugent que la radicalisation à partir de 1791, du fait de la participation accrue dans le processus révolutionnaire des masses populaires urbaines et paysannes, est un « dérapage » de la Révolution. Les deux auteurs déconsidèrent le rôle et la violence exercée par les classes populaires en proie selon eux à « *la psychose collective d'un perpétuel complot* ». Ainsi, la Révolution aurait pu faire l'économie de l'intervention populaire, être uniquement libérale et se stabiliser au stade d'un compromis réformiste entre noblesse et bourgeoisie.

Le terme « révisionniste » employé en 1974 par Albert Soboul désigne l'ensemble des historiens libéraux ou conservateurs qui proposent de sortir du cadre interprétatif de la révolution bourgeoise et de réviser l'analyse

² Edward P. Thompson, *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, Seuil, 2012

marxiste et jacobine de la Révolution. Ce terme est d'ailleurs mal adapté dans la mesure où le révisionnisme permet de réexaminer des sources et de proposer une nouvelle interprétation de l'histoire. La diffusion de cette interprétation est favorisée après 1968 par un contexte mondial d'offensive néo-libérale. Sur le plan idéologique l'anti-totalitarisme fustige le marxisme en le rendant responsable des régimes répressifs du bloc de l'Est, condamne tout projet révolutionnaire, gagne du terrain via les médias et finit par dominer la gauche intellectuelle non communiste à la fin des années 1970. C'est dans ce contexte que François Furet publie en 1978 *Penser la Révolution française*. Pour lui le marxisme, le communisme et finalement tout projet révolutionnaire conduit nécessairement au totalitarisme. Il affirme que la Terreur n'est plus un dérapage mais un élément constitutif de l'événement révolutionnaire. Il s'attaque à l'idée de révolution par le biais de ce qu'est devenue l'Union soviétique : *“Aujourd'hui, le goulag conduit à repenser la terreur, en vertu d'une identité dans le projet. Les deux révolutions restent liées.”* Aussi ajoute-il : *“1789 ouvre une période de dérive de l'histoire.”* Auparavant, en 1976, il ne percevait aucune vertu ni aucune force autonome dans l'intervention des masses révolutionnaires, qui ne peuvent qu'être manipulées par des leaders. L'interprétation de Furet, ni plus ni moins contre-révolutionnaire, réussit à s'imposer dans le débat comme discours dominant dans les années 1980 et gagne l'ensemble de la société. L'analyse marxiste est mise à mal depuis les années 1970, la décennie suivante est marquée par la crise économique, le reflux des luttes et une offensive idéologique qui proclame la fin de la lutte des classes. Aussi, toute une partie de la gauche adopte les thèses de Furet et contribue grandement à la diffusion et au triomphe de son interprétation. Cette entreprise de liquidation de tous projets révolutionnaires et émancipateurs permet également à des historiens conservateurs comme Pierre Chaunu, défenseur de la supériorité de la civilisation occidentale blanche et chrétienne, militant anti-avortement, et à d'autres nourris de tout l'héritage contre-révolutionnaire d'accéder au premier plan de la scène publique.

Au moment des célébrations du Bicentenaire de la Révolution en 1989, l'école « révisionniste » et les thèses contre-révolutionnaires triomphent. Les socialistes, alors au pouvoir, artisans d'une politique d'austérité, déclarent que la Révolution n'a désormais plus rien à dire. Le premier ministre socialiste Michel Rocard affirme que l'intérêt de 1789 est d' *« avoir convaincu beaucoup de gens que la Révolution, c'est dangereux et que, si on peut en faire l'économie, ce n'est pas plus mal »* . Quoi d'étonnant d'entendre de tels propos, et d'assister au triomphe d'une histoire contre-révolutionnaire dans un contexte de casse des luttes. Aussi, l'éclatement de l'Union soviétique et la thèse de « fin de l'histoire », relancée par Francis Fukuyama avant la chute du mur de Berlin en 1989, participent à la consécration d'une pensée au service du conservatisme social. Pour Fukuyama, le libéralisme et la démocratie, indépassables et en parfaite adéquation avec l'essence humaine, n'ont désormais plus d'entraves.

Les célébrations du Bicentenaire, dont François Furet est le penseur et l'historien officiel, constituent un acte foncièrement idéologique. Le but est de montrer la Révolution uniquement sous un angle politique et non social, mais surtout comme un moment dangereux car portant en germe la dérive de la Terreur. Pour la cause, les célébrations mettent en avant les contre-révolutionnaires, des figures consensuelles tels que Condorcet ou Madame Roland, alors que les Jacobins, les sans-culottes sont montrés comme des terroristes assoiffés de sang. La Terreur est considérée comme un déchaînement de violences extrêmes, injustifiées et les luttes menées par les classes populaires sont jetées aux oubliettes. L'idée est de marteler que tout engagement politique conduit à la révolution, que celle-ci conduit à la violence, et donc qu'il ne faut pas s'engager mais accepter l'ordre établi une bonne fois pour toute. Le Bicentenaire fut une véritable entreprise d'oubli, de propagande, de dépolitisation et un moyen de plus de nous faire croire que nous sommes condamnés à vivre dans le monde où nous vivons.

Les Jacobins sont de retour

Depuis les années 1990, dans un contexte mondial marqué par la crise économique, où les luttes pour de meilleures conditions de vie persistent et contredisent la fin de l'histoire et de la lutte des classes, la version formulée par Furet dans son rejet total des facteurs socio-économiques rencontre peu d'écho dans le milieu universitaire. Elle a cependant laissé un héritage regrettable. L'histoire grand public diffusée par les médias de masse n'en finit pas de ressasser les vieilles rengaines réactionnaires et continue de véhiculer une image

négative et caricaturale de la période révolutionnaire en insistant lourdement sur la Terreur et les violences populaires. D'une certaine manière, les théories contre-révolutionnaires ont fait leur chemin.

La situation est tout autre dans le domaine de la recherche plutôt marquée à gauche : alors que l'aspect social occupe à nouveau une place essentielle, la révolution bourgeoise et la lutte des classes sont des analyses rarement utilisées, ce qui s'explique en partie par le travail de sappe de Furet et consorts. La vague révisionniste n'a pas tout balayé sur son passage mais l'histoire universitaire garde des séquelles, au point que lorsqu'on lit des auteurs pourtant attentifs au social, mettant en lumière le rôle important et positif joué par les classes populaires, revalorisant le concept de révolution, on reste sur sa faim. Même si entre autres Florence Gauthier, Sophie Wahnich ou les historiens proches de la Société des Études Robespierriennes, proposent une lecture plutôt positive de la Révolution, leurs analyses participent d'un retour en force de l'interprétation jacobine dans le milieu universitaire. Il touche aussi certains milieux militants à la gauche du Parti socialiste et s'explique par le contexte politique et social dans lequel le regain du républicanisme, l'alternativisme et la démocratie participative apparaissent comme des solutions face à la crise du capitalisme. Le renouveau de la tradition républicaine jacobine apparaît donc pour certains intellectuels et militants bercés par une certaine nostalgie comme une solution face aux ravages de la mondialisation capitaliste. Il n'est donc pas étonnant que l'histoire jacobine nous présente les leaders jacobins de la Révolution comme des parangons de la radicalité et de la justice sociale.

Ce nouveau jacobinisme, émanation d'une partie de la classe moyenne, entend faire l'économie de la lutte des classes en humanisant les rapports capital-travail et en prônant une refonte des institutions démocratiques. Le projet de société formulé il y a plus de 220 ans par le jacobinisme serait donc encore d'actualité face à un système politique et économique qui aurait perdu la raison. Bien plus, il constituerait un horizon à atteindre pour remédier aux problèmes que nous traversons ! Il y a ainsi une récupération politique de l'héritage jacobin, ce qui n'enlève rien à la validité et au sérieux des travaux historiques. Le problème réside en fait dans l'analyse du jacobinisme et dans l'expérience de gouvernement révolutionnaire menée en 1793-1794. Robespierre et ses amis ont éliminé les Enragés, mis au pas les classes populaires, réprimant au passage les travailleurs en grève, fermant les clubs de femmes révolutionnaires et amorcé ainsi la contre-révolution. Alors que les dirigeants jacobins et montagnards sont montrés comme les martyrs du 9 thermidor, moment fatidique où la Révolution commence sa descente aux enfers, leur alignement sur les intérêts bourgeois est passé sous silence ou minimisé. Déjà en 1793 le jacobinisme a révélé ses limites, nous n'avons donc rien à attendre aujourd'hui d'un projet porté par des bourgeois de gauche qui voudraient nous faire croire que la démocratie et un capitalisme régulé constitueraient un horizon indépassable.

LA FRANCE A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION : UNE SOCIÉTÉ EN CRISE

La France, en 1789, est une monarchie absolue de droit divin. La structure socio-économique dominante héritée du système féodal ainsi que les formes politiques ne sont plus adaptées aux transformations économiques en cours. Le pays se caractérise par la présence contradictoire d'éléments capitalistes en expansion sur un territoire essentiellement agricole pourvu de structures seigneuriales. Le développement de l'industrie et du commerce est entravé par une multitude de règlements corporatifs et de règles de fabrication, par une complexité de douanes intérieures, par la lenteur du commerce, des voies de communication, des évolutions techniques et par l'émiettement du marché intérieur. Les tensions de classes, la crise économique et le problème financier auquel est confronté le pouvoir royal, lui-même en crise du fait de son incapacité à réformer le système, vont mener le pays à la Révolution.

La situation économique

La primauté de l'agriculture

La terre demeure le premier signe de fortune et de puissance sociale. Les revenus agricoles et fonciers assurent l'essentiel de la richesse produite en France. Avec une population rurale de 84%, la vie quotidienne de presque tous les Français est déterminée par le secteur agricole : trois quarts des actifs sont en effet des paysans. Nombre de capitaux accumulés dans le commerce colonial s'investissent dans l'achat de domaines, mais ne servent pas à accroître les zones cultivées, par le défrichement, par exemple. De plus, les techniques agricoles évoluent peu et demeurent rudimentaires, alors que la croissance démographique intensifie la demande en terres. L'agriculture pâtit surtout de son manque de bétail et de chevaux, davantage utilisés dans l'armée, par l'aristocratie ou les transports. Le problème essentiel demeure l'engrais, dont le seul utilisé, le fumier, est insuffisant presque partout du fait du manque de bétail, lui-même lié au manque de pâturages. Tout ceci entraîne des rendements agricoles trop bas, et cette chaîne de lacunes permet de comprendre dans quelle misère agricole se trouve le pays à la veille de la Révolution.³

Les paysans sont pour une majorité exploités dans un système de fermage ou de métayage. Le métayage, forme d'exploitation la plus répandue, caractérise les régions les plus pauvres. Le seigneur est propriétaire des terres et le paysan qui les travaille doit fournir une partie des récoltes en nature ou en argent à celui-ci. Dans les pays de grande culture, comme dans les riches plaines céréalières du Bassin parisien, des fermiers accaparent, le plus souvent au détriment des journaliers et des petits paysans, toutes les terres en location, ce qui contribue à prolétarianiser les masses rurales. Enfin, là où les paysans possèdent leurs terres, le seigneur met à profit ses droits de justice pour accaparer le produit de leur travail. Cependant, les paysans jouissent d'un droit d'usage coutumier, la vaine pâture, abondamment utilisée pour nourrir gratuitement leur bétail, et sont possesseurs tributaires de parcelles attenantes à leur maison, c'est-à-dire un jardin non soumis à la dîme. La possession collective de terres par les villageois, les communaux, permet également un complément de ressource, notamment aux plus pauvres : collecte de bois, cueillette des fruits et champignons, voire mise en culture. Ainsi, lorsque des seigneurs tentent de vendre ces terres, les paysans protestent. Un édit royal de 1761 permet de clore les terres et les prés dans le Béarn, en Bourgogne, en Champagne et en Lorraine ce qui entraîne de nombreux bris de clôture et procès. Les paysans, dans un grand nombre de cahiers de doléances, réclameront en 1789 le maintien ou le rétablissement de la vaine pâture et des communaux.

La plupart des paysans ne possède pas de terres ou trop peu, et croule sous le poids des redevances seigneuriales, des dîmes et surtout des impôts royaux (gabelle, octrois, taxe sur le tabac) qui prennent une part considérable et sans cesse accrue de ses revenus. La croissance des prix agricoles ne profite pas à tous et les tensions autour des rentes seigneuriales et foncières comme celles liées au partage des communaux se multiplient. Journaliers et saisonniers, qui vendent à la journée leur force de travail, constituent la part la plus précaire du monde paysan. Ils sont particulièrement nombreux en pays de grande culture à forte concentration foncière car le besoin de main d'œuvre est très important. La conjoncture difficile des dernières années de l'Ancien Régime rend leur situation particulièrement dure : les salaires diminuent, certains s'appauvrissent et les tensions s'amplifient. A la fin du XVIIIe siècle, une large proportion de la société paysanne est fragilisée, la ville devient alors pour beaucoup une destination obligée. Domesticité féminine, ouvriers agricoles sans perspective d'emploi stable affluent dans l'espoir d'échapper à la misère et à un horizon bouché, et de constituer un petit pécule qui leur permettra de rentrer au pays pour s'établir.

La richesse dégagée par le commerce colonial

Sur le plan commercial, la France occupe le second rang mondial après l'Angleterre. Le commerce extérieur est largement fondé sur le trafic colonial qui procure de substantiels bénéfices et progresse jusqu'à la Révolution. Les Antilles et le Sénégal permettent en effet un commerce fructueux et inhumain : sur la côte ouest africaine des esclaves sont échangés contre des verroteries et des étoffes ; aux Antilles ils sont revendus pour travailler dans

³ Fernand Braudel et Ernest Labrousse, *Histoire économique et sociale de la France 1660-1789*, PUF, 1970, p.155

les plantations qui produisent épices, café, sucre, cacao, tabac, métaux, coton et colorants végétaux exportés vers la métropole. Pour la bourgeoisie en quête d'enrichissement, c'est une des filières les plus sûres et rentables de l'économie. Aussi, le commerce triangulaire permet une accumulation de base qui va permettre à la bourgeoisie de passer du capitalisme commercial au capitalisme industriel.

A la veille de la Révolution, Saint-Domingue, première productrice mondiale de sucre, et les autres îles sous domination française importent 25 000 à 30 000 esclaves par an, davantage si on prend en compte la contrebande. Cela permet de renouveler la main d'œuvre qui subit une mortalité importante, de 5 à 6% par an, et d'assurer le développement des plantations. La bourgeoisie de Bordeaux et de Nantes s'enrichit ainsi sans scrupule. La Rochelle, Saint-Malo, le Havre, mais aussi Marseille dès 1783, sont concernés par ce commerce. Ce système suscite cependant, dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, de vifs débats quant à la question de la traite et de la condition des esclaves dans les colonies.

Le travail artisanal et le cadre corporatif

Les corporations avec des formes très encadrées caractérisent le travail artisanal indépendant qui domine la production urbaine. Les conditions de fabrication et de vente sont réglementées afin d'assurer la qualité de la marchandise produite et de contrôler la quantité afin d'éviter la surproduction, la concurrence et le chômage. Le nombre de travailleurs est donc limité, ainsi que la durée de la journée de travail et le nombre de jours ouvrables. La bourgeoisie souhaite supprimer le système corporatif, considéré comme une entrave à la liberté économique, ce que tente vainement le ministre Turgot en 1776.

Dans le système corporatif, le maître détient son moyen de production et travaille dans un atelier familial avec quelques compagnons et apprentis. Les rapports entre patrons et salariés peuvent être empreints d'une certaine cordialité mais l'atelier n'est pas un système d'alliance où le patron, sa famille et les compagnons cohabiteraient dans une intimité familiale.⁴ Les conditions de vie des ouvriers au XVIIIe siècle sont difficiles, l'atelier est marqué par la mobilité des employés et le morcellement du temps de travail : les salariés vont d'emploi en emploi, afin de rechercher de meilleurs salaires et conditions de travail, motifs fréquents de conflits. Il existe en effet un réel affrontement entre maîtres et compagnons. La situation des apprentis aussi n'est pas toujours enviable, les jeunes doivent obéir aux maîtres, ne pas s'absenter, ne pas travailler ailleurs, et certains reçoivent même des mauvais traitements ou sont battus.

D'autres travailleurs ne sont pas intégrés aux communautés de métiers, tels que les manouvriers, journaliers, gagne-deniers, commissionnaires et revendeurs. Certains compagnons ne parviennent jamais à devenir maître, car l'accession coûte trop cher et les charges sont extraordinairement limitées, aussi exercent-ils leur activité à leur compte et de façon clandestine.

Les prémices de l'industrialisation

Outre la production réglementée par le système corporatif, une industrie demeurant presque toujours artisanale, en dehors de quelques établissements importants, s'est développée, favorisée à la fois par l'ouverture de marchés nouveaux et par la croissance démographique. Le terme "industrie" désigne au XVIIIe siècle les activités de production et d'échange. A partir des années 1770 sa définition n'englobe plus les activités agricoles et commerciales : cette mutation sémantique correspond bien à l'apparition d'un nouveau mode de production.⁵ Dans de nombreuses régions, la population vit, au moins en partie, par l'implantation de la proto-industrie rurale, d'une seconde activité non agricole, qui assure un revenu complémentaire. Ce phénomène, très visible dans les Cévennes et en Champagne, profite de la faiblesse des salaires et de l'absence de règlements corporatifs. Le négociant fournit aux paysans la matière première, réceptionne le produit fini, et tient ainsi à sa merci les travailleurs des campagnes, qui ont besoin d'un salaire d'appoint. Cela concerne surtout le textile, mais aussi la métallurgie (épingles). La proto-industrie tient une place déterminante et croissante : à Sedan, par exemple, les négociants drainent des campagnes avoisinantes la production d'environ 10 000 ruraux.

⁴ Arlette Farge, *La vie fragile, violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIIIe siècle*, Hachette, 1986, p.127-128

⁵ Alain Becchia, *Modernités de l'Ancien Régime (1750-1789)*, Presses universitaires de Rennes, 2012, p.79

Par ailleurs, les premières grandes concentrations sporadiques de formes de production, pas toujours mécanisées, entraînent les premières grandes concentrations de capitaux et de main d'œuvre à travers les manufactures, et jettent les bases de l'industrialisation. Soustraites aux règles corporatives, les inventions mécaniques s'y développent librement : *“La coopération qui repose sur la division du travail a réalisé sa forme classique dans la manufacture. Comme forme caractéristique du système de production capitaliste, elle a dominé pendant la période de la manufacture proprement dite, qui, en gros, dura du milieu du XVI^e siècle au dernier tiers du XVIII^e.”*⁶

Les deux pôles industriels sont le textile, de loin première activité par le nombre de travailleurs, par son poids dans l'ensemble de la production et par son dynamisme, et la métallurgie. Ce secteur, ainsi que le charbon, occupe Le Creusot, établissement métallurgique le plus important d'Europe continentale, où il existe déjà une cité ouvrière. Les bassins houillers d'Anzin, de Carmaux et de la Loire sont également pionniers, mais cette industrie lourde pâtit de la faiblesse technique.

Le secteur manufacturier qui caractérise surtout le textile connaît presque partout un mouvement de concentration : à Jouy-en-Josas, non loin de Paris, Oberkampf installe sa manufacture d'indiennes et fait travailler 800 à 900 ouvriers en 1789 ; en Normandie ; dans les entreprises plus modestes du Dauphiné ; dans le Languedoc où la tendance générale est le passage de l'artisanat à la manufacture. Cette tendance est également visible dans l'industrie de la soierie à Lyon. L'ouvrier en soie, dans son atelier familial, cherche à conserver le droit de vendre à son compte le produit de ses quelques métiers, mais il ne peut lutter contre les marchands-fabricants, mieux organisés, plus capables de dominer le marché national et international. Dans la seconde moitié du siècle, ces derniers commencent à opérer un lent processus de concentration : sur 400 marchands-fabricants, une cinquantaine domine entièrement la fabrique, donne du travail à plus de la moitié des ouvriers et concentre plus de la moitié de la production. A la fin du siècle, il n'y a pas encore d'usines à Lyon, en raison de l'absence de machines, mais le capitalisme marchand assume déjà totalement la direction de la fabrique. [P. Léon, *Histoire économique et sociale du monde, tome 3 : Inerties et révolutions, 1730-1840*, A. Colin, 1978, p.31]]ter d'ailleurs, qu'en cette fin de siècle, c'est encore le capital marchand qui occupe le premier rang. Le développement de l'industrie manufacturière entraîne la prolétarianisation des travailleurs, qui ne possèdent plus que leur salaire pour vivre. Cependant, ces prolétaires demeurent minoritaires dans le monde du travail.⁷ 19% de la population travaille pour l'industrie, alors que cette part atteint 43% en Angleterre où la modernisation des techniques et des processus de production est incomparablement plus forte.

D'autres secteurs comme le bâtiment et les industries alimentaires (les sucreries à Bordeaux) ont une importance semblable à celle du textile, cependant, rares sont les industries faisant preuve de dynamisme. Même si des formes modernes d'entreprise ont modifié le paysage économique, ces quelques réussites ne permettent pas de parler encore de « décollage industriel ». De plus, dans beaucoup de provinces, en ville comme à la campagne, les manufactures sont rares. A partir des années 1770, les difficultés agricoles entraînent une mévente des produits artisanaux et industriels et le recul de certains secteurs. Le chômage et le sous-emploi augmentent. Les premiers effets du traité de commerce franco-anglais de 1786 qui abaissent les droits de douanes et rendent moins chers les produits britanniques, ainsi que la crise agricole qui réduit la consommation de produits manufacturés, parachèvent le désastre. Que ce soit sur les marchés extérieurs ou intérieurs, la France est incapable de résister à la concurrence de l'industrie anglaise qui a une bonne longueur d'avance. La grave crise industrielle de 1787-1789 frappe durement les établissements textiles et entraîne un important chômage.⁸

Impossibles réformes et crise financière

En 1787, le pouvoir royal est affaibli par l'échec des réformes successives proposées depuis l'arrivée de Louis XVI au pouvoir en 1774. Tout au long du XVIII^e siècle, les caisses de l'État se sont taries et l'intervention française lors de la Guerre d'Indépendance américaine amène celles-ci au bord du gouffre. L'absence de gestion financière de la monarchie est aussi en cause. Les finances sont ruinées par des impôts qui rentrent mal, par les dépenses et les pensions de la Cour, et le pays vit une succession de crises agricoles. Les recettes proviennent

⁶ Alain Becchia, *Modernités de l'Ancien Régime (1750-1789)*, Presses universitaires de Rennes, 2012, p.79

⁷ « La Naissance de la classe ouvrière », *Le Mouvement social* n°97, octobre-décembre, 1976, p.12

⁸ A. Becchia, *op. cit.*, p.425

aux trois quarts des impôts, ainsi la question fiscale est au cœur de tout projet de réforme, d'autant que la moitié des dépenses est affectée au service de la dette. La situation est d'autant plus tendue que la monarchie se heurte par ses maintes tentatives de réformes aux privilèges de la noblesse, classe dominante qui ne paie quasiment pas d'impôts.

Face à la perspective proche de banqueroute financière, le seul recours est l'impôt. Le tiers état, troisième ordre non privilégié, constitué de bourgeois, d'artisans, d'ouvriers et de paysans, se trouve écrasé d'impôts, ce qui fragilise les conditions de vie des classes populaires. En ville comme à la campagne, la pression fiscale provient surtout des impôts indirects ou royaux, prélevés par les fermiers généraux. Chargés de leur collecte, ils conservent le produit du prélèvement fiscal, moyennant une somme d'argent, le bail, qu'ils reversent au roi. Formant une compagnie privilégiée, ces percepteurs s'enrichissent sans scrupule, et leurs abus engendrent la colère des classes populaires. Par la pression fiscale indirecte surtout, à laquelle s'ajoute la dîme, la paysannerie s'est appauvrie. Il est donc difficilement envisageable d'augmenter encore les impôts et il ne peut y avoir de réforme fiscale que si le clergé et la noblesse consentent enfin à payer. Mais les tentatives de réformes entraînent une réaction de la part des nobles, qui ne veulent pas déroger à leurs privilèges. Face à cette impasse, la dette de l'État va précipiter les choses. Cependant, la crise financière n'est qu'un aspect d'une crise plus globale, et ne peut expliquer à elle seule le déclenchement de la Révolution.

Société d'ordres et tensions de classe

La société d'Ancien Régime est traditionnellement divisée en trois ordres : le clergé et la noblesse, ordres privilégiés, et le tiers état qui compose l'immense majorité de la population. Cette division juridique qui remonte au Moyen Âge ne signifie nullement que la société ne soit pas divisée en classes. Bien au contraire, mais seule la noblesse constitue une classe.

Un clergé divisé

Le clergé, premier ordre dans la hiérarchie sociale, compte environ 130 000 personnes et possède d'importants privilèges politiques, judiciaires et fiscaux, même s'il est soumis à certains impôts. Il perçoit la dîme correspondant au dixième des récoltes, mais l'essentiel de ses ressources provient de la rente foncière. Il possède ainsi de nombreux immeubles dans les villes et perçoit des loyers dont la valeur a doublé au cours du siècle. Ses possessions en milieu rural sont encore plus nombreuses.⁹ Le discrédit qui pèse sur lui tient pour une part au fait qu'il détient des propriétés considérables, jouit d'importants revenus, et d'autre part au relâchement moral. La société laïque dépend étroitement du pouvoir du clergé chargé non seulement du culte, mais aussi de l'état civil, de l'instruction, des fonctions d'assistance sociale et médicale.

Les inégalités de conditions de vie sont très sensibles : le bas clergé, curés et vicaires, est largement issu des couches moyennes et populaires de la société, et parfois en proie aux difficultés matérielles, ce qui explique que certains de ses membres se sentent proches du tiers état, alors que le haut clergé, archevêques, évêques, abbés des grandes abbayes, se recrute en grande majorité dans la haute noblesse et mène une vie de luxe.

La noblesse : entre déclin et réaction

Composée d'environ 350 000 personnes, la noblesse jouit de privilèges considérables : exemption de diverses taxes, droit de percevoir sur les paysans des redevances féodales, monopole d'accès aux grades supérieurs de l'armée, aux dignités de l'Église et aux hautes charges dans la magistrature et l'administration. Elle tire en grande partie ses revenus du système seigneurial. Lointaine héritière du fief médiéval, la seigneurie a perduré jusqu'au XVIIIe siècle et représente un ensemble complexe de biens et de droits qui consacrent la suprématie de la classe noble. Elle est un système de dépendance juridique : les seigneurs détiennent les droits de justice qu'ils font payer aux paysans, c'est le principal revenu de la noblesse dans le Midi. Elle constitue également un instrument de police rurale et une source de revenus : redevances exigibles sur les parcelles détenues par

⁹ Albert Soboul, *La Révolution française*, Gallimard, 1981, p.63

les habitants, droits sur les habitants eux-mêmes et sur leurs biens. Il existe une grande disparité au sein de ce système entre les grandes possessions et les modestes seigneuries qui assurent quelques redevances, un peu de prestige et d'autorité à ses détenteurs. Même si elle détient son pouvoir de la terre, la minorité la plus riche, la noblesse de Cour, perçoit du roi pensions, dons et sinécures. Les nobles en province, ne tirant leurs revenus que de la seigneurie, font face pour certains à des difficultés matérielles. Enfin, la noblesse de robe, issue de la haute bourgeoisie, occupe des charges administratives et judiciaires.

Hormis être soldat ou ecclésiastique, il est traditionnellement interdit aux nobles, pour qui le travail est considéré comme une activité méprisable, d'exercer un commerce ou une profession. Aussi, le mode de production féodal et les rapports qu'il implique se cantonnent à l'appropriation de la terre et du travail et ne nécessitent pas d'augmenter les profits. Ainsi, l'argent sert avant tout à des dépenses ostentatoires et n'est que très rarement réinvesti. Cependant, à la veille de la Révolution, certains nobles participent au monde des affaires, ou plus modestement exercent une activité pour pallier les difficultés financières. En effet, leurs revenus diminuent : les dépenses inhérentes à leur condition sont énormes et en constante augmentation du fait de la montée des prix. De plus, ils sont rarement de bons administrateurs de leur fortune, quand ils l'administrent. Face à ce sentiment de déclassement et pour accroître leurs revenus, ils s'agrippent à leurs privilèges en inaugurant dans la seconde moitié du siècle un combat d'arrière-garde qui s'opère sur tous les fronts : la *réaction nobiliaire*. Au niveau du prélèvement féodal, ils demandent le rétablissement des droits féodaux et seigneuriaux tombés en désuétude, alors vécus comme odieux par les paysans. Ainsi, soucieux d'arrêter la chute de leurs revenus, les nobles, et plus particulièrement ceux de la province, peu fortunés, entreprennent de tirer le maximum possible de bénéfices des droits féodaux en extorquant de l'argent aux paysans. Les contraintes seigneuriales pèsent donc de plus en plus sur les communautés villageoises dans les deux, voire les trois décennies précédant la Révolution. Elles se manifestent par des révisions de terriers, les revalorisations des redevances devenues plus lourdes et l'accaparement des communaux, sur lesquels la pression n'a jamais été aussi forte. En effet, dans un contexte de croissance démographique et de pression foncière accrue, les communaux qui représentent environ 10% des terres du royaume sont un enjeu majeur. Le monde rural est alors marqué par des tensions pour maintenir ces terres collectives et les paysans doivent constamment lutter pour ne pas s'en séparer, d'autant que les communaux permettent d'apurer les dettes des communautés villageoises.

La réaction aristocratique se traduit aussi par le fait que les nobles s'octroient constamment les hautes charges de l'État, de l'Église et de l'armée. Concernant les cadres supérieurs du gouvernement c'en est fini, pour reprendre l'expression de Saint-Simon du « *long règne de vile bourgeoisie* » qualifiant ainsi l'époque de Louis XIV.¹⁰ Dans l'armée, un édit de 1781 ferme aux roturiers l'accès direct aux grades d'officier. Dans leur course incessante aux charges publiques et aux postes clés, les nobles ne font qu'exaspérer la bourgeoisie. La fermeture pour cette dernière à l'accès à la noblesse aboutit à un affrontement de classes sans équivoque. Cependant, les nobles provinciaux peinent à trouver leur place dans l'administration et les cadres économiques qu'ils n'ont pas les moyens d'investir, à l'inverse de la haute noblesse, présente par exemple dans le secteur minier. Ils se sentent abandonnés par la monarchie et bloqués entre une aristocratie de Cour qui appartient à un autre monde et les anoblis par charge, la noblesse de robe, qu'ils jalouent et méprisent.

Enfin, cette classe montre sa supériorité et son dédain vis à vis des membres du tiers état, y compris de la bourgeoisie, et ne tient pas à se mêler à eux. A Aix-en-Provence des lieux de promenades sont uniquement réservés aux nobles, « *et malheur à celui d'une classe inférieure qui s'y serait présenté. Des rixes déplorables (...) avaient même lieu à cette occasion* », écrit un contemporain, Roux Alphanéry.¹¹

Le tiers état : montée en puissance de la bourgeoisie et difficultés économiques des classes populaires

Regroupant la paysannerie, l'artisanat, le prolétariat urbain et à son sommet la bourgeoisie, le troisième ordre est soumis à de très fortes inégalités de revenus. A la tête de la finance, du commerce et de l'industrie, marquée par une grande diversité en terme d'activités et de revenus, la bourgeoisie n'en constitue pas moins

¹⁰ Michel Vovelle, *La Chute de la monarchie, 1787-1792*, Seuil, 1972, p.26

¹¹ Laurent Coste, *Les bourgeoisies en France, du XVIIe au milieu du XIXe siècle*, A. Colin, 2013, p.10

une véritable classe sociale à laquelle la Révolution va offrir une perspective politique. Elle comprend des marchands, des négociants, des manufacturiers, des banquiers mais aussi des rentiers et des personnes exerçant une profession libérale. Elle continue de fournir par ailleurs à la monarchie les cadres administratifs comme les ressources nécessaires à la marche de l'État, malgré la concurrence de la noblesse dans l'accès à ces fonctions. Contrairement à cette dernière, la bourgeoisie tire ses revenus, d'une façon directe ou indirecte, d'un nouveau rapport d'exploitation basé sur la possession d'un capital, sur l'investissement qui nécessite un profit en augmentation permanente et sur le rapport salarial.

A l'époque, comme le soulignent les dictionnaires, "les ouvriers appellent aussi Bourgeois les personnes pour qui ils travaillent".¹² Ce terme, à la veille de la Révolution, caractérise déjà un rapport économique. La bourgeoisie, pour reprendre la définition de Régine Robin, est « *la classe dont le statut juridique est la roture, qui à la ville comme à la campagne groupe tous ceux qui se situent en position de domination économique-sociale dans la sphère des rapports sociaux capitalistes... antagoniste des privilégiés non engagés dans ces mêmes rapports sociaux dans la mesure où elle postule consciemment ou inconsciemment un autre appareil d'État et à la longue (avec décalage) un autre cadre productif.* »¹³

Certains bourgeois sont conscients d'occuper une position dominante dans les rapports de force économiques et sociaux, mais cette conscience de classe, que les Lumières ont contribué à forger, n'est pas partagée par tous. Des hommes comme Barnave, proches des milieux d'affaires, sont très conscients de leurs intérêts de classe, alors que les choses sont beaucoup moins évidentes chez d'autres, tels que Robespierre. En outre des bourgeois se sentent plus proches de la noblesse du fait qu'ils détiennent des seigneuries. Le sentiment profond d'appartenir à une même classe va surtout se forger et se cristalliser au contact des expériences que la Révolution va procurer à la bourgeoisie. Pour le moment, elle espère une reconnaissance sociale qui transformerait ses membres en notables de plein droit. Mais malgré sa puissance, sa volonté d'ascension sociale, sa soif de reconnaissance, la réussite professionnelle et l'enrichissement personnel ne sont pas reconnus dans la société d'ordres, et la bourgeoisie se retrouve bloquée par la difficulté à devenir noble du fait qu'il y a dans la seconde moitié du siècle une relative fermeture de l'accès à la noblesse. Portée par la réalité économique et sociale, elle voit son ambition se heurter à l'aristocratie et aux institutions féodales : son commerce est bloqué par les péages, le développement du salariat et de la production se heurte au système des corporations. La frustration est certaine pour cette classe à qui la société ne fait pas la place qu'elle estime mériter. Son but dans les années 1780 n'est pas de mener une révolution sociale mais de réformer les institutions du pays. D'ailleurs, les élites nobiliaires et bourgeoises sont loin de s'ignorer, les rencontres se font par les mariages, les lieux de sociabilité, dans le monde des affaires, par l'apport de capitaux, mais la noblesse conserve la première place. Même si une partie de la bourgeoisie cherche à s'intégrer à la noblesse par le mariage et en devenant détentrice de seigneuries, cela n'annule en rien le conflit de classes.

Pour l'immense majorité des membres du tiers état, qu'ils soient relativement indépendants économiquement, semi-dépendants ou dépendants, l'évolution des prix et des revenus pèse lourd. L'accès aux subsistances ne cesse jamais d'être une question vitale même pour les travailleurs indépendants de l'échoppe et de la boutique, les artisans et les petits exploitants agricoles. Malgré leur position ambiguë, ils sont aussi sensibles que le salariat aux crises de subsistances, au chômage et aux difficultés économiques. Mais les salariés qui composent la majorité des milieux populaires sont beaucoup plus attentifs aux prix des denrées : compagnons et apprentis dans les professions artisanales, ouvriers, domestiques, petits exploitants agricoles, semi-indépendants ou dépendants, pour qui la faible augmentation des salaires ne couvre pas la montée des prix.

La rébellion des classes populaires

L'agitation sociale, croissante durant le règne de Louis XVI¹⁴, contribue à un début de politisation des classes populaires. Au premier plan, l'émeute de subsistance occupe la place que tiendra la grève au siècle suivant. En effet, l'alimentation de l'ensemble des classes populaires repose sur une consommation massive de céréales,

¹² M. Biard, P. Bourdin, S. Marzagalli, *Révolution, Consulat, Empire*, Belin, 2009, p.19

¹³ Régine Robin, *La Société française en 1789 : Semur en Auxois*, Plon, 1970

¹⁴ J. Nicolas, *La Rébellion française. Mouvements populaire et conscience sociale 1661-1789*, Gallimard, Folio, 2008

ainsi le pain représente la moitié des dépenses des ménages. Aussi, dans de nombreuses professions, le textile mis à part, le salaire est quasiment constant et ne suit pas du tout la courbe du coût de la vie. Les émeutes pour protester contre l'augmentation du prix des denrées sont beaucoup plus fréquentes que les grèves, la demande de taxation des subsistances est courante, alors que la revendication pour un salaire minimum reste exceptionnelle.¹⁵

Afin de réguler les prix des denrées de première nécessité, les classes populaires utilisent l'action directe en agissant sur les axes de circulation commerciale, dans les greniers où sont stockés les grains et les farines, sur les places de marchés et devant les boulangeries. Leurs cibles : les personnes suspectées d'accaparement ou de fraudes diverses, tels que les gros fermiers, les marchands de grains, les meuniers, les boulangers et les maisons religieuses. La revendication est d'avoir accès au pain à un prix raisonnable ; s'il devient trop élevé, les émeutiers exigent alors le recours à la taxation, c'est-à-dire la fixation d'un prix maximal au-delà duquel aucune transaction ne peut avoir lieu. La flambée du prix des grains met dans une situation difficile les plus modestes expliquant ainsi une recrudescence des émeutes frumentaires depuis 1765.

Les troubles des subsistances et l'existence d'une forte solidarité entre tous les membres des communautés villageoises amènent à la formation d'une conscience sociale et génèrent des expériences pour la révolution à venir. La Guerre des farines a ainsi servi d'élément de pré-politisation pour les classes populaires. Le 13 septembre 1774, malgré la faible récolte, le ministre Turgot établit un édit sur la libre circulation des grains, afin que la libre concurrence garantisse des prix accessibles aux consommateurs. Or le prix du pain augmente à Paris de 28% en moins de huit mois, et la disette sévit. Fin avril 1775, toute la région parisienne vit une flambée d'émeutes frumentaires taxatrices, dans lesquelles on retrouve en grande partie des ouvriers agricoles. 8000 manifestants vont même jusqu'à Versailles pour demander la taxation du pain. Turgot n'en démord pas : il maintient la liberté de circulation des grains et fait appel à l'armée qui réprime et fait cesser la révolte. Cependant cet appel au roi, la mise en cause de personnes haut placées (Turgot est congédié le 12 mai) sont des faits nouveaux et avant-coureurs. Mably, contemporain de la Guerre des farines, voit dans les émeutes la préfiguration possible d'événements plus importants. En effet, elles se déroulent dans un contexte économique et social en mutation marqué par une polarisation de la société agraire, et les émeutiers dépassent les mouvements populaires de subsistances en exprimant une critique plus vaste de la société,¹⁶ notamment celle de l'économie libérale.

Dans les luttes liées aux questions de subsistances, les femmes, bien avant la Révolution, jouent un rôle primordial. Leur participation peut recouvrir jusqu'à 75% des effectifs.¹⁷ Elles sont pour la plupart travailleuses, petites boutiquières, vendeuses de rue ou harengères. Souvent accompagnées de leurs enfants, d'autres étant enceintes, elles savent qu'il y a un préjugé en leur faveur, et que les autorités les réprimeront moins brutalement. Cela amène d'ailleurs à une division sexuée des rôles dans les émeutes. Les femmes occupent le devant de la scène, les hommes restent à proximité, et n'interviennent que si la révolte s'amplifie, usant de pierres, de briques, de haches et parfois de fusils.¹⁸

D'autre part, la question fiscale, problème alors au cœur des difficultés de l'État, pèse de tout son poids dans les tensions sociales. L'autorité étatique est contestée à d'autres occasions : résistance à la police ou à la maréchaussée, troubles dans les prisons et les dépôts de mendicité, refus des obligations imposées à la société par l'armée et incidents lors de l'exercice public de la justice royale. L'autre source de contestation populaire regroupe les luttes contre la seigneurie. Un des motifs de mécontentement réside dans l'activité des feudistes engagés par les seigneurs pour rénover leurs terriers. Cette rénovation est aussi aggravée par la politique de l'État qui dans certaines provinces favorise le partage des biens communaux et la clôture des terres.

Le fossé se creuse entre ceux qui réussissent et s'enrichissent, achètent des terres ou font pression sur les salaires, et les plus démunis qui subissent l'augmentation des prix, perdent leur lopin de terre ou leur maigre indépendance, et se paupérisent. Ainsi la mendicité et le vagabondage se développent, tandis que d'autres ruraux

¹⁵ Michel Branciard, *Société française et luttes de classes 1789-1914*, Chronique sociale de France, 1967, p.11

¹⁶ « L' « économie morale » et la guerre des farines de 1775 », Collectif, *La Guerre du blé au XVIIIe siècle. La critique populaire contre le libéralisme économique au XVIIIe siècle*, Les Éditions de la Passion, 1988

¹⁷ J. Nicolas, *op. cit.*, p. 404

¹⁸ *Ibid*, p.406-407

prennent le chemin des villes, fournissant une domesticité bon marché et une main d'œuvre abondante dans les premières fabriques qui maintiennent les salaires à la baisse.

En ville, la suppression des corporations par Turgot puis la refondation du système avivent des tensions anciennes entre maîtres et ouvriers. L'antagonisme entre le capital et le travail est déjà présent à la veille de la Révolution¹⁹ et les troubles liés aux conflits du travail augmentent durant le règne de Louis XVI. De façon générale, les grèves sont fréquentes au XVIIIe siècle, et des associations ouvrières organisent le combat à l'état permanent, mais sont plus rares dans les manufactures. Contre ces premières organisations de travailleurs, des associations patronales se forment. Certains patrons ont pour principe, dit l'un d'eux, que, *“pour assurer et maintenir la prospérité de nos manufactures, il est nécessaire que l'ouvrier ne s'enrichisse jamais, qu'il n'ait précisément que ce qu'il lui faut pour se bien nourrir et se bien vêtir”*.

Dans l'industrie cotonnière, la division du travail conçue et appliquée de façon quasi militaire par l'entrepreneur²⁰ impose quotidiennement aux salariés des normes de fonctionnement basées sur la coercition. Une discipline de fer règne dans les manufactures et entraîne des résistances de la part des ouvriers. Face à une main d'œuvre rétive, elle se renforce à la fin de l'Ancien Régime par l'appui de la justice échevinale, manifestation flagrante d'une forte solidarité de classe, qui à certains endroits s'accompagne de la répression. Ainsi, à Vernaison près de Lyon, inquiets des *“attroupements considérables de leurs ouvriers”* en avril 1787, des patrons n'hésitent pas à faire appel à la maréchaussée.²¹

A Lyon, où la soierie connaît une crise depuis le début des années 1770, du fait de la maladie des vers à soie, des grèves éclatent en 1786 et présentent tous les caractères des conflits capital-travail qui vont se multiplier au siècle suivant. Les prix ne cessent de monter et les salaires ne suivent pas : entre 1741 et 1785, le salaire réel a chuté d'un quart. Ainsi, un compagnon gagne moins de 20 sous par jour, alors que la livre de pain est à 8 sous. Comme l'écrit un contemporain : *“C'est principalement au bas prix de la main d'œuvre que les fabriques de Lyon doivent leur étonnante prospérité. Si la nécessité cesse de contraindre l'ouvrier à recevoir de l'occupation à quelque prix qu'on lui offre, s'il parvient à se dégager de cette servitude, si ses profits excèdent ses besoins au point qu'il puisse subsister quelque temps sans le concours de ses mains, il emploiera ce temps à former une ligue... Il est donc très important aux fabricants de Lyon de maintenir les ouvriers dans un besoin continuel de travail”*. Tout un programme donc.

Durant ce mouvement de grève, les ouvriers lyonnais revendiquent d'être payés deux sous de plus par façon. Leur revendication est accordée, mais une ordonnance interdit à toute personne, artisan, compagnon, ouvrier et gens de métier de s'associer, de s'attrouper, de s'assembler et de s'organiser. Il est également *“interdit à tous cabaretiers, aubergistes, cafetiers, traiteurs et autres, de recevoir et de favoriser ces associations. Il leur est enjoint de les dénoncer sur-le-champ sous peine d'être poursuivis et punis comme fauteurs et complices de ces attroupements et assemblées illicites.”*²² Toute forme d'association ouvrière est donc visée, préfigurant ainsi la loi Le Chapelier de 1791. Une dizaine de travailleurs est arrêtée et accusée de sédition contre l'ordre public ; trois d'entre eux sont pendus. Quelque temps plus tard, l'augmentation obtenue par les ouvriers est annulée.

Les tenants du libéralisme économique, tels que Roland, alors inspecteur des manufactures à Lyon et futur député girondin pendant la Révolution, préconisent même d'introduire massivement les femmes et les enfants dans les ateliers afin de parvenir aux plus bas salaires possibles. En effet, le salaire des femmes est déjà inférieur à celui des hommes, et les préjugés sexistes servent de caution au besoin de main d'œuvre féminine. Voici donc la vision de Roland sur les femmes : *“Naturellement plus porté à la vie sédentaire, plus patient, plus assidu au travail, plus propre aux détails intérieurs, plus timide, se contentant de moins, toujours sans parti, sans cabale, le sexe aura plus de propreté, plus de délicatesse dans les objets de luxe dont il s'occupera : et quels qu'ils soient, il les établira à plus bas prix.(...) Que peut-il résulter de cette interdiction du travail des femmes ? L'anarchie ou plutôt les partis, les complots, les surtaxes, les travaux négligés ou mal faits, la débauche, les menaces de quitter un maître, les départs par bandes...”*²³

¹⁹ Serge Chassagne, *Le coton et ses patrons*, France, 1760-1840, EHESS, 1991, p.176

²⁰ Serge Chassagne, *op. cit.*, p.169-170

²¹ *Ibid*, p.174-175

²² Ariane Michaloux, « La révolte des deux sous (1786) », *Gavroche* n°2, Février-mars, 1982

²³ *Ibid*

Le travail féminin n'est pas une nouveauté apparue aux XIXe et XXe siècles. Dans les campagnes et les villes, les femmes des classes populaires, mariées ou célibataires, sont obligées de travailler pour vivre. Celles des classes moyennes aussi : les épouses de maîtres artisans, marchands et négociants sont associées aux affaires. Seule une minorité ne participe pas à la vie économique. Cependant, il n'est pas question qu'elles accèdent à une totale indépendance, considérée alors comme inacceptable. Il va donc de soi que le père ou le mari participe financièrement à la subsistance de sa fille ou de sa compagne. Les salaires des femmes sont donc moindres par rapport à ceux des hommes.²⁴ Cependant, au XVIIIe siècle, du fait de la paupérisation des classes populaires et du nombre croissant de femmes seules, le travail féminin est en forte progression. Ainsi, les jeunes femmes travaillent et circulent autant que les hommes et ne sont pas prisonnières des conventions ou des stratégies matrimoniales comme le sont les jeunes bourgeoises. Louis Sébastien Mercier remarque qu'il y a à Paris à la fin du siècle beaucoup de femmes seules, le mariage apparaît comme une institution de plus en plus pesante, à éviter de préférence.²⁵ En effet, même si le droit de battre sa femme est reconnu par la plupart des anciennes coutumes, son usage semble très peu apprécié : la femme comme les voisins se scandalisent rapidement et la solidarité joue en faveur de cette dernière.

Prélude à la Révolution

Crise frumentaire et émeutes

Dans les quatre premiers mois de 1789, la question des subsistances engendre de nombreuses émeutes qui constituent l'une des causes immédiates de la Révolution et dans lesquelles les femmes sont fortement, voire majoritairement, mobilisées, et souvent à l'origine de celles-ci. La crise frumentaire très mal acceptée par les classes populaires, englobée dans une crise économique générale, est à l'origine de l'agitation sociale des années 1787-1789, d'autant que la liberté du commerce des grains est à nouveau totale depuis 1787. Le contexte météorologique défavorable de 1787 à 1789 n'explique pas tout, mais durant l'été 1788, la baisse des récoltes est estimée entre 20 et 30% par rapport aux années moyennes pour le froment, l'orge, l'avoine, le seigle ou le méteil. Cette crise céréalière s'inscrit dans une décennie marquée par des tensions et des difficultés touchant notamment une partie des industries. A partir du mois d'août, la cherté des grains sévit de partout, l'agitation gagne de nombreuses régions, notamment la Provence et le Languedoc, et la foule demande en de multiples endroits la taxation.²⁶ L'année 1788 se clôt sur une crise frumentaire. De plus, l'espoir suscité par la convocation des États généraux et la rédaction des cahiers de doléances, combinés à la crise des subsistances, donne aux mouvements populaires une force et une synergie considérables. Les élections se déroulent dans un climat d'émeute sur l'ensemble du pays. La crise s'aggrave durant l'hiver 1788-1789, précoce et rigoureux. Les cours d'eau gèlent et la moitié du bétail meurt faute de nourriture.

Début 1789, avec une hausse de 50% des prix moyens des céréales, le prix du pain atteint ses maxima séculaires, les salaires sont en baisse et d'autres émeutes éclatent. Il n'y a pas assez de céréales, et l'attente de la prochaine récolte suscite l'angoisse. De plus, la crise de sous-production agricole entraîne une crise de sous-consommation industrielle. Déjà, en temps normal, les classes populaires consacrent la moitié de leur budget à l'achat du pain. Avec la flambée du prix des subsistances, c'est la fermeture du marché urbain pour les produits de consommation issus de l'industrie.²⁷ Les émeutes se multiplient dans le Nord, en Picardie, dans le Dauphiné, à Besançon, en Provence, en Bretagne, dans le Lyonnais, en Languedoc. Celles des 23 et 24 mars 1789, à Toulon, sont provoquées par la cherté du pain, aggravée par une taxe municipale sur la farine, le sous-emploi chronique et le fait que l'État n'a pas payé depuis 6 mois les ouvriers de l'arsenal. A la rédaction des cahiers de doléances, les premières altercations éclatent avec la municipalité. La foule s'en prend à l'évêché, pille ses cuisines et balance son carrosse dans le port. Le 30 avril, à Marseille, la foule s'empare de trois forts et tue l'un de leurs commandants. Aix et Arles se soulèvent également, puis de nombreux bourgs ruraux, où la population pille et brûle les châteaux

²⁴ Georges Duby et Michelle Perrot, *Histoire des femmes en Occident, XVIe-XVIIIe siècles*, Plon, 1991, p.29

²⁵ Arlette Farge, *op. cit.*, p.31-32

²⁶ A. Becchia, *op. cit.*, p.424

²⁷ M. Vovelle, *op. cit.*, p.104-105

seigneuriaux. La Provence connaît donc, en mars-avril, une véritable pré-révolution. Des émeutes éclatent aussi en avril en Bretagne où des magasins sont pillés. En mars-avril, dans le Nord, des marchands de blé et des boulangeries sont attaqués. A Besançon, des femmes taxent le blé recherché chez les notables accusés d'accaparement. La plus grande émeute éclate à Paris contre la manufacture de papiers peints Réveillon, les 27 et 28 avril 1789, suite à la décision du patron de baisser le salaire des ouvriers à 15 sous par jour, alors que le prix d'un pain vient de passer à 14 sous. 3000 émeutiers, dont la plupart des salariés, comme ceux de la manufacture des glaces de Saint-Gobain, saccagent la manufacture Réveillon dans le faubourg Saint-Antoine. La répression conduite par la troupe fait plusieurs centaines de morts et de blessés.

L'agitation parlementaire

Le 25 mai 1787, les projets de réformes présentés par Loménie de Brienne sont rejetés par l'Assemblée des notables, représentant les trois ordres du royaume et convoquée par Louis XVI. Le Parlement de Paris, cour de justice dans laquelle l'aristocratie possède un moyen d'action, est alors sollicité. Il accepte la libre circulation des grains, le remplacement de la corvée royale par des prestations en argent et la création d'assemblées provinciales, mais déclare le 24 juillet qu'il n'a pas la qualité pour enregistrer un impôt et réclame la convocation des États généraux. Bien qu'ils défendent leurs privilèges, les parlementaires prétendent lutter contre le despotisme royal. Loménie de Brienne exile le Parlement à Troyes mais ce dernier ne change pas sa position. Ailleurs en France, les cours souveraines sont solidaires du Parlement et soutenues par des émeutes antifiscales et antimonarchiques. Loménie de Brienne choisit en dernier recours l'emprunt, mais les parlementaires se montrent récalcitrants.

L'aristocratie parlementaire gagne en popularité, et pas seulement auprès des nobles, puisqu'elle entraîne à sa suite l'ensemble du tiers état. L'agitation se répand en France, et les classes populaires frappées par la disette rejoignent les opposants à la politique du gouvernement. La Journée des tuiles à Grenoble illustre bien cette alliance contradictoire entre les parlements et les classes populaires. Dans le Dauphiné, l'agitation due à la crise économique est intense. Le 7 juin 1788, la garnison intervient dans la ville face au peuple qui empêche le départ des parlementaires, voulu par le roi. Des habitants, des toits des maisons, jettent des tuiles sur les soldats. Après cette défense énergique, la foule ramène au Palais de justice les magistrats dépossédés. La portée de l'émeute donne espoir aux bourgeois grenoblois, tels que Mounier et Barnave, qui prennent la tête de l'opposition. Ils rédigent un programme dépassant le simple soutien aux parlementaires : leur réinstallation est demandée, et surtout ils exigent la convocation des « États particuliers de la province », prélude à une convocation des États généraux. Le 21 juillet, une assemblée qui préfigure les États généraux de 1789, se réunit à Vizille. Les trois ordres sont représentés, alors que la bourgeoisie domine, les classes populaires sont exclues des débats. Cette assemblée proclame la nécessité de l'unité nationale pour créer un ordre nouveau et revêt ainsi un caractère révolutionnaire.

Cependant la déclaration de Vizille reste unique en son genre. Au printemps 1788, c'est surtout la noblesse qui tient le pouvoir royal en échec. Même si elle trouve appui auprès de la bourgeoisie qui fait son apprentissage politique, réclame le vote des impôts par les États généraux et lutte contre la monarchie absolue, elle a la ferme intention d'établir son pouvoir politique et de conserver ses privilèges.

Le parti des patriotes

Le 8 août, face à la crise que traverse le régime, le roi se résout à convoquer les États généraux pour le 1er mai 1789, suscitant un grand enthousiasme au sein du tiers état, qui jusqu'alors a suivi l'aristocratie dans sa lutte contre l'absolutisme. Mais le 21 septembre, le Parlement de Paris décide que le vote aux États généraux se fera non par tête mais par ordre, situation désavantageuse pour le Tiers. La bourgeoisie rompt avec l'aristocratie, mais pas complètement, puisqu'elle s'unit à des nobles libéraux pour former le parti patriote qui réclame autant de députés pour le Tiers que le clergé et la noblesse réunis, une constitution écrite, l'égalité civile, judiciaire et fiscale. Longtemps la haute bourgeoisie a eu pour but ultime l'accession à la noblesse afin d'échapper à la fiscalité directe, mais en 1789, l'égalité des droits constitue sa revendication essentielle. La propagande s'organise dans les cafés et par le biais de brochures et de modèles de cahiers de doléances. La littérature politique avec

près de 2500 pamphlets connaît un grand essor en province comme à Paris et traduit les aspirations et le degré de confiance de la bourgeoisie, comme en témoigne cet extrait de *La France libre* de Camille Desmoulins : « *Oui, cette Révolution fortunée, cette régénération va s'accomplir ; nulle puissance sur la terre n'est en l'état de l'empêcher. Sublime effet de la philosophie, de la liberté et du patriotisme ! Nous sommes devenus invincibles.* » Aussi, la brochure de Sieyès, *Qu'est-ce que le Tiers État ?*, unifie cet ordre dans un tout dépourvu de contradictions, alors que les intérêts de la bourgeoisie et ceux des classes populaires sont opposés. Il n'est pas question d'égalité sociale, même si quelques-uns, isolés, s'intéressent au sort des classes populaires, comme Duforny dans ses *Cahiers du Quatrième ordre*.²⁸

La rédaction des cahiers de doléances et les élections

Les élections se déroulent à la fois dans un mouvement d'enthousiasme et de loyalisme envers le roi, et dans un contexte de crise économique et d'agitation sociale. Pour l'élection des représentants aux États généraux seuls peuvent voter les hommes d'au moins 25 ans et payant des impôts. Les foyers composés uniquement de femmes peuvent aussi s'exprimer. Le vote a lieu en assemblée électorale, où les bourgeois les plus influents, orateurs habiles, en général des hommes de loi, sont sûrs de dominer les débats et d'entraîner les paysans et les travailleurs urbains. Ainsi, la députation du Tiers n'est composée que de bourgeois.

C'est dans le cadre des assemblées électorales que sont rédigés les cahiers de doléances. Proposés par le roi, ils doivent permettre de « *faire parvenir ses vœux et ses réclamations* » et de formuler les attentes des trois ordres. 60 000 cahiers au total sont rédigés. Les privilèges de la noblesse sont de plus en plus mal vécus, notamment par les paysans, et la société d'ordres apparaît dépassée. Même si l'on retrouve des revendications communes : demande de constitution, critique de l'arbitraire royal et de l'absolutisme, remise en question de la société d'ordres, égalité civile, fiscale et abolition des droits féodaux, les tensions sociales ne sont pas passées sous silence. A la campagne, le seigneur apparaît comme l'adversaire principal, se profile aussi l'hostilité envers le propriétaire bourgeois. De plus, les revendications opposent souvent la bourgeoisie aux travailleurs qui refusent de se soumettre aux patrons et aux négociants.

Dans la rédaction des cahiers du tiers état, le travail de mainmise de la bourgeoisie est indéniable. A chaque niveau, la parole est portée par les notables, ce qui suscite des tensions dont témoignent les doubles cahiers issus des scissions dans les assemblées électorales. De nombreuses doléances émanent directement des classes populaires, qui indifférentes à la réforme constitutionnelle, s'attachent à critiquer les charges qui les accablent, sans être le reflet fidèle de leurs sentiments profonds. En effet, les paysans et les prolétaires participent rarement aux délibérations et les bourgeois éliminent les vœux qui leur déplaisent ou qui ne les intéressent pas. Les classes populaires ne souhaitent pas seulement l'égalité fiscale et l'allègement des impôts, mais espèrent la suppression de la dîme, des droits et de l'autorité du seigneur, la conservation des biens communaux, la réglementation du commerce des grains et la taxation, ce qui menace les intérêts de la noblesse et les ambitions de la bourgeoisie. Dans l'ensemble, les doléances du Tiers expriment l'opinion de la bourgeoisie, et il est frappant de constater sa cohésion qui apparaît encore presque unanime.²⁹

Sans connaître de véritable « révolution » économique, la France traverse à la fin de l'Ancien Régime une période de grande mutation dans ses structures économiques et sociales. Cependant, après des années d'expansion, l'économie française est en difficulté : retard en matière d'innovation agricole, difficultés dans le secteur artisanal, crise dans le secteur industriel naissant, problèmes financiers et banqueroute. La prolongation de la croissance démographique aggrave aussi la situation, notamment en termes d'emploi, mais il est impossible d'accroître celui-ci en absence d'un développement de la grande industrie comme en Angleterre. De plus, les capitaux servent surtout dans l'achat de terres et ne sont pas utilisés dans la modernisation de la production.

Beaucoup d'historiens insistent sur le problème de la dette financière auquel le pouvoir royal est confronté, mais la crise est bien plus profonde : à la crise économique, cause immédiate principale de la Révolution, s'ajoutent les nombreuses tensions entre classes. La crise de l'Ancien Régime avec son indéniable substrat économique et social constitue un puissant facteur de mobilisation pour les classes populaires urbaines et rurales,

²⁸ A. Soboul, *La Révolution française*, Gallimard, 1981, p.141

²⁹ M. Vovelle, *op. cit.*, p.116

qui ne peuvent supporter plus longtemps de rudes conditions d'existence, même si l'impuissance de la monarchie à mettre en œuvre des réformes pour surmonter notamment le problème financier va précipiter les événements.

Lumières et libéralisme économique

Les idées seules ne déclenchent pas les révolutions, cependant le mouvement intellectuel des Lumières va servir de socle idéologique à la bourgeoisie et les révolutionnaires vont être marqués par ce courant de pensée qui se diffuse en Europe tout au long du XVIII^e siècle. Ce dernier n'a touché pour l'essentiel que des bourgeois et des nobles éclairés, c'est-à-dire prêts à faire des concessions à l'ordre ancien. Les Lumières critiquent la religion, l'obscurantisme, les abus de l'Église et de la monarchie, et se diffusent par le biais des académies, des salons, des loges maçonniques et des ouvrages. L'un des plus connus, La *Grande Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, est un résumé de la pensée progressiste, sociale et politique, mais aussi des réalisations du progrès technique et scientifique. La foi dans les progrès de la connaissance, de la raison et de la maîtrise de l'homme sur la nature tire sa force de la montée de la production et du commerce, à laquelle la pensée rationnelle, économique et scientifique est associée.³⁰

Par des affirmations généralistes sur la liberté, le progrès matériel ou l'affranchissement du carcan religieux, les Lumières réussissent à toucher d'autres milieux sociaux, même si à la veille de la Révolution, l'analphabétisme touche environ 65 % de la population. Dans les classes populaires, la présence des livres augmente au cours du siècle, l'écrit se diffuse par le biais de lectures collectives, et l'accès aux idées des Lumières passe par des ouvrages de vulgarisation, dans lesquels se rejoignent critique de l'absolutisme royal et de l'ordre social, contestation des normes sexuelles, attaques contre le mariage et la religion.

Le XVIII^e siècle est également marqué par la diffusion des thèses sur l'économie politique qui sous-tendent les aspirations de la bourgeoisie. Le libéralisme revendiqué par les philosophes des Lumières fait de plus en plus d'adeptes à partir des années 1750. Il se constitue même un véritable lobby militant de théoriciens et d'administrateurs entichés de libertés économiques qui remet en cause le rôle traditionnel de l'État dans l'économie et dans le fonctionnement de la société. Désormais, l'économie devient un paramètre important de la réflexion et de l'action politique. Les réformateurs des Lumières pensent qu'il faudrait unifier, comme en Angleterre, le marché intérieur, en supprimant les péages, en développant les voies de communication, afin d'accroître le volume des échanges, et par la suite, la richesse du pays. Les corporations sont vivement critiquées par les économistes, ainsi que par plusieurs philosophes tels que Voltaire et Rousseau, hostiles à leur maintien.³¹ Le projet libéral consiste aussi à ôter aux pauvres tous moyens extra-économiques de vivre : les aumônes, la propriété communale, les usages et autres ressources de la nature. D'où l'acharnement de la monarchie, puis du libéralisme pour supprimer les fêtes chômées, trier puis liquider les biens communaux et interdire l'accès gratuit aux derniers espaces non appropriés : landes, marais, forêts, derniers refuges de l'économie invisible des pauvres. Tout cela sous le signe de la modernité et du progrès : "*Lorsque les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne, la terre ne produit que des bruyères et des forêts*", affirme Jean-Baptiste Say, un des théoriciens du libéralisme.

Les idées des économistes et des physiocrates rencontrent un écho favorable au sein des gouvernements, et de multiples réformes sont engagées : clôture des terres en 1767, autorisation de fabriquer librement des étoffes en 1779, traité de commerce avec l'Angleterre en 1786. Les physiocrates, dont la doctrine s'impose dans les années 1760, sont convaincus de la toute puissance de la nature. Ils font de l'agriculture la seule source de richesse et de la propriété foncière le fondement de l'ordre social. Le produit de la terre doit selon eux circuler et être commercialisé sans entraves. Avec l'expérience de liberté sur le commerce des grains, lancée par Turgot, l'objectif est d'enrichir les propriétaires terriens et les gros producteurs de céréales, par la hausse des prix, et ainsi d'accélérer le développement des grandes exploitations. Cependant, l'échec de ces réformes entre 1774 et 1776, met en évidence la solidité du système économique de l'Ancien Régime en partie marquée par la réglementation.

³⁰ E. Hobsbawm, *op. cit.*, p.33-34

³¹ A. Becchia, *op. cit.*, p.135

Rares sont les penseurs qui émettent des critiques à cette liberté tant réclamée. Mably, défavorable aux physiocrates, voit dans l'inégalité des conditions et la propriété privée les maux de la société. La Guerre des farines lui permet d'approfondir sa critique de la liberté économique et de montrer le caractère de classe d'un tel système, dont les partisans sont pour lui des « *ennemis publics* ». Il soutient les émeutes populaires taxatrices et écrit : « *Je puis les excuser et même les aimer parce qu'il n'est pas impossible qu'elles soient la cause et le principe d'une heureuse révolution.* »³² Morelly, partisan d'un système communiste d'organisation du travail et de la production, prône l'abolition de la propriété privée, un système étatique organisant l'éducation, l'assistance et la solidarité, ainsi qu'un système de coopération. Ces deux penseurs alimenteront les premières réflexions théoriques de Babeuf.

LA RÉVOLUTION DE 1789 ET L'AVÈNEMENT DE LA BOURGEOISIE

Devant la perspective proche de banqueroute, confronté à la révolte des parlements et d'une grande partie de la noblesse acharnée à défendre ses privilèges, le pouvoir royal espère trouver dans la convocation des États généraux un moyen de se réformer. Mais ayant perdu de sa crédibilité, il va être incapable de maîtriser le processus qui va conduire le pays à la révolution.

La révolution bourgeoise : des États généraux à la formation de l'Assemblée nationale

Les États généraux sont convoqués afin de trouver une solution à la crise financière. A leur ouverture, le 5 mai 1789 à Versailles, il n'est pas question pour le pouvoir royal de changer quoi que ce soit. La première journée est donc décevante pour les députés bourgeois du Tiers qui se sentent méprisés et durant laquelle aucune allusion n'est faite à la réforme constitutionnelle. Le roi dans son discours évoque juste la nécessité de faire des économies dans les finances et exprime sa crainte quant aux « *innovations* ». Face au changement, la crispation du roi et de la noblesse est réelle.

Les députés du Tiers tentent d'amener les représentants de la noblesse et du clergé à les rejoindre, alors que des comités royalistes travaillent à maintenir la séparation entre les trois ordres. Pendant ce temps à Paris l'opinion publique s'enflamme, les réunions et les brochures se multiplient. Le 10 juin, le Tiers invite les privilégiés à le rejoindre mais seuls plusieurs curés acceptent. Le 17 juin, fait révolutionnaire : il se proclame « *Assemblée nationale* », et le 19 juin 149 membres du clergé rejoignent ses rangs. Le roi fait alors fermer la salle des Menus Plaisirs où se réunissent les députés bourgeois et leurs alliés, qui parviennent à se rassembler le 20 juin dans la salle du Jeu de paume. Ils prêtent alors le serment « *de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides* ». Le 23 juin, le roi ordonne aux députés de se disperser, mais l'Assemblée tient tête. Louis XVI consent à garantir les libertés individuelles, celle de la presse et admet le vote des impôts par les États généraux. Le 25 juin, 47 nobles rejoignent le tiers état, et le 27 le roi cède en apparence en ordonnant la réunion des trois ordres.

A la nouvelle de cet événement, de nombreuses villes organisent des fêtes de réjouissances. La révolution juridique a fait l'objet d'une grande attention de la part du public, tant l'espérance est grande depuis la rédaction des cahiers de doléances. Désormais la représentation nationale remplace l'absolutisme royal, mais cet état de fait contribue à exacerber une attente de réelle justice sociale. A Lyon, la fête célébrant la victoire du tiers état vire à l'affrontement le 30 juin : les classes populaires souhaitent en finir avec les octrois et autres impôts synonymes de vie chère et de misère. Ainsi durant plusieurs jours les ouvriers lyonnais, armés de pierres, et les soldats bourgeois s'affrontent. Le 5 juillet l'émeute cesse suite à une répression féroce. Dans les autres villes, il n'y a pas de tels affrontements de classe mais l'événement révolutionnaire n'efface pas les tensions.

La bourgeoisie sort victorieuse de cette épreuve de force avec le pouvoir royal. Le 7 juillet, l'Assemblée nomme un comité pour élaborer la constitution, et deux jours plus tard, elle se nomme « *constituante* », ce qui représente une nouvelle attaque contre le pouvoir royal. Cependant, Louis XVI et l'aristocratie, qui semblent accepter le

³² Collectif, *La Guerre du blé au XVIIIe siècle*, op. cit., p.121

fait accompli, décident de recourir à la force en regroupant 20 000 soldats autour de Paris et Versailles afin de soumettre le Tiers et dissoudre l'Assemblée.

La révolution populaire

La révolte parisienne et la prise de la Bastille

Depuis l'ouverture des États généraux, l'attitude des classes populaires est vigilante. La menace aristocratique et la crise économique contribuent à leur mobilisation, d'autant que les troubles suscités par la disette et la cherté se multiplient en juillet. Le 11, le renvoi de Necker par le roi et son remplacement par un ministère ouvertement contre-révolutionnaire met le feu aux poudres. Necker, partisan des réformes et de la souplesse, vu comme un rempart contre la banqueroute, est populaire. L'émeute éclate à Paris ; face à la foule, les gardes françaises désertent ou rejoignent la révolte. Quasiment toutes les barrières d'octrois, responsables de l'entrée des denrées dans la capitale et de la hausse des prix, sont pillées et incendiées. Des milices bourgeoises s'arment spontanément contre les « *classes dangereuses* ». Le nouveau pouvoir municipal achève la mise en place les 12 et 13 juillet d'une milice bourgeoise et tente de canaliser l'émeute populaire qui se révèle incontrôlable. Dès le 12, en effet, le peuple commence à s'armer, les armureries sont pillées et des barricades sont érigées dans les rues de Paris.

Le 14 juillet, les émeutiers exigent un armement général. C'est ainsi que 80 000 Parisiens se rendent aux Invalides, s'emparent de 32 000 fusils, puis se dirigent vers la Bastille pour récupérer d'autres armes. Cette prison d'État symbolise l'arbitraire royal, mais ce n'est pas pour cette raison qu'elle est attaquée. L'intervention est menée aux deux tiers par des artisans et boutiquiers du faubourg Saint-Antoine, des gardes françaises et des bourgeois de la milice. Le gouverneur de Launay négocie avec les assaillants, mais une suite de malentendus éclate et entraîne une fusillade meurtrière qui fait une centaine de morts parmi les émeutiers. Le gouverneur et quelques-uns de ses hommes sont tués après la prise de la Bastille.

Dès l'instant même, la prise de la Bastille est perçue comme un symbole d'émancipation collective, concrètement c'est une défaite pour Louis XVI : Paris est aux mains des émeutiers, la soumission de la ville risque d'être difficile. Sur les conseils de quelques nobles libéraux, le roi annonce le lendemain le renvoi des troupes massées autour de Versailles et de la capitale. La bourgeoisie parisienne profite de la victoire populaire pour s'emparer de l'administration de la ville, le *comité permanent* de l'Hôtel de ville devient alors la *Commune de Paris*. La Fayette, un noble libéral, devient commandant de la milice bourgeoise qui va bientôt prendre le nom de *garde nationale*. Le 17 juillet, le roi rappelle Necker au gouvernement, reconnaît la légitimité de la Commune de Paris, et au-delà le bouleversement en cours, mais une partie de la Cour comprenant bien ce qui se passe quitte le pays.

En province, les événements survenus dans la capitale suscitent l'enthousiasme, et la bourgeoisie s'empare presque partout du pouvoir. Cette révolution municipale s'accomplit de façon pacifique dans la mesure où l'ancienne administration passe le relais sans problème, mais s'accompagne à certains endroits d'émeutes, comme à Rouen et autour de Paris : les classes populaires associées aux manifestations de la bourgeoisie exigent une diminution du prix du pain. A Rouen et dans sa région, la montée des troubles frumentaires se conjugue à la crise industrielle et à un fort taux de chômage, de violentes manifestations secouent la ville de juillet à octobre. Les ouvriers du textile, qui dans les cahiers de doléances ont montré le lien entre la crise de l'emploi et l'introduction des machines dans l'industrie textile, brisent les métiers mécaniques, saccagent les manufactures et s'en prennent aux administrations. Des artisans, des cabaretiers, des soldats, des prostituées, des blanchisseuses et des chômeurs se joignent aux émeutes.³³ Par crainte d'une poussée populaire, les nouvelles municipalités constituent à leur tour un peu partout en France des milices bourgeoises.

Les soulèvements ruraux et la Grande Peur

Pour les paysans, aucune des revendications formulées dans les cahiers de doléances n'a été satisfaite, le système féodal est toujours en place, et l'impatience grandit. D'autant que la crise économique renforce le

³³ J. Pierre Allinne, « Émeutes anciennes ou émeutes nouvelles ? A propos des bris de machines textiles à Rouen pendant l'été 1789 »,

mécontentement : beaucoup de paysans ne récoltent pas assez pour vivre, et la crise industrielle entraîne l'augmentation du chômage dans les régions où s'est implantée l'industrie rurale. Chômage et disette multiplient mendiants et vagabonds, ce qui contribue à accroître dans certaines campagnes le sentiment d'insécurité qui se cristallise par la *peur des brigands*.³⁴ L'idée de *complot aristocratique*, développée par Georges Lefebvre en 1932 pour expliquer la Grande Peur, reprise par nombre d'historiens, est une référence quasiment inexistante en dehors du Bassin parisien. Quant à la rumeur de brigands qui à la solde des nobles détruiraient les cultures, elle ne concerne que la moitié nord du pays, où des saccages de récoltes sont attestés. La peur est plutôt celle de bandes de vagabonds qui écumant les routes et utilisent de plus en plus la menace et la force pour obtenir auprès des ruraux de quoi vivre.³⁵

Au printemps des révoltes agraires ont éclaté en Provence, dans le Nord, en Picardie et en région parisienne. Après la journée du 14 juillet, d'autres insurrections se produisent en Normandie, en Alsace, en Franche-Comté, dans la région de Mâcon et visent avant tout l'aristocratie : les paysans veulent obtenir l'abolition des droits féodaux. Ces révoltes agraires préparent et éclairent le mouvement de la Grande peur, cependant Georges Lefebvre remarque que les endroits de révolte ouverte n'ont généralement pas connu de peur. Le mouvement qui s'étend du 20 juillet au 6 août finit par toucher une grande partie du pays : révoltes agraires, crise économique, sentiments anti-aristocratiques, crainte des brigands et rumeurs produisent un effet explosif.

La Grande Peur contribue à renforcer l'insurrection paysanne : les paysans s'arment, vont porter leurs coups contre les châteaux des seigneurs pour exiger la destruction des archives relatives aux droits féodaux. Lorsque les nobles refusent de se défaire de celles-ci, les châteaux sont pillés et incendiés. Des comités paysans et des milices villageoises se forment³⁶ et s'emparent des pouvoirs locaux. Cette lutte de classe engagée contre la noblesse se double d'un antagonisme entre la bourgeoisie et la paysannerie. La première détient des seigneuries et perçoit à ce titre des redevances des paysans. Menacée dans ses intérêts, elle organise dans les campagnes la défense des droits des propriétaires nobles et bourgeois en s'appuyant sur les gardes nationales. Dans le Mâconnais, la lutte oppose paysans et milices bourgeoises : à Cluny la révolte est arrêtée par la bourgeoisie nouvellement au pouvoir qui fait exécuter 33 paysans.³⁷ L'alliance de la bourgeoisie et de la noblesse contre la paysannerie s'affirme aussi dans le Dauphiné, tandis que les sympathies populaires vont aux paysans insurgés.

La répression sanglante qui s'abat sur l'insurrection n'est pas la réponse la plus adéquate pour la bourgeoisie. L'Assemblée nationale pense un moment organiser la répression, mais cela entraînerait la rupture avec les classes populaires, et le risque de se retrouver à la merci du roi et de la noblesse. Bourgeois et nobles libéraux préfèrent donc accorder des concessions aux insurgés. Durant la nuit du 4 août, l'Assemblée vote l'abolition de tous les privilèges fiscaux ; la suppression des corvées, mainmortes et autres servitudes personnelles, de la dîme, le rachat des droits réels et l'égalité fiscale. Elle réalise en principe l'unité et l'égalité juridiques, anéantit en grande partie le régime féodal et la domination de l'aristocratie dans les campagnes, l'Ancien Régime a vécu. Mais la nuit du 4 août ne donne pas satisfaction aux revendications paysannes. Le système féodal, aboli en théorie, demeure dans ses parties essentielles : les clauses du rachat des droits réels avantagent le seigneur qui n'a pas à fournir la preuve de ses titres sur la terre, et l'unanimité doit être réalisée parmi tous les membres de la communauté paysanne pour que l'émancipation ait lieu. En plus d'être quasi impraticable, le rachat est onéreux, et les paysans doivent s'acquitter des redevances jusqu'à leur rachat complet. Quant aux dîmes, en principe abolies, elles doivent être encore payées en attendant que l'État trouve un autre moyen pour subvenir aux dépenses du culte. Les seigneurs perdent peu et les bourgeois sont les réels bénéficiaires de cette transaction. La désillusion est grande chez les paysans, qui dans certaines régions refusent de payer les redevances, et vont imposer par la lutte l'abolition sans rachat.

Annales de Normandie n°31, mars 1981

³⁴ A. Soboul, *op. cit.*, p.157

³⁵ T. Tackett, « La Grande Peur et le complot aristocratique sous la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution Française* n°335, 2004

³⁶ A. Soboul, *op. cit.*, p.158

³⁷ G. Lefebvre, *op. cit.*, p.146

Les journées d'octobre

Dès septembre 1789, l'Assemblée vote les premiers articles de la constitution limitant le pouvoir du roi qui cependant dispose d'un droit de veto. Ainsi, il refuse d'approuver les décrets d'août sur l'abolition des droits féodaux. A Paris, l'agitation alimentée par le malaise économique continue. De nombreux nobles et riches quittent la capitale, l'industrie de luxe s'effondre et entraîne un très fort taux de chômage alors que le pain reste rare et cher. A ce climat tendu, s'ajoute un incident politique qui va se conjuguer à la crise économique et donner raison une nouvelle fois à l'insurrection. Le 1er octobre, durant un banquet donné à Versailles, des officiers nobles se livrent à des propos et manifestations contre-révolutionnaires en présence de la famille royale. La colère monte, surtout dans les faubourgs parisiens où l'agitation est grande. Le 5 octobre, 6000 à 7000 femmes³⁸ des faubourgs Saint-Antoine et du quartier des Halles se rassemblent afin de demander du pain et prennent la route de Versailles, entraînant derrière elles de nombreux hommes motivés et armés. Un peu plus tard, les gardes nationaux les rejoignent.

Lorsque les femmes arrivent à Versailles, affamées et fatiguées, elles envahissent l'Assemblée et obtiennent du roi la promesse d'avoir du pain. Le lendemain, la manifestation tourne à l'émeute, la foule entre dans le château, le roi est obligé de signer les décrets, c'est un nouvel échec pour la royauté. La famille royale est contrainte de rentrer sur Paris encadrée par l'immense cortège que composent les femmes, les gardes nationaux et les députés, suivis de chariots de blé et de farine. C'est une nouvelle victoire pour la bourgeoisie, permise grâce au mouvement populaire, et un tournant dans la Révolution : l'installation à Paris de la famille royale et de l'Assemblée rend beaucoup plus aléatoire une reprise en main monarchique par la force et un compromis au sommet entre nobles et bourgeois.

La réorganisation institutionnelle du pays par la bourgeoisie

Le roi, contraint de reconnaître la nouvelle situation politique, voit son pouvoir très affaibli face à celui de l'Assemblée constituante, alors aux mains de la bourgeoisie qui domine la vie économique. Les bourgeois pour leur part redoutent autant un retour à la monarchie absolue et au féodalisme que l'intervention des classes populaires ; il est donc urgent de consolider les bases de leur pouvoir. L'Assemblée constituante entreprend alors dès la fin de 1789 de refonder les institutions du pays au profit de la bourgeoisie.

De nouveaux principes politiques : l'état de droit

D'Ancien Régime abattu, les bourgeois constituants justifient la force et la nouvelle situation politique par le droit. Ainsi, la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, inspirée par la pensée des Lumières et la Révolution américaine, promulguée le 26 août 1789, inaugure les droits de la nation et des citoyens, qui sont l'égalité civile, la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. Il ne s'agit pas d'autoriser les insurrections à venir, mais plutôt de légitimer les révoltes passées, et surtout celles de 1789 qui ont permis à la bourgeoisie de se hisser au pouvoir. La Déclaration, de portée universelle dans ses principes, n'en demeure pas moins la marque de la bourgeoisie. Le premier article stipule que tous les hommes sont égaux, mais l'inégalité de richesse demeure. Quant au principe de liberté il n'est pas appliqué aux esclaves des colonies, l'abolition de l'esclavage étant contraire aux intérêts des grands planteurs représentés à l'Assemblée.

La monarchie constitutionnelle repose sur la souveraineté populaire, la représentativité et la séparation des pouvoirs, mais le régime électoral exclut les classes populaires et n'accorde le droit de vote qu'à ceux qui peuvent payer une contribution équivalente à trois journées de travail. Ces derniers peuvent seulement élire des électeurs qui pourront à leur tour désigner les députés à l'Assemblée, à condition de payer en impôt la valeur de dix journées de travail. Enfin, pour prétendre à un siège à l'Assemblée, il faut payer en impôt au moins 50 livres. Ces trois catégories constituent les *citoyens actifs*, définis par Sieyès, comme « *les vrais actionnaires de la grande entreprise sociale* ». ³⁹ Les citoyens passifs, c'est-à-dire les classes populaires, sont exclus de la vie

³⁸ A. Soboul, *op.cit.*, p.166

³⁹ *Ibid*, p.188

politique institutionnelle et ne peuvent faire partie de la garde nationale, d'autant qu'il faut pouvoir payer son uniforme de garde. Sont aussi exclus de ce suffrage censitaire les femmes et les domestiques. Cette division en deux groupes de citoyens suscite des protestations de la part des députés démocrates tels que Robespierre et des journaux de la même mouvance. Ainsi, Marat écrit dans *L'Ami du peuple* du 18 novembre 1789 : « *C'est là toute une preuve frappante de l'influence des richesses sur les lois. Au reste, les lois n'ont d'empire qu'autant que les peuples veulent bien s'y soumettre ; et, s'ils ont brisé le joug de la noblesse, ils briseront de même celui de l'opulence.* » Desmoulins, dans le numéro 3 des *Révolutions de France et de Brabant*, critique avec virulence le décret électoral : « *Les citoyens actifs sont ceux qui ont pris la Bastille, ce sont ceux qui défrichent les champs, tandis que les fainéants du clergé et de la Cour, malgré l'immensité de leurs domaines, ne sont que des plantes végétales pareilles à cet arbre de votre Évangile, qui ne porte point de fruits et qu'il faut jeter au feu.* »⁴⁰

La privation des droits politiques des classes populaires s'aggrave avec le vote, le 21 octobre 1789, de la loi martiale qui donne à la municipalité les pleins pouvoirs en matière de répression et vise à interdire l'action directe de régulation des prix. Toute réunion en place publique peut donc être réprimée selon le bon vouloir du maire. Les gardes nationaux n'ont pas le droit de se soustraire ; s'ils se solidarisent avec les émeutiers ou attroupés, ils sont passibles de la peine de mort. Pour déclarer la loi martiale, le drapeau rouge est déployé, la dispersion des rassemblements se fait après trois sommations ; aucune n'est faite si les autorités estiment qu'il y a agression, la garde a alors le droit de tirer. Les meneurs risquent la peine capitale si des manifestants sont armés ou refusent de se disperser, quant à ces derniers les peines peuvent aller de un à trois ans de prison. Avec la loi martiale les émeutes et les manifestations deviennent ainsi quasiment interdites.

Le triomphe de la liberté économique

La loi martiale est aussi un moyen de garantir la liberté économique. La bourgeoisie tient en effet à ce que l'ensemble des activités économiques soit libéré de toute contrainte et considère la propriété privée comme l'une des formes les plus précieuses de la liberté. L'individu libre, consacré par le nouvel ordre social, peut créer, produire, rechercher le profit, en user et en abuser. Les réformes entreprises par la Constituante, telles que la liberté de la production et du travail, l'unification fiscale du marché intérieur, la fin des privilèges, des monopoles qui entravaient les activités commerciales et industrielles, et l'adoption du système métrique libèrent l'économie. Elles accélèrent ainsi le processus de développement capitaliste en créant les conditions favorables à l'entrée de la France dans l'ère industrielle.

La liberté de production permise par la loi d'Allarde du 2 mars 1791 supprime les corporations, considérées comme une entrave à la liberté économique. La concurrence de l'offre et de la demande doit seule régir la production, les prix, les salaires, et le marché du travail doit être libre. Au printemps 1791, la bourgeoisie inquiète des coalitions ouvrières, notamment celle des compagnons charpentiers qui revendiquent un tarif imposé aux patrons, et celle des travailleurs du bâtiment, riposte. Ainsi, le 14 juin 1791, la loi Le Chapelier, en proscrivant tout groupement structuré ou occasionnel de compagnons ou de maîtres, interdit le droit de grève et de coalition, sous peine d'amende et d'emprisonnement. « *Il doit être permis à tous les citoyens de s'assembler, mais il ne doit pas être permis à tous les citoyens de certaines professions de s'assembler pour leurs prétendus intérêts communs.* » Les sociétés ouvrières d'entraide mutuelle sont condamnées, ainsi que les secours aux malades, aux indigents, aux veuves et aux chômeurs que Le Chapelier considère comme des prétextes pour créer émeutes et désordres. Il s'agit de casser toute solidarité entre les travailleurs et de les placer sous la coupe des patrons. Cette loi traduit la conception économique de la grande majorité des députés : libérer les forces capitalistes de production en empêchant de porter atteinte à la liberté des entrepreneurs. Elle complète et aggrave la loi martiale en prévoyant le recours à la force en cas d'émeute. La loi est votée sans aucune opposition, même de la part des députés les plus à gauche, comme Robespierre qui ne voit dans la pauvreté qu'un problème moral et non un rapport d'exploitation. Mais dans *L'Ami du peuple* du 18 juin 1791, Marat critique la loi dans laquelle il perçoit surtout une entrave au droit de réunion et d'association : « *Ils ont enlevé à la classe des manœuvres et des ouvriers le droit*

⁴⁰ *Ibid*, p.189

de s'assembler, pour délibérer en règle sur leurs intérêts. Ils ne voulaient qu'isoler les citoyens et les empêcher de s'occuper en commun de la chose publique». ⁴¹

Le « laissez faire, laissez passer » triomphe, la libre circulation des grains est rétablie dès l'été 1789, leurs prix sont libérés, ce qui suscite une hostilité générale chez les ouvriers, artisans et paysans, confrontés à la hausse des prix. De 1790 à 1791, cette mesure est généralisée aux autres produits par la suppression des barrières douanières intérieures. Par ailleurs, une grande partie de la bourgeoisie défend résolument ses intérêts commerciaux dans les colonies : l'action du Club de Massiac, efficace dans les débats à l'Assemblée, fait suspendre la *Déclaration des droits de l'homme* dans les colonies afin de maintenir l'esclavage et d'éviter tout changement social.

Sur la question du partage des communaux, qui avantagerait les paysans propriétaires, l'Assemblée constituante est favorable, mais préfère par prudence ne rien entreprendre dans ce domaine. La clôture des terres est adoptée le 27 septembre 1791, mais la vaine pâture et le droit de parcours sont maintenus s'ils se fondent sur un titre ou une coutume. Le système économique libéral, totalement opposé aux intérêts et aux aspirations des travailleurs, provoque le développement inédit de résistances populaires, comme nous allons le voir ultérieurement.

La réorganisation administrative et judiciaire

L'Assemblée remplace les anciennes provinces par 83 départements en janvier 1790. Chacun est dirigé par un conseil et un procureur général élus et chargés de faire appliquer les lois. Les autorités locales sont aux mains de la bourgeoisie. La Constituante opte pour une administration décentralisée, ainsi ni elle ni le roi ne peuvent contraindre les citoyens au paiement des impôts et au respect des lois. Avec l'aggravation de la crise politique, la décentralisation va entraîner de sérieux dangers pour la Révolution et l'unité du pays si le pouvoir tombe aux mains d'adversaires de l'ordre nouveau. C'est pour cette raison que la décentralisation sera remise en cause deux ans plus tard. L'Assemblée réforme aussi le système judiciaire en instituant des juges élus et un jury composé uniquement de citoyens actifs aisés. Ce nouveau système est donc également aux mains de la bourgeoisie et soumis aux règles du suffrage censitaire.

La vente des biens nationaux et la réorganisation de l'Église

Le problème financier s'est aggravé : les troubles dans les villes comme à la campagne sont désastreux pour le trésor public, les paysans armés refusent de payer les impôts. Afin de remédier à la crise financière, le 2 novembre 1789, la Constituante décide de mettre à disposition de la nation tous les biens du clergé, de salarier les ministres du culte et de pourvoir à leur frais. En attendant la vente des biens du clergé, rebaptisés *biens nationaux*, des assignats gagés sur la valeur de ces derniers sont édités. A mesure que seraient vendus les biens de l'Église, donc que rentreraient les assignats, ces derniers seraient détruits afin d'éteindre progressivement la dette. Or, rapidement les assignats deviennent un véritable papier-monnaie, leur émission s'accroît, avec comme inconvénient majeur de se déprécier, ce qui va amplifier l'agitation sociale. En effet, les ouvriers payés en assignats voient leur pouvoir d'achat baisser. Par ailleurs, la vente des biens, qui constitue une vaste opération financière, entraîne un énorme transfert de propriété qui attache ses bénéficiaires, bourgeois et paysans aisés, au nouvel ordre social. Bien rares sont les petits paysans qui peuvent acquérir un lopin de terre, et la question agraire demeure entière.

D'autre part, la confiscation des biens du clergé nécessite une réorganisation de l'Église. Les Constituants n'agissent pas par hostilité au catholicisme et ne conçoivent pas un régime fondé sur la séparation de l'Église et de l'État, mais le même esprit doit animer l'une et l'autre. Ainsi, évêques et curés sont élus comme les autres fonctionnaires et considérés comme tels. Certains croyants perçoivent alors cette nouvelle organisation comme une atteinte aux principes de l'Église. De plus, la Constitution civile du clergé votée le 12 juillet 1790 oblige les hommes d'Église à prêter serment « à la nation, à la loi, au roi », et supprime les ordres religieux. Cette nouvelle donne, ainsi que le serment constitutionnel imposé aux prêtres et aux évêques, précipite la moitié d'entre eux dans le refus, divise le clergé et une partie des catholiques qui voient dans le serment une attaque contre la religion. Ces aspects contribuent à renforcer l'agitation contre-révolutionnaire menée par

⁴¹ *Ibid*, p.217

les prêtres réfractaires, et engendre en retour une riposte anticléricale : les Jacobins attaquent le catholicisme romain, dénoncent le fanatisme et la superstition ; le mouvement démocratique pointe la collusion entre le roi et les réfractaires. L'Assemblée constituante amène des changements profonds dans les domaines économique, politique, administratif, judiciaire, religieux et pose ainsi les fondements d'une société nouvelle conforme aux aspirations et aux intérêts de la bourgeoisie. Ce qui attise les conflits de classes. Alors que la crise économique continue de frapper durement les classes populaires, la prépondérance sociale des nobles est ruinée. Derrière l'apparence de souveraineté populaire, la nation se restreint dans les limites étroites de la bourgeoisie possédante qui va devoir faire face à la contre-révolution et à la radicalisation du processus révolutionnaire.

L'ÉCHEC DU COMPROMIS ENTRE LA NOBLESSE ET LA BOURGEOISIE ET LA RADICALISATION DE LA RÉVOLUTION

La politique de compromis face aux poussées contradictoires

Après le 14 juillet, les bourgeois, notamment au sein de l'Assemblée, et les nobles libéraux comme La Fayette pensent qu'un compromis est possible entre les deux classes. Encore faut-il persuader une partie de la noblesse et le roi de se rallier à un tel projet. D'autant qu'en 1790, l'Assemblée constituante se retrouve face à deux poussées contradictoires : la contre-révolution qui s'organise et le mouvement populaire. La politique de compromis ne tarde pas alors à se révéler un échec.

Les forces politiques à l'Assemblée : premières divergences au sein de la bourgeoisie

Après juillet 1789, les deux grands groupes présents à l'Assemblée sont les aristocrates, partisans de l'Ancien Régime, et les patriotes, défenseurs du nouvel ordre. Les bourgeois issus du négoce et de l'industrie sont peu présents, alors que prédominent ceux issus des professions juridiques. Les effectifs de la noblesse vont sensiblement s'amenuiser du fait de l'émigration ou tout simplement du retour en province. Des nuances apparaissent aussi au sein des patriotes. Les Constitutionnels, tels que La Fayette ou Sieyès, fidèles aux principes proclamés en 1789, souhaitent une monarchie constitutionnelle. Tout comme le « triumvirat » de Duport, Lameth et Barnave qui aspire à la direction d'un gouvernement, ils redoutent plus les progrès des démocrates et des revendications populaires que les menées contre-révolutionnaires. La politique de compromis avec l'aristocratie, prônée par ces deux groupes qui souhaitent arrêter la Révolution, entend réviser la Constitution, augmenter le cens et renforcer les pouvoirs du roi. Plus à gauche, le groupe démocrate, composé de quelques députés, considère que la Révolution est inachevée. Il prend en compte certains intérêts des classes populaires, en défendant leur droit d'entrer dans la garde nationale, en réclamant le suffrage universel, ou comme Robespierre depuis l'été 1789, en justifiant le droit à l'insurrection et en s'opposant à la répression des mouvements populaires, notamment dans les troubles de subsistance.

Par ailleurs, les patriotes se dotent d'une solide organisation politique. Après les journées d'octobre, ils se réunissent au couvent des Jacobins à Paris, sous le nom de *Société des amis de la constitution*, ouverte aux députés et aux bourgeois aisés. Le club des Jacobins entretient une correspondance avec d'autres clubs affiliés en province, ce qui fera sa force, et devient le fer de lance du militantisme bourgeois révolutionnaire. Par la suite, nous le verrons, le club va connaître un infléchissement démocratique, sous le coup des divisions entre bourgeois.

La crise économique et sociale : les classes populaires en lutte

En 1790, la pression économique est moins forte, la récolte est bonne, le prix du pain baisse, et à Paris la disette se résorbe. Mais les troubles des subsistances sont ininterrompus de l'été 1789 à l'été 1791, avec des arrêts de convoi de grains et des taxations sur les marchés. Les taxateurs réclament la réglementation du commerce, la suppression de la liberté illimitée et de la loi martiale. Le problème des subsistances touche aussi celui de la répartition des terres. Dans certaines régions, le partage des fermes est réclamé afin que les paysans sans

terre ou n'en n'ayant pas assez puissent s'établir et produire au moins en partie les subsistances nécessaires à leur existence. La tension est tellement forte qu'à Paris et dans certaines grandes villes, les municipalités, afin d'éviter d'incessantes émeutes, s'avèrent incapables d'appliquer la liberté du commerce des grains. Le pain est alors taxé à bas prix et les boulangers sont remboursés par des subventions municipales.⁴²

D'autre part, l'agitation sociale est relayée dans les villes par la question des salaires. Des grèves de compagnons tailleurs et de cordonniers ont lieu à Paris durant l'été 1789, à Lyon, Marseille et Caen en 1790. L'agitation reprend au printemps 1791 et à partir de juillet la mauvaise récolte entraîne une remontée des prix agricoles. De plus la chute de la valeur de l'assignat constitue un autre facteur d'inflation et donc de vie chère. La crise économique jette sur les routes de campagnes des paysans pauvres sans autre recours pour survivre que le brigandage. La déception des paysans est grande face aux limites des décrets issus du 4 août. Ils refusent de se plier au rachat des droits réels et d'acquitter champarts et dîmes. Il en découle une tension très forte avec des affrontements parfois violents. Des révoltes agraires éclatent alors dans le Nivernais, le Bourbonnais, le Quercy et le Périgord.

Les ouvriers parisiens s'agitent quasi continuellement tout au long de l'hiver et du printemps avec une grande vague de grèves et d'actions collectives.⁴³ Le chômage ne diminue pas, les ateliers de charité qui occupent de nombreux chômeurs ferment, les industries de luxe s'effondrent du fait de l'émigration et le coût de la vie augmente considérablement à cause de la prolifération de l'assignat. Aussi en mars 1791, un grand nombre d'ouvriers sont encouragés à mener leur combat suite à l'abolition des corporations. De nombreux travailleurs du bâtiment débraient pour réclamer des augmentations de salaire ainsi qu'un salaire minimum, et les typographes parisiens sont en grève d'avril à juin. Mais la loi Le Chapelier donne un coup d'arrêt à ces luttes. Les sociétés populaires et les journaux démocrates qui soutiennent la cause des ouvriers dénoncent alors la « nouvelle féodalité » des entrepreneurs et des négociants. L'agitation sociale renforce ainsi l'agitation démocratique.

Le mouvement démocratique et la politisation accrue des classes populaires

Le mouvement démocratique se développe grâce à la multiplication des sociétés populaires. L'action politique de rue étant devenue quasiment interdite avec la loi martiale, celle-ci se replie dans des lieux clos où le débat acquiert très vite une grande qualité et permet aux travailleurs et aux femmes d'y participer activement. Dans Paris se constituent alors de nombreuses sociétés fraternelles. Elles prennent modèle sur les clubs bourgeois, mais les cotisations sont peu élevées. En février 1790, l'instituteur Claude Dansart fonde la *Société fraternelle de l'un et l'autre sexe* ; en avril se forme le club des Cordeliers, avec une composante aussi issue des classes populaires, mais avec des cadres de la petite et moyenne bourgeoisie tels que Danton, Desmoulins, Hébert ou Marat. C'est un véritable organe de combat : ses militants surveillent les aristocrates, contrôlent les administrations, font des pétitions, des manifestations, participent à des émeutes. Le mouvement démocratique formule des revendications politiques et sociales, comme l'accès aux droits politiques des citoyens passifs. Lieux d'éducation politique, les sociétés populaires correspondent entre elles, préparent des actions politiques et deviennent le centre de la radicalité révolutionnaire.

Dans les villes, des assemblées de quartier, les sections, deviennent le support de l'activité révolutionnaire des classes populaires. Déjà au printemps 1790, les 48 sections parisiennes alors créées s'ouvrent progressivement à des cadres socialement plus modestes. Mais c'est à partir du début de l'année 1792 qu'elles vont devenir une structure essentielle pour le mouvement populaire. Leur rôle électoral leur permet aussi de se réunir en assemblées générales sans avoir à préciser sur quels sujets elles délibèrent, mais elles ne peuvent être permanentes. A mesure que se développe la politisation, l'improvisation et la spontanéité se réduisent.

En parallèle, la liberté de la presse favorise le développement de journaux d'opinion qui connaissent un grand essor. La presse démocrate est lue collectivement dans les sociétés populaires : *Les Révolutions de Paris* d'Élisée Loustalot, périodique auquel participe un moment Sylvain Maréchal, dénonce la misère ; *L'Ami du peuple* de Marat connaît du succès et sollicite en permanence le dynamisme des travailleurs ; citons encore *Le Père Duchesne* de Hébert.

⁴² *La Guerre du blé*, p.123

⁴³ T. Tackett, *Le Roi s'enfuit, Varennes et l'origine de la Terreur*, La Découverte, 2004, p.121

La contre-révolution s'organise

La montée du mouvement populaire est indissociable des progrès de la contre-révolution, dont la menace se précise. L'aristocratie s'obstine dans sa résistance, et dans bien des régions les révoltes agraires contre le rachat des droits féodaux durcissent ses positions. Loin de renoncer à défendre ses intérêts, les débuts de la contre-révolution alimentent ses espoirs. Alors que dans un premier temps elle est dépassée par les événements, l'aristocratie se ressaisit et va anéantir toute possibilité de compromis durable.

La contre-révolution s'exprime d'abord par les agissements dissimulés de la famille royale et de son entourage. Louis XVI vit la nouvelle situation politique comme une déchéance, mais entretient avec la reine et la Cour un double jeu. Alors qu'officiellement ils multiplient les manifestations de ralliement au nouveau régime, dans l'ombre ils rejettent totalement la Révolution et n'aspirent qu'à la fuite vers la frontière afin d'œuvrer à la reconquête du pouvoir perdu. Pour cela, le roi compte sur l'intervention étrangère et charge des émissaires de négocier secrètement avec les puissances européennes. Mais le mouvement contre-révolutionnaire ne peut guère tirer ses directives de la famille royale, elle-même dépourvue de ligne politique claire. D'autres centres d'initiative se font jour : l'émigration renforce ses effectifs et se structure, mais les premiers émigrés conçoivent difficilement une contre-révolution populaire et comptent sur des complots au sommet en impliquant les monarchies européennes. Au-delà des frontières, les émigrés prennent les armes et attendent une intervention militaire que l'un des frères de Louis XVI, le comte d'Artois, sollicite des cours étrangères. Installé à Turin, il met en place un réseau de correspondances afin d'organiser de futures insurrections dans toutes les provinces. Les émigrés préparent ainsi un vaste soulèvement dans le Midi. Le refus de l'Assemblée de reconnaître le catholicisme comme religion d'État en avril 1790 leur fournit un argument supplémentaire.

Même si tous ne sont pas partisans de l'Ancien Régime, les prêtres réfractaires au serment constitutionnel donnent un nouvel élan à la contre-révolution, s'en font les agents et entraînent une partie de la population, notamment les paysans, dans la réaction. Le retournement est progressif et s'effectue dans certaines régions comme en Bretagne, en Vendée, en Haute-Loire et dans le Languedoc. Ainsi de nombreux facteurs concourent au développement de la contre-révolution et préparent le terrain à la guerre civile. Dès l'été 1790, la politique de compromis fait faillite : la réconciliation entre l'aristocratie et la société bourgeoise est impossible. Quant au complot aristocratique, redouté par les révolutionnaires, il n'est ni une vue de l'esprit ni un mythe, mais bien une réalité.

De l'unité factice de la Fête de la Fédération à la ruine du compromis

Dès novembre 1789, des habitants des villes et des campagnes constituent des fédérations qui leur permettent de fraterniser et de se promettre assistance mutuelle. La fête de la Fédération du 14 juillet 1790 exprime symboliquement l'unité nationale et manifeste l'adhésion à la Révolution, mais c'est une manière d'exorciser dans l'unanimité festive les risques de division politique, de conflits sociaux déjà existants et de donner une légitimité au nouveau régime. Le roi fait même le serment de « *maintenir la Constitution* ». Alors que le but est de déclarer fermement la fin de la Révolution, cette journée suscite néanmoins un enthousiasme populaire : des centaines de milliers de personnes se réunissent au Champ-de-Mars à Paris pour une cérémonie grandiose censée célébrer la concorde retrouvée. Cette unité a des limites sociales et constitue un très fragile équilibre sans lendemain. La Fayette, qui occupe le devant de la scène durant cette journée, est l'homme du compromis entre la bourgeoisie et l'aristocratie. Il a joué un rôle important au sein de la fraction libérale de la noblesse avant et après les États généraux, et dispose depuis juillet 1789, en tant que commandant de la garde nationale, de la force armée. Ainsi, il jouit d'une grande popularité au sein de la bourgeoisie révolutionnaire.

L'unité apparente de la fête de la Fédération cache de nombreuses dissensions. Marat écrit : « *Pourquoi cette joie effrénée ? Pourquoi ces témoignages stupides d'allégresse ? La Révolution n'a été encore qu'un songe douloureux pour le peuple !* ».

Moins d'un mois après la fête de la Fédération se produit à Nancy une affaire sanglante. L'armée qui demeure une armée de métier est gagnée par le conflit social : les officiers nobles s'opposent aux soldats partisans de la Révolution. En effet, l'armée est toujours sous l'influence des aristocrates qui refusent de reconnaître le nouveau

régime et de s'y intégrer. La crise qui ne touche pas de la même façon tous les régiments, se traduit par des désertions et des mutineries dont la plus grave éclate à Nancy en août. La garnison se révolte en raison du non-paiement de la solde, mais le général Bouillé, soutenu par La Fayette, réprime violemment la mutinerie : plusieurs centaines de personnes sont tuées ou blessées. Alors que les clubs de Nancy sont fermés et que Bouillé fait régner la loi martiale dans toute la région, le roi et l'Assemblée unanime adressent au général leurs félicitations. Début septembre, les Parisiens expriment leur colère envers les ministres responsables de la répression. Cette affaire ruine rapidement la politique de compromis et achève le prestige parmi les classes populaires de La Fayette, principal responsable de la boucherie de Nancy.

La Fuite du roi à Varennes et ses conséquences

La fuite du roi

La fuite du roi et de son entourage, minutieusement préparée depuis 1790, n'est guère un secret puisque Marat dénonce début juin 1791 un départ imminent, alors qu'auparavant le 19 avril, l'Assemblée a interdit à Louis XVI de s'éloigner à plus de 20 lieues de la capitale. La famille royale parvient à déjouer le dispositif de sécurité censé éviter sa fuite et prend la route dans la nuit du 20 au 21 juin. Avant de partir, le roi laisse une lettre dans laquelle il renie tous ses engagements depuis le 23 juin 1789 et condamne sans appel la Révolution. Le but est de gagner Montmédy sous la protection du général Bouillé, puis de rejoindre l'armée autrichienne, pour avec ce soutien revenir à Paris dissoudre l'Assemblée et reprendre le pouvoir. Mais Louis XVI est reconnu à Sainte-Menehould par un maître de poste le 21 juin, et arrêté à Varennes. Ramené à Paris le 25, il est accueilli dans un silence glacial. La fuite du roi ébranle profondément la société française. Alors qu'en apparence lui et Marie-Antoinette soutiennent l'Assemblée nationale, le couple royal poursuit depuis au moins le début de l'année une politique de duperie.⁴⁴ L'idée est d'inspirer la confiance aux révolutionnaires et à la population afin de mieux prendre le large.

Aux lendemains de Varennes, deux courants antagonistes s'affrontent à l'Assemblée et entament encore plus l'unanimité de la bourgeoisie. Une partie d'entre elle et les classes populaires sont acquises aux idées démocratiques, dont le progrès est extraordinaire. La déchéance du roi est demandée, le club des Cordeliers et les sociétés populaires réclament l'instauration de la République, tandis que se déroulent plusieurs manifestations d'ouvriers qui apparaissent alors mieux organisées et plus revendicatives qu'avant. Début juillet, la garde nationale est envoyée quasi quotidiennement pour réprimer l'agitation ouvrière et les tentatives de grèves devenues illégales depuis la loi Le Chapelier. Même si ces manifestations ne sont pas nécessairement liées aux événements politiques, elles contribuent à durcir la situation de crise et à renforcer le mouvement des sans-culottes.⁴⁵ Pour la bourgeoisie conservatrice le projet républicain est incompatible avec ses intérêts, Barnave déclare le 15 juillet : « *Un pas de plus dans la ligne de la liberté serait la destruction de la royauté, dans la ligne de l'égalité la destruction de la propriété.* »⁴⁶ Elle tente d'innocenter le roi en faisant croire à un enlèvement, alors que la lettre laissée lors de sa fuite ne fait aucun doute. Louis XVI est finalement rétabli dans ses fonctions le 16 juillet.

Le massacre du Champ-de-Mars

Alors que l'Assemblée absout Louis XVI, le mouvement populaire et démocratique connaît son point culminant, avec en particulier la campagne républicaine animée par les Cordeliers, et suivi en retrait par les Jacobins. La fuite du roi renforce aussi la conscience nationale au sein des classes populaires, du fait de la collusion entre celui-ci et les puissances étrangères. L'invasion est redoutée, une défense s'instaure aux frontières et l'Assemblée tire de la garde nationale 100 000 volontaires. Les classes populaires se mobilisent militairement, ce qui fait redouter aux députés la jacquerie et les mouvements de travailleurs urbains. En effet, en plus d'exiger l'instauration d'une

⁴⁴ T. Tackett, *op. cit.*, p.75

⁴⁵ *Ibid.*, p.141-142

⁴⁶ M. Vovelle, *op. cit.*, p.164

république, les sociétés populaires réclament la répudiation de l'Assemblée nationale. Les Jacobins refusent, y compris les démocrates tels que Robespierre qui renoncent à l'idée d'une pétition réclamant la République. Tous les jours des hommes et des femmes se rassemblent devant l'Assemblée pour protester contre la réconciliation avec le roi, accusant les députés de trahison. Parmi ceux-ci, les modérés, majoritaires, veulent en finir avec ce mouvement populaire et exigent que la municipalité le réprime.⁴⁷

Le 17 juillet, un rassemblement pour signer une pétition en faveur de la République a lieu au Champ-de-Mars. 6000 Parisiens s'y rendent sans armes, selon le souhait des organisateurs, signent la pétition et restent sur place afin de profiter paisiblement d'une belle journée d'été. Mais l'Assemblée ne l'entend pas ainsi et ordonne au maire Bailly de faire disperser la manifestation. Ce dernier proclame la loi martiale. La Fayette fait mitrailler sans sommation la foule, prétextant que des individus ont jeté des mottes de terre et des pierres sur les gardes nationaux. Une cinquantaine de personnes sont tuées et des centaines blessées. Par la suite, les arrestations sont nombreuses, les journaux démocrates interdits, le club des Cordeliers fermé, et le mouvement démocrate un moment décapité. L'Assemblée dénie aux sociétés populaires l'existence publique et leur interdit toute pression sur les autorités constituées. La bourgeoisie fait ainsi régner la terreur. Malgré l'amnistie au milieu du mois de septembre, la rupture est entérinée entre le mouvement populaire et une partie de la bourgeoisie.

La bourgeoisie se divise

Déjà en proie avant l'été aux divergences, la bourgeoisie, après la crise de Varennes, se divise. En avril 1791, Duport, Barnave et Lameth alors leaders au club des Jacobins, sont en fait des révolutionnaires repentis. Ainsi Duport s'explique : « *La Révolution est finie. Il faut la fixer et la préserver en combattant les excès. Il faut restreindre l'égalité, réduire la liberté et fixer l'opinion.* » Ainsi, les trois hommes entrent le 2 avril en contact avec la Cour et font le choix du conservatisme contre la poussée démocratique. C'est la rupture avec l'aile la plus avancée des Jacobins. La cassure au sein des patriotes se durcit en mai sur la question coloniale. La Révolution en se répandant dans les colonies suscite aux Antilles les revendications des personnes libres de couleur, mais les colons ne l'entendent pas ainsi, et sont soutenus à Paris par un puissant lobby, le club de Massiac, dont Barnave et les frères Lameth sont les porte-paroles. A l'Assemblée, ils se confrontent lors d'un violent débat à Robespierre qui dénonce le maintien de l'esclavage, position alors minoritaire. L'issue se concrétise par un décret accordant aux personnes de couleur nées de père et mère libres les droits politiques, mais laisse de côté la question de l'esclavage. Pas pour longtemps, puisque l'insurrection des esclaves de Saint-Domingue commencée le 22 août 1791 va radicalement changer la donne en matière de politique coloniale.

Le 16 juillet, le Club des Jacobins scissionne, les plus modérés, dont Barnave, Duport, Lameth, soit la quasi-totalité des membres, fondent le club des Feuillants. Or les filiales du club en province ne suivent pas cette tendance. Cette fraction de la bourgeoisie pour qui la révolution est terminée va soutenir le principe monarchique. Cependant la révolution est loin d'être achevée, au contraire, les conséquences de la fuite du roi lui font prendre un nouveau tournant. Alors que les bourgeois démocrates, minoritaires, guidés par Robespierre, reprennent les rennes du club des Jacobins, leurs opposants conservateurs sous la houlette de Barnave, Duport et Lameth se retrouvent maîtres de la situation et font réviser la constitution afin d'en aggraver le caractère censitaire. Le roi accepte celle-ci le 13 septembre et va jusqu'à jurer une fois de plus fidélité à la nation. Lorsque la constitution est promulguée le 30, l'Assemblée se sépare dans un contexte de rapports sociaux plus tendu. Les classes populaires ont gagné en conscience, ce qui ne va pas sans inquiéter les bourgeois modérés tels que Le Chapelier qui fin septembre attaque les sociétés politiques. Il veut cantonner celles-ci à une fonction d'éducation et de communication des lois, interdire leurs correspondances et les déclarer inutiles, voire nuisibles au nouvel ordre politique. Robespierre réfute ces idées et considère au contraire que les sociétés politiques incarnent vraiment la souveraineté populaire face à une Assemblée qui ne respecte pas les principes qu'elle a énoncés, notamment les droits de l'homme, et qui plus est protège un roi traître.

⁴⁷ T. Tackett, *op. cit.*, p.175

La Révolution et l'Europe

Luttes et mouvements révolutionnaires en Europe

En Europe, la Révolution suscite une adhésion qui ne s'explique pas par un simple engouement pour la liberté et les idées des Lumières mises en acte par les révolutionnaires français, mais traduit l'aspiration des bourgeoisies européennes et des classes populaires à un changement social. Cependant, d'un pays à l'autre, la situation n'est pas toujours comparable.

En Angleterre, où la Révolution est très bien perçue, sauf dans l'aristocratie, le gouvernement affronte un mouvement radical depuis 1790 et se préoccupe en effet de la contagion révolutionnaire. Il ne voit pas sans déplaisir la France affaiblie par ses luttes internes, mais veut éviter la guerre qui risquerait de rompre l'équilibre européen, base de la puissance anglaise. En 1790 et 1791, le mouvement en faveur d'une réforme parlementaire et du suffrage universel prend de l'ampleur et amène à la fondation de clubs à Londres et en province. Les *Corresponding Societies*, en majorité composées d'artisans et d'ouvriers, progressent au début de l'année 1792, s'inspirent des pratiques jacobines françaises, multiplient les adhésions et envoient des adresses de soutien à la Convention nationale, suite à la chute de la royauté le 10 août. Par ailleurs dans un contexte économique difficile, des troubles frumentaires et des conflits sur les sites industriels éclatent. Le gouvernement sur le pied de guerre, s'apprête à envoyer l'armée en cas d'émeutes ouvrières, muselle la presse, s'en prend aux lieux de réunions des démocrates et fait arrêter ses dirigeants. L'Angleterre connaît sa première révolution industrielle, ce qui donne au mouvement populaire un plus grand ancrage dans une classe ouvrière plus développée qu'en France. L'Irlande non plus ne manque pas de ressources en termes de potentiel révolutionnaire : révoltes agraires et insurrections contre la domination anglaise marquent les années 1790. Les deux pays sont au bord de la révolution, mais les événements en France constituent un puissant repoussoir pour la noblesse et la bourgeoisie unies autour du pouvoir.⁴⁸

En Allemagne, la Révolution suscite un grand enthousiasme parmi la bourgeoisie et les classes populaires. Alors qu'en Rhénanie les paysans refusent d'acquitter les droits seigneuriaux,⁴⁹ dans certaines régions ils vont jusqu'à se partager la propriété féodale. D'importantes révoltes paysannes éclatent en Saxe en 1790, et la même année à Hambourg se déroule une grève générale de compagnons. Dans ce climat d'agitation sociale, des clubs s'ouvrent, celui de Hambourg déploie dès 1792 une grande activité à destination de l'Allemagne et de la Scandinavie. Le mouvement pro-révolutionnaire allemand est loin d'être négligeable, ainsi dans le sud du pays, les bourgeois et les paysans entravent l'effort de guerre contre la France par le sabotage des armes et la résistance au recrutement.

En Autriche, la Révolution permet le développement d'un mouvement jacobin. Les réformes entreprises précédemment par la monarchie amènent la petite bourgeoisie (contrairement à la France, il n'y existe pas de bourgeoisie économiquement forte) et les classes populaires à revendiquer l'égalité des droits politiques et sociaux, et à dépasser largement le cadre réformateur proposé par l'empereur Joseph II. Malgré la répression les révolutionnaires autrichiens sont actifs. Alors que les modérés souhaitent une monarchie constitutionnelle, d'autres moins nombreux et plus radicaux, tels qu'Andreas Riedel, proche du mouvement sans-culotte ou son ami Franz Hebenstreit von Streitenfeld réclament l'expropriation des riches, la communauté de production et de consommation. Riedel incite les paysans à l'action, mais son activité ainsi que celle de Hebenstreit consistent surtout à répandre leurs idées par des écrits, dont beaucoup aujourd'hui sont perdus. A propos de la Révolution française, Riedel montrera que la bourgeoisie a fait la révolution contre la noblesse, qu'elle n'est qu'un changement d'opresseurs et que les classes populaires restent exploitées. Les deux hommes prépareront en 1794, chacun de leur côté, un projet de soulèvement révolutionnaire mais seront arrêtés.⁵⁰

Dans la péninsule italienne, le poids de l'absolutisme, le morcellement territorial, la présence d'une bourgeoisie consciente dans le Nord et à Naples, ainsi que l'agitation paysanne, amènent à une contestation de l'ordre ancien

⁴⁸ Sur l'Angleterre et l'Irlande voir la contribution de Marc Bélicca, « Révoltes et révolution en Angleterre et en Irlande, 1773-1802 », *Révoltes et révolutions de 1773 à 1802, Europe, Russie, Amériques*, éditions du Temps, 2004

⁴⁹ M. Vovelle, op. cit., p.159

⁵⁰ Marita Gilli, « Pensée et pratique révolutionnaires à la fin du XVIIIe siècle en Allemagne », *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, vol.285, 1983

sur des objectifs nationaux. Malgré une répression sévère des gouvernements qui redoutent l'influence française déjà à l'œuvre dans la société italienne, des clubs s'ouvrent à partir de 1790 et recrutent dans la bourgeoisie intellectuelle. En Hollande, des clubs existent aussi, issus d'un mouvement radical organisé et actif depuis les années 1780. En Belgique, la bourgeoisie s'organise autour de clubs. A Genève, la situation insurrectionnelle de l'hiver 1788-1789, due à la crise des subsistances, permet le développement d'un mouvement populaire composé de paysans, d'artisans et de salariés, organisés en cercles politiques.

L'attitude des monarchies européennes : entre hostilité et passivité

Face à la contestation de l'ordre ancien qui gagne l'Europe, la réaction ne tarde pas à s'exprimer. Cependant, malgré leur hostilité à la Révolution, les monarches européens se gardent d'entrer en conflit avec la France. Ils voient dans la situation française une déstabilisation, voire un affaiblissement du pouvoir qui pourrait leur être profitable. En dépit de la propagande contre-révolutionnaire des nobles émigrés qui déploient une grande énergie afin de pousser les puissances européennes à intervenir militairement contre la France, la prudence prédomine. D'autant qu'elles sont avant tout divisées par leurs rivalités et leurs ambitions territoriales. L'Autriche et la Russie sont en guerre contre l'Empire ottoman et entretiennent avec la Prusse des visées sur la Pologne. La Prusse, certes, souhaite la guerre, qui pourrait l'amener à faire main basse sur l'Alsace, mais il est très difficile qu'un seul pays s'engage dans un conflit armé contre une puissance de taille telle que la France. L'Angleterre reste pour sa part dans une position de stricte neutralité, sans ambiguïté, même après la déclaration de guerre en avril 1792. Première puissance économique mondiale, en avance de par son entrée dans l'ère industrielle, dotée d'un vaste empire colonial et traversée par des troubles politiques et sociaux, elle n'a aucun intérêt à s'engager dans un conflit. D'autant que peu d'années auparavant, en 1783, la guerre d'Indépendance américaine s'est soldée pour elle, après sept ans de combat, par une défaite. Hormis les États qui occupent une place de taille sur le plan géopolitique -Autriche, Prusse, Russie et Angleterre- les autres ne sont pas assez puissants et ne peuvent pas se passer du concours de ces derniers pour entrer en guerre.

Après la fuite de Louis XVI, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche signent le 27 août 1791 la déclaration de Pillnitz, texte rédigé sous la pression du comte d'Artois, dans lequel les deux souverains se déclarent prêts à « agir promptement » contre la France. Même s'il n'est pas une déclaration de guerre, ce texte exprime le souhait de voir les autres souverains d'Europe s'unir afin d'affirmer leur solidarité à Louis XVI. L'intervention militaire ne peut avoir lieu que si toutes les monarchies consentent à y participer, ce qui est loin d'être le cas. Cet avertissement lancé à la Révolution est perçu en France comme une menace et va être instrumentalisé lors du débat sur la guerre par la propagande girondine.

Les intentions de paix de l'Assemblée, la guerre voulue par le roi et la contre-révolution

L'Assemblée constituante reconnaît le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et déclare le 22 mai 1790 la paix au monde. Les peuples qui en expriment le souhait peuvent être annexés à la jeune nation révolutionnaire, qui exclut cependant le droit de conquête. L'Alsace et les territoires pontificaux d'Avignon et du Comtat Venaissin sont ainsi rattachés à la France. Mais cette politique de paix est mise à mal par la fuite du roi.

Depuis octobre 1789, Louis XVI sollicite secrètement l'intervention militaire des monarches européens. Loin d'être le roi naïf et faible qu'on nous présente souvent, il fait preuve d'une certaine intelligence politique et d'une grande ténacité afin de rétablir son pouvoir absolu. Pour lui comme pour les émigrés, la reine et la Cour, la guerre est souhaitable car elle permettrait de restaurer l'Ancien Régime. Cependant, les émigrés, divisés, sont dépourvus d'une ligne politique cohérente et par manque de moyens matériels, ils ne sont pas à la hauteur militairement pour menacer réellement la Révolution. Ce n'est pas pour rien évidemment qu'ils encouragent les monarchies à entrer en guerre contre la France. Leurs intentions ne doivent pas pour autant être sous-estimées, car elles contribuent à faire le jeu de ceux qui en France vont militer en faveur de la guerre. La déclaration de Pillnitz change la donne, même si elle ne constitue pas un réel danger, elle fait l'effet d'un coup de tonnerre dans l'opinion : la Révolution se sent menacée, le sentiment national se renforce et la plupart des Français, y

compris ceux des classes populaires, sont prêts à se battre en cas de conflit ou à fournir des dons patriotiques pour soutenir l'effort de guerre.

En septembre 1791, la majorité de la bourgeoisie constituante considère que la Révolution est terminée, cependant les classes populaires réclament leur place dans la nation. Leur engagement dans la processus révolutionnaire va s'intensifier sous la pression économique et avec la guerre. Devant la double contrainte d'un mouvement populaire de plus en plus conscient et revendicatif et de la guerre, l'unanimité de la bourgeoisie volera bientôt en éclats.

La question coloniale : Saint-Domingue

A Saint-Domingue, la plantation sucrière est une véritable entreprise capitaliste esclavagiste, produisant pour l'exportation. Elle est donc une colonie essentielle, d'autant qu'elle produit coton, tabac, indigo, cacao et rhum. Les esclaves qui travaillent dans la plantation ont une espérance de vie d'environ 10 ans tellement les conditions sont dures, aucun outillage développé ni traction animale n'étant mis en place par les planteurs. Il s'agit bien d'engranger le maximum de profits. D'autres esclaves réalisent des travaux qualifiés dans les sucreries, dans l'artisanat, sont domestiques ou encadrent le travail dans les plantations. C'est dans cette seconde catégorie d'esclaves que l'instruction et l'affranchissement sont possibles⁵¹, comme en témoigne le parcours d'un des futurs leaders de la Révolution haïtienne, Toussaint Louverture.

A partir des années 1750, le renouvellement de la main d'œuvre devient plus coûteux pour les planteurs : à la faible espérance de vie des travailleurs des champs, s'ajoute le fait qu'il faille aller de plus en plus loin à l'intérieur du continent africain pour acquérir des esclaves, dont le prix augmente. Cette conjoncture permet de comprendre les positions de la *Société des Amis des Noirs*, au nom trompeur puisqu'elle n'est nullement abolitionniste. Fondée à Paris en 1788, dans laquelle on retrouve de grands défenseurs des intérêts de la bourgeoisie tels que Sieyès et Condorcet, elle entend persuader les planteurs d'abandonner la traite, peu rentable, au bénéfice de l'élevage d'esclaves sur place, dont les conditions de travail seront « adoucies ». « *L'abolition de la traite sera avantageuse aux colons, parce que son premier effet sera d'amener cet état de choses de forcer les Maîtres à bien traiter, bien nourrir leurs esclaves, à favoriser leur population, à les aider dans leurs travaux par le secours des bestiaux et d'instruments qui multiplieront les travaux en les facilitant* », écrit la société en 1790.⁵² Elle n'exclut pas l'abolition de l'esclavage, mais celle-ci n'est envisagée que dans un second temps et à l'appréciation des maîtres. L'un de ses membres, Brissot, écrit en août 1789 : « *Non seulement la Société des amis des Noirs ne sollicite point en ce moment l'abolition de l'esclavage, mais elle serait affligée qu'elle fût proposée.* »⁵³ En effet, il n'y a aucun bénéfice à tirer de l'abolition pour une bourgeoisie en quête de profits.

La société coloniale régie par le Code noir de 1685 ne reconnaît que 2 catégories d'individus : les libres et les esclaves, considérés comme des étrangers. Cependant, il rend possible le mariage entre colons et esclaves et autorise ainsi le métissage dont sont issus les mulâtres. Par ailleurs, la société coloniale est traversée depuis les années 1720 par des préjugés de couleur qui justifient l'épuration de la classe dominante de ses éléments métissés. Cette ségrégation apparaît nécessaire à la sauvegarde de la société esclavagiste, et on voit ainsi comment des préjugés racistes servent des intérêts économiques. Les colons métissés et les esclaves noirs affranchis, les libres de couleurs donc, se voient ainsi refuser l'égalité avec les Blancs, ce qui provoque une résistance de la part des premiers. Parmi les métis qu'on retrouve à Paris dans la *Société des Citoyens de couleur* au début de la Révolution, les positions divergent : Vincent Ogé réclame en septembre 1789 l'égalité en droits entre maîtres blancs et de couleur afin de renforcer la cohésion de classe face à une éventuelle révolte des esclaves et de contrôler le processus de suppression de l'esclavage, s'il fallait aller jusque-là. Il propose un plan d'affranchissements facilités aux esclaves nés dans les colonies, mais rien pour les autres. Julien Raimond par contre, conscient que la ségrégation est liée à l'esclavage, revendique l'abolition.

⁵¹ Florence Gauthier, « La Révolution abolit l'esclavage », *Révoltes et révolutions de 1773 à 1802 Europe, Russie, Amériques*, Éditions du Temps, 2004, p.88

⁵² *Ibid.*, p.90

⁵³ E. Hazan, *Une Histoire de la Révolution française*, La Fabrique, 2012, p.130

A Saint-Domingue, le parti ségrégationniste profite de la Révolution en France pour prendre le pouvoir et crée des assemblées coloniales réservées aux Blancs. Alors que les libres de couleur commencent à réclamer l'égalité avec véhémence au printemps 1790, la situation se dégrade très rapidement, certains sont massacrés par les Blancs, d'autres s'enfuient pour échapper aux violences. Des zones de refuge se forment dans l'île, et en octobre des esclaves commencent à rallier la résistance des libres de couleur.

Suite au débat sur l'esclavage à l'Assemblée nationale, alors dirigée par le *lobby* colonial, et malgré les oppositions de la gauche (Robespierre, Grégoire et Pétion), le décret du 13 mai 1791 constitutionnalise ouvertement l'esclavage et le préjugé de couleur dans les colonies. Mais l'insurrection des esclaves de Saint-Domingue, qui éclate dans la nuit du 22 au 23 août 1791, remet totalement en cause la politique de l'Assemblée et entraîne la colonie dans un processus révolutionnaire irréversible. La prospérité de l'île est mise à mal par la destruction des riches habitations des planteurs. Alors que les libres de couleur les plus politisés rejoignent l'insurrection, le pouvoir colonial, divisé, est incapable de faire face à la révolte.

LA MARCHE A LA GUERRE ET LA CHUTE DE LA MONARCHIE

Réunie la première fois le 1er octobre 1791, l'Assemblée législative succède à la Constituante. Elle est majoritairement composée de bourgeois, parmi lesquels les avocats et les propriétaires dominant, alors que l'aristocratie est très peu présente. La droite est majoritaire, ses députés, membres des Feuillants, sont adversaires de l'Ancien Régime et de la démocratie. Partisans d'une monarchie constitutionnelle, ils considèrent la Révolution terminée. A gauche, dominant les Girondins, originaires pour beaucoup du département de la Gironde, ils sont en relation avec la grande bourgeoisie d'affaires bordelaise, nantaise et marseillaise et défendent les intérêts des armateurs, banquiers et négociants. Viennent ensuite les Jacobins et enfin des démocrates plus tranchés, issus pour quelques-uns des Cordeliers mais sans grande influence sur l'Assemblée.

La période qui couvre l'automne 1791 à l'été 1792 est traversée par des luttes intenses. De l'hiver 1791 à l'été 1792, les classes populaires s'engagent de plus en plus dans la Révolution alors que les mouvements contre-révolutionnaires prennent de l'ampleur. Aussi l'expérience de monarchie constitutionnelle se révèle très vite un échec, la guerre extérieure contribue à durcir encore les conditions de la lutte, et les divisions de la bourgeoisie s'accroissent.

La marche à la guerre

Les manœuvres du roi et les surenchères de la Gironde : la guerre à tout prix

Le problème de la guerre se profile dès octobre 1791 dans le conflit qui oppose le roi à l'Assemblée législative au sujet de quatre décrets. Le premier somme le comte de Provence, frère de roi, de rentrer en France, sous peine d'être déchu de ses droits au trône. Le second exige que les émigrés regagnent le pays dans les deux mois, à défaut ils seront considérés comme suspects de conspiration et verront leurs biens séquestrés. Le troisième impose un serment civique aux prêtres réfractaires sous peine d'être privés de leur pension, voire déportés en cas de troubles. Le dernier décret enfin invite le roi à requérir les princes européens, qui accueillent les émigrés, « *de mettre fin aux attroupements et enrôlements qu'ils tolèrent sur la frontière* ». Par ces initiatives, les Girondins excitent peu à peu le sentiment national, et pensent mettre Louis XVI au pied du mur en l'obligeant à se prononcer pour ou contre la Révolution, alors que la lettre laissée dans sa fuite ne laisse aucun doute. Le roi oppose son veto aux décrets contre les prêtres et les émigrés, mais sanctionne les deux autres, contribuant ainsi à faire le jeu de la guerre. Par de telles manœuvres politiciennes et par une duplicité sans faille le roi et la reine attisent les conflits latents ou existants. Louis XVI considère qu'une guerre initiée par les révolutionnaires peut faciliter un rapprochement entre les puissances européennes. A partir de l'automne 1791, il exprime par ailleurs ouvertement son opinion dans le débat sur la guerre et donne ainsi un signe apparent d'adhésion aux nouvelles institutions. Pour le roi et son entourage, la guerre amènerait à une rapide défaite du pays en raison de l'indiscipline, du manque de préparation de l'armée, qui très affaiblie par l'émigration de ses officiers et atteinte

dans son moral, risque de ne pas pouvoir soutenir une campagne militaire. Ainsi souhaitent-ils l'intervention militaire des monarches européens pour écraser la Révolution et rétablir la monarchie.

Mais le discours belliqueux est porté par les Girondins et inauguré le 20 octobre 1791 par Brissot, déclarant à l'Assemblée que les émigrés représentent une grave menace pour la Révolution. Il montre que le pays est entouré d'ennemis et que les monarches européens ne cessent de conspirer contre la Révolution. Malgré un argumentaire limité, ce discours qui exalte le sentiment national est largement accepté par les députés. Les interventions suivantes prononcées par les Girondins vont être du même acabit et en total décalage avec la réalité, manipulant sans scrupules les faits pour parvenir à leurs fins. La guerre apparaît de plus en plus comme le moyen d'exporter la Révolution hors des frontières. Dans cette croisade pour la liberté, les peuples sont appelés à « *secouer et briser leurs chaînes avec fureur* ». ⁵⁴ En fait cette théorie de la fraternité transnationale justifie l'expansion territoriale appuyée sur le nationalisme, et évacue complètement au passage la notion du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Si les militants révolutionnaires sont au moins sincères dans leur volonté de faire partager leurs idéaux à leurs voisins européens, tel n'est pas le cas des Girondins aux intentions très différentes. Comme le déclare Brissot le 29 décembre 1791, « *la guerre est actuellement un bienfait national : et la seule calamité qu'il y ait à redouter, c'est de n'avoir pas la guerre...* ». ⁵⁵ En fait, elle est surtout un moyen de mettre fin à la contestation des classes populaires et de relancer l'économie : produire, s'ouvrir des marchés, ces arguments peuvent en effet toucher certains milieux. De plus, au niveau européen, la baisse des changes témoigne du peu de confiance du commerce étranger pour l'assignat. La valeur du papier-monnaie perd en France 25 à 35% de sa valeur et 50 à 60% à l'étranger. Pour mettre fin à la crise financière, relever l'assignat et les changes, les Girondins placent leurs espoirs dans la guerre. ⁵⁶

Ainsi, la guerre n'est conforme qu'aux intérêts de la bourgeoisie et à ceux de la Cour qui pousse à l'affrontement. C'est l'occasion de faire diversion aux conflits internes et de diriger le mécontentement intérieur sur une cible étrangère. La bourgeoisie y voit un puissant moyen de canaliser les élans des classes populaires, mobilisées comme on le sait par la situation de crise économique et sociale. Un député déclare au sujet de la guerre : « *il la faut pour assurer la tranquillité intérieure* ». ⁵⁷ Le pays est en effet traversé par d'importants conflits sociaux liés à la situation économique, et en proie aux agitations contre-révolutionnaires. Il est donc impératif d'en finir avec les agitateurs du dedans. De nombreux révolutionnaires pensent qu'une guerre de libération en Europe pourra contribuer au rassemblement patriotique de tous les Français, à l'affermissement de la puissance du pays et à l'émancipation des peuples d'Europe.

Une faible opposition à la guerre

Face à la rhétorique guerrière quelques rares députés sont conscients du danger que représente la surenchère des Girondins. A partir de novembre, les critiques voient le jour : Marat exprime son inquiétude quant à l'éventualité d'un conflit extérieur, *Les Révolutions de Paris* dénoncent « *les dangers d'une guerre offensive* ». Après avoir soutenu le projet belliciste, Robespierre change d'opinion à partir de décembre et s'affronte à Brissot. Dans son discours du 2 janvier 1792, il déclare à juste titre aux partisans de la guerre : « *votre opinion n'est fondée que sur des hypothèses vagues et étrangères* ». Il montre que la guerre est un piège, « *bonne pour les officiers militaires, pour les ambitieux, pour les agioteurs qui spéculent sur ces sortes d'événements; (...) elle est bonne pour la cour, elle est bonne pour le pouvoir exécutif dont elle augmente l'autorité, la popularité, l'ascendant; elle est bonne pour la coalition des nobles, des intrigants, des modérés qui gouvernent la France.* » Pour lui, le conflit armé risque de renforcer le pouvoir du roi, or la Révolution a besoin de combattre ses ennemis intérieurs plutôt que de perdre son énergie en de stériles débats contre d'imaginaires dangers extérieurs, aussi redoute-il, comme Marat, un coup d'État au profit d'un général sauveur de la nation. Il ne partage donc pas l'optimisme de ceux qui prétendent que la guerre favorisera la libération des peuples : « *la plus extravagante idée qui puisse naître dans la tête d'un politique est de croire qu'il suffise à un peuple d'entrer à main armée chez un peuple étranger*

⁵⁴ F. Attar, *La Révolution française déclare la guerre à l'Europe*, Éditions Complexe, 1992, p.124

⁵⁵ A. Soboul, *op. cit.*, p.235

⁵⁶ Albert Mathiez, *La Vie chère et le mouvement social sous la Terreur*, Payot, 1927, p.45

⁵⁷ F. Attar, *op. cit.*, p.132

pour lui faire adopter ses lois et sa Constitution. Personne n'aime les missionnaires armés ». ⁵⁸ Il comprend que la Cour n'est pas sincère en proposant la guerre, aussi il pointe les difficultés et la désorganisation de l'armée. Pour les révolutionnaires hostiles au conflit, celui-ci risque d'aggraver les tensions internes et de conduire à la militarisation de la vie politique. Mais les discours contre la guerre deviennent de plus en plus impopulaires. Robespierre résiste quasiment seul contre le courant belliciste qui entraîne l'ensemble des révolutionnaires. En effet, les amis de Brissot prennent le contrôle du comité de correspondance des Jacobins, font diffuser leurs opinions dans le réseau des sociétés affiliées en province et présentent la position de Robespierre comme minoritaire. De nombreux journaux girondins comme la *Chronique de Paris* de Condorcet lancent une campagne contre les opposants à la guerre. ⁵⁹ Ce débat houleux porte en germe un nouvel affrontement au sein de la bourgeoisie, celui entre la Gironde et la Montagne.

Les tensions générées par les difficultés de la guerre

Dans son ultimatum lancé le 25 mars, l'Assemblée somme l'empereur d'Autriche François II de disperser immédiatement les rassemblements d'émigrés en Rhénanie, mais il refuse. Alors que son prédécesseur Léopold II ne souhaitait pas la guerre, le jeune souverain, farouchement hostile à la Révolution, se rapproche de la Prusse en vue d'un éventuel conflit. En définitive le 20 avril 1792, à une écrasante majorité, l'Assemblée déclare la guerre à l'Empereur d'Autriche, seule une dizaine de députés votent contre. Contrairement aux attentes de ses promoteurs, que ce soit la Cour ou la Gironde, la guerre va contribuer à exalter le sentiment national et donner encore plus d'impulsion au mouvement révolutionnaire. La royauté en sera la première victime. L'effort de guerre mobilisera une grande partie de l'énergie nationale et réorientera dans une direction patriotique la dynamique révolutionnaire.

Le conflit qui selon les calculs de la Cour et des Girondins doit être court et décisif commence mal. Les défaites militaires s'enchaînent et réjouissent les contre-révolutionnaires, alors que les pétitions populaires, soucieuses de la défense nationale, réclament à l'Assemblée de prendre des mesures pour protéger Paris et le pays. De plus, la France se retrouve diplomatiquement isolée. L'armée est en pleine décomposition, la moitié des officiers a émigré, les effectifs sont réduits et le conflit politique et social oppose la troupe révolutionnaire au commandement aristocrate. Le haut commandement composé de généraux nobles est médiocre. Ils n'exploitent pas la situation favorable à la frontière du Nord, où les Autrichiens disposent de peu de troupes pour défendre la Belgique prête à se soulever. Une colonne française devant Lille se replie et massacre son général, Dillon, dont l'incapacité et les tergiversations sont manifestes. Les généraux, comme le fait remarquer Robespierre le 1er mai, ne sont pas sûrs : « *je ne me fie point aux généraux (...), presque tous regrettent l'ancien ordre des choses* », ⁶⁰ ce qui lui attire les foudres de la Gironde. En effet ils finissent par suspendre l'offensive qu'ils jugent impossible et demandent au gouvernement l'arrêt des hostilités. La Cour appuie ouvertement leur fronde, et La Fayette propose secrètement à l'ambassadeur autrichien une suspension des combats qui lui permettrait de marcher avec son armée sur Paris pour chasser les Jacobins et établir un régime autoritaire. Par ailleurs, la reine a transmis le plan de campagne des armées françaises à l'ennemi. Dans la capitale les révolutionnaires tels que Marat et les Cordeliers crient à la trahison, mais sont réduits au silence. La collusion entre les généraux et la Cour donne une nouvelle impulsion à l'élan national et à la poussée des classes populaires, tous deux inséparables. Elle accentue aussi les conflits au sein de la bourgeoisie qui se déchire notamment au club des Jacobins.

Alors qu'ils commencent à redouter le mouvement populaire, les Girondins au pouvoir ont une attitude très équivoque : d'abord ils tentent de pactiser avec La Fayette, puis attaquent tous ceux qui dénoncent la trahison. Mais ce dernier ignore Roland et ses amis, dont l'ouverture sur la droite échoue. Très attachée au libéralisme économique, la Gironde se montre de plus en plus inquiète devant la taxation des riches pour armer les soldats volontaires, la révolte agraire, l'inflation et des troubles de subsistance en progression.

⁵⁸ S. Zizek, *Robespierre : entre vertu et terreur*, Stock, 2008 (*Sur la guerre*)

⁵⁹ M. Belissa et Y. Bosc, *Robespierre, La fabrication d'un mythe*, Ellipses, 2013, p. 61

⁶⁰ Albert Mathiez, *La Révolution française. Tome I. La Chute de la royauté (1787-1792)*, A. Colin, 1958, p.201

L'intensification des conflits de classes

Les conflits de classes s'amplifient face à la prééminence de la bourgeoisie. Ils vont permettre à une partie des classes populaires d'intervenir de plus en plus dans le processus révolutionnaire pour lui donner un contenu économique et social propre à ses intérêts, alors qu'une autre partie, déçue, se détournera bientôt de plus en plus de la Révolution au profit de la réaction.

L'aggravation de la crise économique : la radicalisation des luttes

Alors que la récolte de 1791 est plutôt moyenne dans l'ensemble, mais vraiment médiocre dans le Midi, les prix agricoles recommencent à monter. En outre, la mise en circulation de l'assignat en petites coupures, sa baisse ainsi que celle des changes entraînent le renchérissement des subsistances, particulièrement des denrées coloniales, telles que le sucre et le café, consécutif au soulèvement des esclaves à Saint-Domingue. La crise économique à la fin de l'année 1791 s'aggrave, d'autant que le chômage continue de toucher une partie des travailleurs urbains dans l'industrie de luxe et du bâtiment en raison de l'émigration. L'industrie de la soie à Lyon se retrouve en difficulté dès l'été 1792. La crise sociale prend une ampleur inégalée avec les troubles de subsistance de l'hiver 1791-1792. De vastes rassemblements réussissent à repousser les forces de répression. Dès janvier à Paris, la hausse rapide du sucre entraîne des troubles et des émeutes : les épiceries qui stockent le sucre et le café doivent livrer des produits alimentaires au prix fixé par les taxateurs. Ces denrées, quoique abondantes, sont accaparées et soumises à la spéculation, ce qui explique un renchérissement dont les consommateurs ne sont pas dupes. En effet, ils comprennent bien que la révolte des esclaves sert de prétexte à l'augmentation des produits coloniaux.⁶¹ De plus, Saint-Domingue n'est pas l'unique lieu de production sucrière, il existe aussi des plantations en Martinique et en Guadeloupe.

Dans les campagnes la hausse du prix des blés et le maintien des redevances féodales jusqu'à leur rachat déchaînent les émeutes. Les paysans réclament la suppression totale du régime féodal. Les marchés ne sont plus approvisionnés car les producteurs refusent d'être payés avec des assignats dévalués et les grains ne circulent plus. Les actions directes se radicalisent : il s'agit désormais d'aller réquisitionner les grains et d'organiser des greniers de réserve populaires défendus manu militari. Le mouvement fait aussi pression sur les municipalités pour obtenir la taxation et la réquisition légale. Dès novembre 1791, les convois de grains et les marchés sont pillés. Dans la Beauce, sous la pression des émeutes populaires, les municipalités taxent les denrées de première nécessité et les grains. A Étampes, le maire Simoneau qui refuse la taxation et s'apprête à appliquer la loi martiale est tué le 3 mars 1792. De janvier à avril 1792, d'énormes mouvements regroupent 10 à 40 000 personnes dans la moitié nord de la France, comme dans la Beauce où elles s'arment et se rendent sur les marchés pour taxer les denrées de première nécessité.

La lutte pour l'accès à la terre se fait de plus en plus pressante et la double revendication pour l'accès à celle-ci ainsi qu'aux subsistances s'élargit considérablement dans les couches inférieures de la paysannerie. Les droits féodaux déclarés rachetables sont exigés des communautés paysannes, ce qui réamorçait l'hostilité contre les aristocrates. Ainsi une vaste révolte, « la guerre des châteaux », se traduit par le pillage et l'incendie des demeures nobles. Ce mouvement touche le Nord, le Quercy, le Lot, le Cantal, la Corrèze, le Morvan, et plus encore le Vivarais, le Languedoc, la Provence et une partie du Dauphiné.⁶² A la veille du 10 août, l'insurrection paysanne reprend et se prolonge jusqu'à l'automne, alors que la mobilisation des travailleurs urbains ne faiblit pas, bien au contraire. Les troubles urbains et ruraux ne sont pas indépendants, mais résultent du pas décisif que franchit la politisation des classes populaires. La question des subsistances permet aux travailleurs urbains et ruraux de poser l'entière question sociale : par exemple, en Ile-de-France ils exigent la division des grands fermages, revendication énoncée déjà dans les cahiers de doléances en 1789, ou s'emparent des biens des émigrés. Nous sommes donc bien en présence d'un profond mouvement de classe.

Tous ces mouvements sont réprimés par la force. Cependant, la garde nationale, bras armé du nouvel ordre bourgeois, évolue lors des troubles de l'hiver 1791-1792 et du printemps suivant, surtout à la campagne. Des

⁶¹ Albert Mathiez, *La Vie chère et le mouvement social sous la Terreur*, Payot, Paris, 1927, p.32-33

⁶² M. Vovelle, *op. cit.*, p.246

gardes se font complices des émeutiers quand d'autres participent activement en leur fournissant des armes. Ainsi dans le Sud-Ouest, les paysans, souvent appuyés par les gardes nationaux, pillent et incendient les châteaux des émigrés. La bourgeoisie, déconcertée par l'ampleur et la spontanéité du mouvement populaire, préfère dans un premier temps temporiser. Mais elle change d'attitude, notamment au lendemain du meurtre de Simoneau alors suivi de nombreuses arrestations, et organise des cérémonies en l'honneur du maire d'Étampes, érigé en martyr par la bourgeoisie. Les classes populaires n'ont pas obtenu satisfaction mais ne renoncent pas pour autant à la réglementation et à la taxation.

Les sans-culottes

Malgré la poursuite des attaques contre les sociétés populaires jusqu'en 1792, leur dynamisme reprend et connaît une nette progression. En ville comme à la campagne l'engagement des classes populaires gagne en maturité, s'intensifie et se caractérise par le mouvement sans-culottes. Les sans-culottes sont pour la plupart des travailleurs salariés, mais aussi des petits entrepreneurs, des artisans et des indigents, nombreux dans les faubourgs parisiens de Saint-Antoine et Saint-Marceau. Ils sont animés par une hostilité de classe envers les aristocrates qui pour eux désignent aussi bien les nobles que les bourgeois. Ainsi, un militant de la section du Mail déclare le 21 mai 1793 que « *les aristocrates, ce sont tous les riches, tous les gros marchands, tous les accapareurs, les saute-ruisseaux, les banquiers, les cours-tôt de boutique, tous les gens de la chicane et tous ceux qui ont quelque chose* ». ⁶³ Leurs revendications portent sur la taxation des subsistances, l'égalité des jouissances et la démocratie directe qu'ils appliquent dans leurs sections. Des cadres issus de la petite bourgeoisie proposent aussi en 1792 des mesures économiques et sociales radicales. Dolivier défend la taxation et dénonce comme « *une grande erreur* » l'appropriation individuelle du sol dans une pétition à l'Assemblée ⁶⁴. Jacques Roux réclame en mai la peine de mort contre les accapareurs et Lange à Lyon demande un maximum national sur le prix des grains. Le programme social de ceux qu'on appellera bientôt les Enragés, sur qui nous reviendrons ultérieurement, est déjà en place à la fin du printemps 1792.

La permanence des sections parisiennes est proclamée le 25 juillet, dans les autres grandes villes, ces assemblées de quartiers voient leur fréquence et leurs effectifs augmenter par l'entrée de personnes issues des classes populaires qui occupent plus que jamais la rue. Les sections au nombre de 48 à Paris deviennent, lorsque les citoyens passifs y entrent en masse à partir de juillet 1792, un foyer intense de la vie politique populaire et contribuent au progrès du mouvement démocratique. La radicalisation de la Révolution est manifeste aussi dans le Midi, comme à Marseille et Toulon où des administrateurs bourgeois sont pendus.

Une partie de la bourgeoisie jacobine prend en compte la radicalisation des luttes sociales et juge de plus en plus nécessaire l'appui des classes populaires. Pétion écrit à Couthon, en février 1792 : « *la bourgeoisie et le peuple réunis ont fait la Révolution : leur réunion seule peut la conserver...* » ⁶⁵ Robespierre dans les mêmes jours prononce un discours au club des Jacobins sur le « *peuple... seul appui de la liberté* » et propose d'armer celui des villes de piques. De même Hébert dans son Père Duchesne écrit : « *Aux piques, braves sans-culottes ! Aiguisiez-les pour exterminer les aristocrates* ». Mais il demeure beaucoup de réticences. Les leaders jacobins restent attachés à la liberté du commerce et des prix et sont divisés sur les moyens de faire triompher la Révolution.

Les progrès de la contre-révolution : question sociale et conflit religieux

La contre-révolution remporte surtout l'adhésion dans un premier temps de la noblesse et du clergé, mais aussi peu à peu de bourgeois et de paysans aisés. En cela elle se distingue de la méfiance, du mécontentement voire de la haine face à une révolution bourgeoise qui n'a nullement changé les conditions d'existence des classes populaires. La contre-révolution s'exprime alors surtout par des conspirations, des tentatives de soulèvements et des réseaux royalistes qui deviennent de plus en plus nombreux.

⁶³ A.Soboul, *Les Sans-culottes parisiens de l'an II. Mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire (1793- 1794)*, Seuil, 1968, p.26

⁶⁴ Maurice Dommanget, *1793 Les Enragés contre la vie chère*, Spartacus, p.22-23

⁶⁵ Vovelle, *op. cit.*, p.238

Dans la vallée du Rhône, les forces contre-révolutionnaires établissent un plan d'action, mais rencontrent des résistances locales, comme à Arles et Aigues-Mortes, où elles ont le dessus mais finissent par être vaincues par les volontaires marseillais. Dans l'Ouest, La Rouerie et d'autres nobles bretons travaillent depuis l'été 1791 à tisser un réseau de conspirations qui s'implante dans les petites villes, mais leur projet de soulèvement est dévoilé en juin 1792. A Jalès dans l'Ardèche, un premier camp de fédérés réunit plus de 20 000 hommes en août 1790, et son serment au nouveau régime atteste qu'il n'est pas contre-révolutionnaire. Cependant par la suite, le comité de Jalès confère au camp une réorientation de défense du catholicisme, suite aux massacres de Nîmes qui ravivent les querelles religieuses avec les protestants. Un deuxième camp se réunit en février 1791 et vise à protéger les catholiques contre de prétendues menées protestantes, mais les contre-révolutionnaires minoritaires ne parviennent pas à diriger le mouvement et à lui donner une orientation politique. Un troisième camp, ouvertement contre-révolutionnaire, se tient en juillet 1792 dans un contexte plus tendu, marqué par les tentatives d'application de la Constitution civile du clergé et par la crise économique. Au printemps, la guerre des châteaux contribue en effet à attiser la peur et la colère des opposants au nouveau régime. Une tentative d'insurrection, la conspiration du comte de Saillans, préparée par les émigrés et les organisateurs du camp de Jalès, échoue faute de soutien populaire. S'ensuit la répression menée par l'armée patriote et la population locale méfiante vis-à-vis des autorités et dont les agissements s'inscrivent dans la continuité de la guerre des châteaux. Les paysans peuvent être certes hostiles à la Constitution civile et protéger les prêtres réfractaires, mais la conspiration de Saillans révèle que la majorité d'entre eux n'entrent pas dans la contre-révolution, malgré les tentatives de rapprochement de la noblesse.⁶⁶ En définitive, les conflits de classe transcendent la question religieuse. L'Est et le Nord, hostiles au serment, ne passent pas pour autant à la contre-révolution.

Alors qu'une partie des classes populaires rurales se lance dans des expéditions punitives pour combattre la contre-révolution et se rapproche du mouvement sans-culottes, une autre partie se détourne de la Révolution. L'application de la Constitution civile du clergé, à partir de l'été 1791, et l'agitation des réfractaires font en effet évoluer une partie de la population catholique. Les hostilités sont ouvertes entre le clergé constitutionnel et le clergé réfractaire et ses fidèles, la multiplicité des actes de résistances de plus en plus violents physiquement donne à la contre-révolution une assise inattendue parmi les classes populaires. Dans la région de Toulouse, un grand nombre de prêtres assermentés sont agressés, dans la région de Mende certains sont molestés et quelques-uns tués.⁶⁷ En février 1792, après une série de jacqueries, les réfractaires contribuent à soulever les paysans de la Lozère contre les patriotes de Mende. Le sud-est du Massif Central est en effet un foyer de contre-révolution ouverte. Les paysans qui se sont engagés avec enthousiasme dans les premières années de la Révolution, déçus par ses résultats sur le plan social, se retournent contre elle.

En Vendée, alors que les paysans ont plutôt accueilli favorablement la Révolution, la confiscation des biens de l'Église prive le clergé des moyens financiers lui permettant de remplir son rôle d'assistance à une population pauvre. Alors que la vente des biens nationaux profite à la bourgeoisie, les paysans, confrontés au rachat quasi impossible des droits féodaux, vivent dans la précarité. Soucieux de leur salut, nombreux sont ceux qui préfèrent s'adresser aux prêtres réfractaires alors majoritaires. Les premiers conflits autour de l'opposition à la Constitution civile du clergé éclatent dès janvier 1791 dans l'Ouest et se traduisent, avec son application en juillet, par de nombreux actes de résistance de la part de la population qui recourt de plus en plus à la violence physique. Dans l'hiver 1791-1792, des processions armées de ruraux sillonnent les campagnes et menacent les autorités révolutionnaires. En réponse, les pouvoirs locaux font usage de la force pour imposer aux populations les prêtres jureurs : les gardes nationaux sont mobilisés et les prêtres réfractaires chassés et emprisonnés. L'Assemblée législative prend des mesures répressives contre ces derniers en novembre 1791. En mai 1792 un décret permet de déporter les prêtres récalcitrants hors du territoire français sur la simple demande de 20 citoyens, ce qui signifie que la religion catholique traditionnelle est identifiée à la contre-révolution. Ainsi, le moyen d'élévation sociale qui consiste à devenir prêtre est pour nombre de paysans menacé. La question religieuse ne fait qu'exacerber les difficultés économiques et l'hostilité aux bourgeois que nourrissent des paysans nullement partisans de l'Ancien Régime.

⁶⁶ François de Jouvenel, « Les Camps de Jalès (1790-1792), épisodes contre-révolutionnaires ? », *Annales historiques de la Révolution française* n°337, juillet-sept 2004

⁶⁷ J.C Martin, *Contre-révolution, Révolution et Nation en France 1789-1799*, Seuil, 1998, p.122-123

La chute de la monarchie

La montée des périls

Fin mai 1792, par une série de décrets portant sur la déportation des prêtres réfractaires, le licenciement de la garde constitutionnelle du roi et la levée de 20 000 fédérés, la Gironde se retrouve en conflit avec Louis XVI. Dans un contexte de défaites militaires, il refuse de signer les décrets ordonnant la répression des réfractaires et la formation d'un camp de fédérés près de Paris qui peut s'avérer être une arme aux mains des Jacobins, et renvoie le ministère girondin le 13 juin. De son côté, La Fayette adresse une lettre au roi et à l'Assemblée où elle est lue le 18 juin. Il y attaque violemment les Jacobins et somme les députés de briser le mouvement démocratique. Alors qu'ils condamnent la tentative de coup d'État du général, les Girondins, en proie à leurs tergiversations, n'osent pas le mettre en accusation. Le lendemain, cependant, Brissot s'en prend vivement à La Fayette tout comme le fait Robespierre.

Face à la montée des périls et à l'indécision de l'Assemblée, les classes populaires parisiennes vont passer à l'action. Le 20 juin, les sections et les faubourgs marchent sur l'Assemblée sous prétexte de présenter une pétition et fêter l'anniversaire du serment du Jeu de Paume. 10 000 personnes en armes entrent dans l'Assemblée et demandent aux représentants que la patrie soit déclarée en danger. Ils se rendent ensuite aux Tuileries pour faire pression sur le roi. Les manifestants parviennent à entrer dans le palais et demandent à Louis XVI d'approuver les décrets et de rappeler les ministres girondins. Mais le roi ne cède rien et cette démonstration de force est un échec. De plus, une enquête approuvée par l'Assemblée est ouverte contre les agissements de la foule qui a osé pénétrer en armes dans le château des Tuileries et s'adresser directement au souverain. Des militants des sections et des sociétés populaires sont emprisonnés. De province, des adresses désavouent l'attitude des manifestants du 20 juin, la situation tourne au profit de la contre-révolution.

La réaction ne se fait pas attendre. La Fayette quitte son armée pour venir à l'Assemblée le 28 juin : il demande la dissolution du club des Jacobins et que les instigateurs de la journée du 20 juin soient « *punis comme criminels* ». Il est largement applaudi et une motion de blâme à son encontre pour avoir quitté son poste sans autorisation du ministre de la guerre est rejetée par 339 voix contre 234. La Fayette va plus loin : il espère entraîner la garde nationale parisienne qu'il doit passer en revue le lendemain, mais le maire Pétion annule la revue. Enfin il invite le roi, qui ne le suit pas, à venir le rejoindre à Compiègne où il a rassemblé des troupes.

Face au péril réactionnaire, le mouvement populaire, désavoué par les Girondins, comprend qu'il faut en finir avec la monarchie et réclame la déchéance de Louis XVI. En juillet, l'initiative revient aux travailleurs qui stimulés par les débuts de la guerre, tiennent le haut du pavé, d'autant que les Fédérés, armés, venus de tout le pays, affluent sur Paris à partir du 14 juillet et souhaitent aussi la déchéance du roi. Ce dernier et l'Assemblée cherchent à éloigner les Fédérés de la capitale, alors que Robespierre et les démocrates, qui réclament la déchéance de Louis XVI et une Convention élue au suffrage universel, les invitent à rester sur place. Quant aux Girondins, ils perçoivent bien le danger que représente le roi, mais se gardent de réclamer sa déchéance. Pour eux en effet la fin de la monarchie risque de déclencher un mouvement incontrôlable des classes populaires. Cependant, après des atermoiements et sur l'initiative des deux Girondins, Brissot et Hérault de Seychelles, l'Assemblée proclame la patrie en danger.

L'insurrection du 10 août : la chute de la monarchie

Alors qu'on se prépare à l'affrontement, l'Assemblée est indécise quant à la déchéance du roi et la condamnation de La Fayette. La Gironde désavoue l'idée républicaine : Brissot déclare le 25 juillet que ceux qui tendent à établir la République doivent être punis au même titre que les contre-révolutionnaires. De leur côté, Guadet, Vergniaud et Gensonné, prennent contact secrètement avec le roi mi-juillet. La situation tourne alors à l'avantage des sections parisiennes qui vont préparer et mener l'insurrection. Des sections ne reconnaissent plus en effet Louis XVI comme souverain, une pétition à l'initiative de Varlet exige sa déchéance et une loi contre l'accaparement. Le 2 août, plus de 3000 citoyens signent une pétition demandant la mise en accusation de La Fayette et la destitution des états-majors des armées. Le lendemain, 47 sections sur 48 signent la pétition pour la déchéance. C'est dans ce contexte tendu que le manifeste du duc de Brunswick parvient à Paris. Ce texte incendiaire déclare que s'il est

fait le « *moindre outrage à la famille royale* », l'armée prussienne fera une « *vengeance exemplaire, en livrant la ville de Paris à une exécution militaire et à une subversion totale, et les révoltés aux supplices qu'il auront mérités...* ». Ce manifeste accroît la fureur populaire. Le 9 août se constitue à l'Hôtel de ville, sans que l'Assemblée soit prévenue, une « Commune insurrectionnelle » formée des délégués des sections parisiennes, qui se substitue à la commune légale. L'Assemblée acquitte La Fayette, ce qui la discrédite aux yeux des sections. Un ultimatum est alors lancé à ses représentants : si le 9 août à 11 heures du soir « *justice et droit n'est pas faite au peuple par le corps législatif, le tocsin sonnera* ». La coupe est pleine, les sections considèrent la Cour en état de contre-révolution et affirment que le peuple « *s'irrite lui-même de sa longue patience à supporter les trahisons du pouvoir exécutif* ». Les Fédérés et les sans-culottes des faubourgs prennent d'assaut les Tuileries gardées par 2 à 3000 hommes, alors que le roi et sa famille se réfugient à l'Assemblée nationale. Pendant ce temps, les insurgés fraternisent avec les gardes nationaux, mais les gardes suisses et les aristocrates qui défendent le palais sont toujours là. La bataille dure deux heures et fait du côté des insurgés et des Fédérés environ un millier de morts et de blessés.

Pour ces derniers c'est une victoire, cependant ils réclament que justice soit faite rapidement contre les crimes du 10 août, dont sont responsables le roi, les aristocrates et leurs complices. Aussi, considèrent-ils l'Assemblée coupable. Cependant ni la déchéance du roi ni la République ne sont proclamées. Le suffrage universel masculin est concédé, mais Robespierre demande en vain l'élection directe des députés par les assemblées primaires au lieu d'un système à deux degrés. Le 11 août, le roi et sa famille sont conduits à la prison du Temple. L'Assemblée reconnaît le pouvoir révolutionnaire de la Commune insurrectionnelle, déclare enfin la déchéance de Louis XVI, et une nouvelle assemblée, la Convention, sera élue et chargée de rédiger une nouvelle constitution. La Fayette appelle son armée à marcher sur Paris pour rétablir la constitution et le roi, mais les soldats volontaires refusent de le suivre. Le 19 août il se réfugie auprès de l'armée autrichienne qui le fait prisonnier.

Afin de rendre justice aux insurgés du 10 août et à la demande de la Commune, l'Assemblée crée un tribunal criminel. Mais les procédures sont longues et insuffisantes face aux attentes populaires, même si elles autorisent les visites domiciliaires qui commencent le 30 août et aboutissent à l'arrestation de 3000 suspects. La lutte entre la Commune et la Gironde, elle-même en conflit avec les Jacobins, va durer jusqu'à la fin de l'été. À côté du Conseil exécutif provisoire, où siègent entre autres Roland et Danton, un double pouvoir s'instaure : celui de la Commune et celui de l'Assemblée législative. La dernière cherche en vain à liquider la première mais les vainqueurs du 10 août sont résolus à imposer leurs volontés et celles des classes populaires. De plus, la conjoncture est désormais fragile pour l'Assemblée qui, dominée par les Girondins, est largement discréditée aux yeux des travailleurs parisiens.

Depuis 1789, les classes populaires ont gagné en maturité et en autonomie. La direction de la Révolution échappe de plus en plus à la fraction de la bourgeoisie qui espérait l'impossible compromis avec la noblesse. Celle-ci, incarnée par les Feuillants et désireuse d'arrêter la Révolution, finit par être totalement dépassée, puis sombre d'elle-même. Compromis avec la Cour, les Girondins ont tenté d'arrêter l'insurrection du 10 août, alors que pour la bourgeoisie montagnarde, la survie de la Révolution est impossible sans l'appui des classes populaires. Cependant, les concessions accordées à ces dernières, le suffrage universel et l'entrée dans la garde nationale, sont bien maigres.

La Révolution française selon Éric Hazan

Dans *Une Histoire de la Révolution française*, paru en 2012, aux éditions de La Fabrique, Éric Hazan propose une autre lecture de la fin de l'Ancien Régime et de la Révolution française. Il donne une vision positive aux luttes des masses laborieuses dans le processus révolutionnaire, cependant au moins trois points posent problème et montrent les limites de son analyse. Hazan postule d'abord qu'il n'y a pas de classes sociales dans la société française à la veille de la Révolution. Ensuite, selon lui, les conflits sociaux et les luttes entre les différentes tendances politiques ne sont pas le fruit de la lutte des classes. L'autre élément critiquable est le caractère radical qu'il prête aux dirigeants montagnards tout en niant leur appartenance de classe. Alors qu'ils constituent l'aile

⁶⁸ Éric Hazan, *Une Histoire de la Révolution française*, La Fabrique, 2013, p.31

gauche de la bourgeoisie, ces derniers se retrouvent à la tête du gouvernement révolutionnaire, en 1793 et 1794, au moment de la phase la plus radicale de la Révolution.

Une société d'Ancien Régime sans classes ?

La noblesse, classe dominante de la société d'Ancien Régime, ne forme, pour Hazan, ni une classe ni même vraiment un ordre mais « *un ensemble de castes disparates et souvent hostiles entre elles* ». ⁶⁸ Certes elle ne constitue pas un groupe social parfaitement unifié, il y a en effet d'énormes disparités de fortune entre ses membres, mais la composition majeure des fortunes nobles, qui sont les plus élevées à la veille de la Révolution, est d'origine féodale. Aussi, un sentiment d'appartenance à la même classe traverse les nobles du fait qu'ils partagent les mêmes privilèges, tels que, entre autres, l'exemption de certains impôts, le droit de chasse ou la perception de droits féodaux.

Par ailleurs, la réaction nobiliaire prouve que la noblesse se sent et se veut une catégorie particulière de la nation. Elle entend en effet avoir la prédominance dans l'accès aux charges politiques, ainsi que dans l'armée et l'Église. Des postes encore plus nombreux qu'au XVIIIe siècle sont donc réservés à la noblesse. Il y a même des mesures contre les anoblis, comme par exemple dans l'accès aux écoles militaires pour lequel il faut justifier de quatre quartiers de noblesse. Aussi, les nobles se dressent de façon véhémement contre les maints projets de réformes proposés par l'État, qui remettraient en cause leur privilège devant l'impôt. Tous ces aspects de la réaction nobiliaire, dont Hazan ne traite pas, concourent à exaspérer les bourgeois, et montrent bien que les nobles constituent une classe consciente d'elle-même.

La bourgeoisie non plus n'existerait pas en tant que classe à la veille de la Révolution. A la place, l'auteur décrit diverses catégories sociologiques avec en tête celle des financiers, puis celle des négociants et des manufacturiers, et enfin un groupe qu'il dénomme « professions libérales » et « intellectuels » : ce sont les cadres révolutionnaires montagnards tels que Robespierre, Danton, Desmoulins, tous trois avocats, ou le Girondin Brissot, écrivain et journaliste.

Sur l'inexistence de cette classe, Hazan évoque la raison « sémantique » : parce que les révolutionnaires n'utilisent que rarement le terme *bourgeois*, alors la classe bourgeoise n'existe pas : « *Cette rareté du mot a une signification qui me semble claire : elle traduit l'absence de la chose. La bourgeoisie comme classe n'existait pas.* » ⁶⁹ Ainsi, les faits n'existent pas en dehors du langage, et toute production langagière remplace la réalité des faits. Chemin faisant, Hazan décide donc de ne pas poser la question de savoir si la Révolution est bourgeoise, puisque celle-ci n'a au fond aucun sens. ⁷⁰ En effet, selon lui, la révolution bourgeoise n'est pas une réalité, mais un concept marxiste, alors que les premiers à utiliser le terme de *révolution bourgeoise* sont des historiens libéraux et bourgeois, tels que Guizot ou Augustin Thierry à partir des années 1820.

Surtout, une telle analyse est complètement a-historique et détachée des faits. Groupe social qui se constitue en opposition au pouvoir seigneurial à partir du XIe siècle, en Europe, la bourgeoisie a en 1789 une longue histoire derrière elle. Celle-ci est d'ailleurs marquée par des luttes. Le mouvement communal, au Moyen Age, amène des villes à s'affranchir de l'espace politique féodal. Au XIVe siècle, dans une société féodale en pleine crise, un marchand, Étienne Marcel, se retrouve à Paris à la tête de la première révolution bourgeoise ; une autre - mais avec davantage de soutien populaire - éclate dans la capitale au début du XVe siècle. ⁷¹

Au XVIIIe siècle, les aspirations des bourgeois à plus de stabilité matérielle et de prestige, en entrant dans la noblesse, se trouvent bloquées. Alors qu'ils possèdent le pouvoir économique, en se trouvant à la tête de la finance, du commerce et de l'industrie et assistent à l'accroissement prodigieux de leur richesse durant le siècle, ils voient se fermer devant eux les carrières militaires, la haute administration et essuient en prime des humiliations. ⁷² De plus, le régime seigneurial est vécu comme une véritable entrave à la liberté économique à laquelle ils aspirent. Comme le résume si bien l'historien Ernest Labrousse : « *le bourgeois de 1788 est un refoulé*

⁶⁹ *Ibid*, p.78

⁷⁰ *Ibid*, p.78

⁷¹ Régine Pernoud, *La Bourgeoisie*, Puf, 1985, pp. 43-48

⁷² Alors que sous le règne de Louis XIV, des bourgeois exerçaient de hautes fonctions, jouissaient de reconnaissance, connaissaient un réel épanouissement et pouvaient être anoblis.

social », et c'est dans ce contexte de profonds changements économiques et sociaux, mais aussi de blocage social, et par l'opposition qu'elle rencontre, que la bourgeoisie acquiert une conscience de classe.⁷³

Cette conscience s'aiguise aussi en s'affirmant de façon violente dans le secteur de l'industrie naissante, où la bourgeoisie rencontre l'opposition des travailleurs. Lors des grèves, de plus en plus fréquentes à partir des années 1770, la répression se fait brutale : en 1786 à Lyon, trois ouvriers sont pendus. Le patronat interdit tous moyens qui permettraient aux salariés de se réunir.⁷⁴ Lors de l'émeute qui éclate à la manufacture de papiers peints Réveillon, à Paris, en avril 1789, la répression se solde par des centaines de morts et de blessés. Si des organisations ouvrières voient le jour, les patrons aussi se constituent en organisations et font pression pour obtenir des diminutions de salaires. En 1775, les maîtres-marchands lyonnais se coalisent pour faire baisser les salaires, et celui qui refuse se voit forcé de quitter l'industrie. Cela leur permet ainsi de maintenir constamment les ouvriers dans un système de dépendance.

Une Révolution sans lutte des classes ?

Hazan montre que la Révolution est traversée par des conflits sociaux, tels que la Grande Peur qui se répand dans les campagnes durant l'été 1789. A ce moment les paysans attaquent et incendient des châteaux et veulent en finir avec les droits seigneuriaux. Ainsi il résume la situation en citant un membre de l'Assemblée constituante : « *C'est la guerre des pauvres contre les riches* ». ⁷⁵ Il relate aussi, à plusieurs reprises, des émeutes, des insurrections ouvrières et paysannes. Il montre comment, à la fin de l'année 1789, les possédants et leur représentants s'évertuent à tenir à l'écart le « bas peuple » en organisant la répression, en manœuvrant pour revenir sur les maigres concessions accordées. Pourtant, Hazan réfute l'analyse en termes de lutte des classes, et contribue ainsi à brouiller la compréhension du processus révolutionnaire.

D'abord, les causes de la Révolution se résument pour lui au seul et unique problème de la crise financière : « *Au cours des années 1780, malgré les tensions, malgré les conflits, tout aurait pu continuer pendant longtemps si le Trésor royal ne s'était pas retrouvé à sec, si la France n'avait pas été au bord de la faillite* ». ⁷⁶ Cette affirmation présomptueuse pose en effet problème et permet une fois de plus à Hazan de passer aux oubliettes la montée en puissance de la bourgeoisie, son antagonisme avec la noblesse, et les autres tensions de classe renforcées par la crise économique qui engendre chômage, grèves et émeutes frumentaires. Le pays est déjà au bord de l'explosion, ⁷⁷ se lançant dans des expéditions punitives, et le problème financier ne fait que précipiter les choses.

D'autre part, selon lui, la bourgeoisie n'a pas détruit la féodalité, mais c'est Louis XIV qui lui porte le coup fatal⁷⁸. Ce dernier a confisqué le pouvoir politique aux nobles, mais le système seigneurial reste très ancré à la veille de la Révolution et c'est bien la bourgeoisie qui lui donne le coup de grâce, avec le concours actif des paysans durant l'été 1789 (d'ailleurs qu'auraient fait les bourgeois, pendant la Révolution, sans l'aide des masses populaires urbaines et rurales ? Pas grand chose...).

Sur les conflits entre les différentes tendances politiques au cours de la Révolution, Hazan rejette encore toute analyse de classe. A commencer par l'antagonisme entre Girondins et Montagnards, qui selon l'auteur, « *n'était pas fondé sur une extraction sociale différente* ». ⁷⁹ Bien que ces deux courants politiques recrutent leurs membres au sein de la bourgeoisie, les Girondins représentent avant tout la grande bourgeoisie commerçante et industrielle, alors que les Montagnards reflètent les aspirations des petits commerçants et artisans et des professions intellectuelles. Les premiers ne supportent aucune entrave à la liberté économique, et refusent toute alliance avec les classes laborieuses, ce qui n'est pas le cas pour les Montagnards.

Sur la mise au pas du mouvement populaire, auquel participent les sans-culottes, des petits travailleurs indépendants et des salariés qui souhaitent des mesures sociales allant dans leurs intérêts et la démocratie

⁷³ R. Pernoud, *op cit*, p.74

⁷⁴ Ariane Michaloux, « *La révolte des deux sous (1786)* », Gavroche #2, février-mars, 1982

⁷⁵ E. Hazan, *op cit*, p.71

⁷⁶ *Ibid*, p.37

⁷⁷ Pour comprendre le climat social français à la veille de la Révolution, voir *La rébellion française* de Jean Nicolas, Gallimard, 2008, qui recense de 1765 à mai 1789 : 3350 « émotions populaires ».

⁷⁸ E. Hazan, *op cit*, p.77

⁷⁹ *Ibid*, p.190

directe, Hazan réfute l'analyse de Daniel Guérin⁸⁰ qui voit justement une lutte de la bourgeoisie contre « les bras nus ». Aussi, refuse-t-il de qualifier de « bourgeois » Robespierre et les autres dirigeants montagnards, qui, selon lui, ne défendent pas leurs intérêts de classe mais veulent juste rétablir l'ordre et gagner la guerre.⁸¹ Ces derniers, durant le printemps 1794, font preuve d'une certaine conscience de classe, lorsqu'ils se confrontent aux Cordeliers, et cela n'a rien d'une « construction historique bien fragile ».⁸² L'aile la plus à gauche des Cordeliers (ce club tout comme celui des Jacobins est d'obédience montagnarde, mais a une audience plus populaire), les Hébertistes qui ne souhaite pas l'abolition de la propriété privée, a tout de même des revendications sociales plus poussées. Celles-ci sont redoutées par les Jacobins et les Dantonistes, car elles rencontrent une forte adhésion auprès des salariés et des petits artisans. Le risque est de se trouver face à un mouvement populaire d'ampleur qui pourrait faire obstacle à la réalisation des aspirations bourgeoises. Quant aux divergences entre Jacobins et Dantonistes, elles illustrent bien les divisions de la bourgeoisie, dont les membres, comme tous ceux d'un groupe partageant objectivement les mêmes intérêts, ne sont pas exempts. Le fait qu'ils soient divisés sur des questions stratégiques ne justifie en aucun cas la prétendue inexistence d'une classe bourgeoise.

La radicalité fantasmée des Montagnards

Les Montagnards appartiennent de par leur mode de vie, leurs revenus et leurs aspirations à la bourgeoisie. Leur attitude, et celle particulièrement des Jacobins, note Hazan, évolue sur la question économique à partir du début de l'année 1793. En effet, à ce moment l'agitation sociale, avivée par la crise économique, est grande. « *Ébranlés dans leurs convictions libérales* », écrit l'auteur, ils se rapprochent des positions défendues par les sans-culottes. Cette « radicalisation » n'a rien d'une profession de foi, et la suite des événements le confirmera. Cet extrait d'un rapport écrit par un dirigeant de la Montagne, Jean- Bon-Saint-André, alors en mission dans le Sud-Ouest, est parlant : « *Il faut très impérieusement faire vivre le pauvre, si vous voulez qu'il vous aide à achever la Révolution* ».⁸³ Lorsque Hazan relate les attaques des Montagnards, puis la répression contre les Enragés, il préfère ne pas expliquer la cause profonde de celles-ci : les premiers défendent les intérêts de la bourgeoisie, alors que les seconds, le courant le plus radical du moment, revendiquent l'égalité des biens, remettent en cause la propriété et critiquent la démocratie parlementaire alors en place.⁸⁴

Bien qu'ils décident d'abord de mesures sociales (qui ne sont pas toutes appliquées), les Montagnards le font sous la pression populaire. Il leur faut aussi trouver un appui de taille afin de mener et de gagner la guerre contre les monarchies européennes. Le conflit armé constitue d'ailleurs un moyen de détourner le mécontentement et les aspirations populaires. En prenant des mesures telles que le maximum sur le prix des denrées de première nécessité, les Montagnards évitent ou retardent l'explosion sociale, et s'assurent le soutien du grand nombre que constituent ouvriers et petits artisans. Ils ne veulent en aucun cas construire une république égalitaire, mais entendent juste assurer la paix sociale. Même les décrets de Ventôse, en février 1794, qui prévoient « *qu'il y eût des terres pour tout le monde* »⁸⁵ n'enlèvent rien au contenu bourgeois de la Révolution. Cette mesure est vue comme très radicale par Hazan et d'autres historiens, alors que son instigateur, Saint-Just, est opposé à la loi agraire, tout comme Robespierre qui défend la propriété privée. Une fois que la bourgeoisie s'est appropriée la majorité des terres, grâce à la vente des biens du clergé, cela ne lui coûte guère de redistribuer des petits lopins de terres aux plus pauvres. De plus, dans un contexte où la guerre aux frontières fait encore rage, et où la conjoncture économique peut encore faire redouter une explosion de mécontentement, il faut calmer les esprits.

Lorsque Hazan parle des Montagnards et des Jacobins, il s'agit surtout des « *hommes de gouvernement* » qui « *tentèrent de changer les répartitions, les relations et les formes de vie.* »⁸⁶ C'est leur prêter de bien louables intentions et une radicalité qu'ils n'ont pas. Ces hommes, dont il s'agit, sont fortement compromis, comme nous

⁸⁰ Daniel Guérin, *Bourgeois et bras nus 1793-1795*, Gallimard, 1973

⁸¹ E. Hazan, *op cit*, p.308

⁸² *Ibid*, p.337

⁸³ *Ibid*, p.224

⁸⁴ Sur les Enragés : Claude Guillon, *Deux Enragés de la Révolution : Leclerc de Lyon et Pauline Léon*, La Digitale, 1993 et *Notre patience est à bout, 1792-1793, les écrits des Enragé(e)s*, Imho, 2009

⁸⁵ E. Hazan, *op cit*, p.348

⁸⁶ *Ibid*, p.391

l'avons vu, dans les intérêts qu'ils défendent, et par l'exercice du pouvoir et de la Terreur, en tant qu'outil de répression se retournant contre les éléments les plus révolutionnaires et comme élément contribuant à concentrer de plus en plus le pouvoir. Hazan fait l'impasse sur cet aspect du terrorisme de l'an II, même s'il rappelle justement qu'il y a une construction idéologique autour de la Terreur, après Thermidor, afin de disqualifier les aspects les plus radicaux de la Révolution.

Certes, il y a des Montagnards plus avancés, tels que Buonarroti, Babeuf et d'autres qui participeront à la Conspiration des Égaux, en 1796. Mais il n'en n'est pas question ici, puisque Hazan clôt son récit de la Révolution au 9 Thermidor.⁸⁷ Pour lui, cette date représente une rupture et la fin de « *la phase incandescente* » de la Révolution. Ce moment est bien une étape de franchie dans le processus contre-révolutionnaire, mais ce qu'oublie de dire Hazan est que celui-ci a débuté des mois auparavant avec l'élimination des Enragés, la mise au pas du mouvement populaire, la fermeture des clubs de femmes, etc. Robespierre et ses compagnons souhaitent terminer, et si possible rapidement, la révolution. En témoigne le dernier discours non prononcé du 9 thermidor de Saint-Just⁸⁸, qui va dans le sens de la conciliation et de la mesure afin de parachever les institutions de la République. Aussi, précédemment, ce dernier a œuvré de son mieux à la réconciliation entre les comités. Cela traduit bien l'urgence qu'ont les bourgeois de trouver un minimum de base commune pour asseoir les acquis de la Révolution, finir la guerre et trouver ensemble une issue valable, après les âpres divisions du printemps 1794.

Conclusion

Une Histoire de la Révolution française est une réfutation de la lutte des classes qui ne s'appuie pas sur les faits historiques, mais sur un discours idéologique dont le but est d'en finir avec l'analyse marxiste, réduite d'ailleurs volontairement au « **marxisme de caserne** »⁸⁹, c'est-à-dire l'Union soviétique, le Parti communiste et le stalinisme. Pour Hazan, « **il y avait bien des riches et des pauvres** »⁹⁰, mais pas de classes. En effet, son analyse de la société à la fin du XVIIIe siècle passe sous silence le rapport capital-travail. Le problème résiderait donc dans une mauvaise répartition des richesses et non dans les rapports de production. Ainsi, il n'y aurait pas des exploités, mais seulement des opprimés, majoritaires, parmi lesquels les intérêts des salariés et de la classe moyenne convergeraient, face à quelques financiers. Cette analyse est très symptomatique de la période que nous vivons et reflète bien le niveau des luttes actuelles. Pour Hazan il n'y a pas plus de lutte des classes en 1789 qu'en 2013, et c'est bien là le problème. En niant le contenu bourgeois de la Révolution, Hazan, se fait l'écho de François Furet et autres historiens libéraux ou « révisionnistes », qui soutiennent que la Révolution n'est pas le fruit d'une lutte des classes entre la bourgeoisie et la noblesse. Ces derniers défendent aussi l'idée que l'évolution de la Révolution à partir de 1791 correspond à un « dérapage », dû à l'intrusion dans le processus révolutionnaire des masses laborieuses. Au contraire, Hazan pense que la participation de ces dernières à la Révolution a été positive.

Cependant, en érigeant les dirigeants montagnards en champions de la radicalité, il se situe dans la droite ligne de l'historiographie jacobine et finalement du jacobinisme et de ses avatars actuels qui n'ont rien d'autre à proposer qu'un réformisme démocratique, dont le but n'est en aucun cas de supprimer les contradictions inhérentes à la société de classes, mais bien de préserver cette dernière.

CHRONOLOGIE

La chronologie après le 10 août 1792 est parfois sommaire, elle sera complétée dans la seconde brochure.

1787

- 22 février : Réunion de l'Assemblée des notables (renvoyée le 25 mai)

⁸⁷ 27 juillet 1794, date à laquelle furent renversés les robespierristes alors au Gouvernement révolutionnaire

⁸⁸ Saint-Just, « Discours du 9 thermidor an II », *Œuvres complètes*, Gallimard, p.769

⁸⁹ E. Hazan, *op cit*, p.77

⁹⁰ *Ibid*, p.78

- Juin : Édits réformateurs de Loménie de Brienne
- 16 juillet : Le parlement de Paris en appelle aux États généraux
- 14 août : Exil du parlement de Paris à Troyes, puis son rappel (4 septembre)

1788

- Printemps et été : Émeutes en province, résistance des parlements à la réforme judiciaire
- 7 juin : Journées des tuiles à Grenoble
- 21 juillet : Assemblée de Vizille
- 8 août : Convocation des États généraux pour le 1er mai 1789
- 24-25 août : Rappel de Necker, les droits des parlements sont rétablis
- 5 octobre : Seconde Assemblée des notables

1789

- Janvier : Émeutes en Bretagne, nombreuses brochures (Mirabeau, Desmoulins, Robespierre)
- Février-Mars : Rédaction des cahiers de doléances par ordre
- Mars : Élections aux États généraux
- Mars à mai : Révoltes agraires en Provence, Cambrésis et Picardie
- 27-28 avril : Émeutes contre Réveillon, patron d'une manufacture de papier peints employant 300 ouvriers au faubourg St Antoine à Paris
- 30 avril : Formation du club breton qui deviendra le club jacobin
- 5 mai : Ouverture des États-généraux à Versailles en présence des députés du clergé, de la noblesse et du tiers état
- 17 juin : Les députés du tiers état, qui se voient refuser le vote par tête (1 vote par député) au nom du vote par ordre, se proclament « Assemblée nationale »
- 20 juin : Serment du Jeu de Paume (serment de ne pas se séparer sans donner une constitution à la France)
- 23 juin : Le roi ordonne aux députés de se disperser ; refus d'obtempérer des députés
- 27 juin : Le roi engage le clergé et la noblesse à se réunir au Tiers (réunion des 3 ordres)
- 9 juillet : L'assemblée se déclare Assemblée nationale constituante
- 11 juillet : Louis XVI renvoie Necker et fait rappeler la troupe, troubles dans Paris
- 12 juillet : Troubles parisiens au Palais-Royal ; charge du Royal-Allemand
- 14 juillet : Prise de la Bastille
- 15 juillet : La Fayette prend la tête de la garde nationale parisienne (milice bourgeoise)
- Du 15 juillet à la fin du mois : « Révolution municipale »

- 16 juillet : Rappel de Necker ; le roi renvoie la troupe
- 20 juillet : Début de la Grande Peur
- Été : « Grande Peur », les paysans s'attaquent aux châteaux et brûlent les actes seigneuriaux, constitution de municipalités et de gardes nationales dans toute la France
- 4 août : L'Assemblée nationale entérine l'abolition du régime féodal et de certains droits seigneuriaux 24 août : Liberté de la presse
- 26 août : Vote de la *Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen*
- 1er octobre : Banquet des gardes du corps et du régiment de Flandres qui provoque la colère du peuple à cause de leurs propos contre-révolutionnaires
- 5-6 octobre : Marche des femmes sur Versailles, le roi et l'Assemblée sont ramenés à Paris
- 19 octobre : Fondation du club des Jacobins
- 21 octobre : Vote de la loi martiale
- 2 novembre : Les biens du clergé sont mis à disposition de la nation
- 9 décembre : Création des départements (fixés le 26 février 1790)

1790

- Janvier : Jacqueries en Quercy, Périgord, Bretagne, Versailles, Auvergne
- 2 février : Fondation par Claude Dansart de la première Société fraternelle des deux sexes
- 13 février : Interdiction des vœux monastiques perpétuels
- Avril-juin : Troubles dans le Sud-Est, bagarres à Nîmes (6 avril-13 juin) et Montauban (10 mai) entre protestants et catholiques
- 15 mars : Abolition des droits seigneuriaux (sous condition de rachat)
- 17 avril : L'assignat reçoit cours de monnaie
- 27 avril : Création du club des Cordeliers
- 29 avril : Liberté du commerce des grains
- 14 mai : Organisation de la vente des biens nationaux (biens du clergé puis plus tard des émigrés)
- 21 mai : L'Assemblée se divise Paris en 48 sections
- 10-12 juin : Soulèvement en Avignon en faveur du rattachement à la France
- 12 juillet : Vote de la Constitution civile du clergé, les prêtres doivent prêter serment à la Constitution 14 juillet : Fête de la Fédération
- 18 août : Premier camp de Jalès
- 31 août : A Nancy, les soldats suisses révoltés (le 6 août) de Châteaueux sont massacrés
- 6 septembre : Émeutes du pain et répression à Angers (51 morts)
- 29 octobre : Les mulâtres se révoltent à Saint-Domingue, 25 novembre soulèvement des esclaves noirs
- 3 décembre : Lettre de Louis XVI au roi de Prusse pour demander un Congrès européen des puissances face à la Révolution

1791

- 2 mars : La loi d'Allarde supprime les corporations
- 10 mars : Le pape condamne la Constitution civile du clergé
- 4 mai : La municipalité de Paris interdit aux ouvriers de se rassembler
- 7-15 mai : Débat sur les colonies et les droits des hommes de couleur
- 14 juin : La loi Le Chapelier interdit les coalitions ouvrières et les grèves
- 20-21 juin : Fuite du roi et de sa famille, arrestation à Varennes
- Fin juin : Campagne pour la déchéance de la monarchie
- 16 juillet : Les « Feuillants » se séparent du club des Jacobins
- 17 juillet : Massacre du Champs-de-Mars, où 20 000 Parisiens se sont rassemblés pour demander la République
- Fin juillet : Répression du mouvement démocratique
- 22 août : Radicalisation de la révolte des Noirs à Saint-Domingue
- 27 août : Déclaration de Pillnitz, mise en garde des puissances européennes contre la Révolution
- 3 septembre : Vote de la première constitution française
- 1er octobre : Ouverture de l'Assemblée législative
- 16 octobre : Troubles en Avignon, massacre de la « Glacière » en réponse à l'assassinat d'un patriote
- 9 novembre : Décret de l'Assemblée contre les émigrés (veto royal)
- 29 novembre : Décret contre les prêtres réfractaires (veto royal)
- 7 décembre : Formation d'un ministère feuillant
- 12 décembre 1791-2 janvier 1792 : Discours de Robespierre contre la guerre

1792

- 23 janvier : Troubles à Paris contre le prix du sucre et du café
- Février-mars : Taxations sur les marchés et troubles agraires dans les campagnes
- 9 février : Les biens des émigrés sont déclarés biens nationaux
- Fin février-début mars : Troubles contre-révolutionnaires en Lozère, en Dauphiné, conspiration de la Rouerie dans l'Ouest
- 23 mars : Ministère girondin avec Roland et Clavière (renvoyé le 12 juin)
- 20 avril : La guerre est déclarée au « roi de Bohême et de Hongrie »
- 28-29 avril : Revers à la frontière, le général Dillon est tué par la troupe
- 16 mai : Pourparlers secrets de La Fayette avec les Autrichiens, arrêt de fait des hostilités

- 4 juin : Projet de levée de 20 000 fédérés (veto royal)
- 20 juin : Le peuple parisien envahit les Tuileries et demande les décrets sur les Fédérés et contre les prêtres réfractaires
- 11 juillet : L'Assemblée déclare la « Patrie en danger »
- 17 juillet : A Paris, les Fédérés demandent la suspension du roi
- 25 juillet : Manifeste de Brunswick, qui menace Paris de représailles exemplaires si le roi et sa famille se voyaient inquiétés
- 3 août : 47 sections sur 48 demandent la déchéance du roi
- 10 août : Prise des Tuileries par le peuple de Paris
- 11 août : La famille royale est enfermée à la prison du Temple. Décision de l'élection d'une Convention nationale au suffrage universel masculin
- 14 août : Partage des communaux, mise en vente des biens des émigrés
- 23 août : Capitulation de Longwy
- 2 septembre : Capitulation de Verdun
- 2-5 septembre : Massacres de prêtres, nobles et suspects dans les prisons de la capitale
- 20 septembre : Victoire de Valmy, loi sur le divorce
- 21 septembre : Ouverture de la Convention nationale. Sous la pression populaire, elle abolit la monarchie et proclame la République. Le 22 l'an I de la république est proclamé
- 1er octobre : Création du comité de sûreté générale et de surveillance
- 10 octobre : Rupture entre Girondins et Jacobins
- Octobre-décembre : Série de victoires de l'armée française (Jemmapes, Belgique...)
- 10 décembre : Procès de Louis XVI

1793

- 21 janvier : Louis XVI est guillotiné
- 1er février : Déclaration de guerre à l'Angleterre et la Hollande
- 23 février : Levée de 300 000 hommes. Ce décret provoque des soulèvements dans les campagnes, notamment en Vendée
- 25-27 février : pillage d'épiceries à Paris pour protester contre le prix du savon et du sucre
- 1er mars : La Convention décrète l'annexion de la Belgique
- 7 mars : Déclaration de guerre à l'Espagne
- 10 mars : Création du tribunal révolutionnaire
- 11 mars : Début de la guerre de Vendée, les difficultés économiques s'aggravent

- 21 mars : Création des Comités révolutionnaires de surveillance dans les communes et les sections
- 6 avril : Création du Comité de Salut public
- 4 mai : Premier maximum sur le prix des grains
- 20 mai : La Convention décrète un emprunt forcé sur les riches d'un milliard de livres
- 29 mai : Les Lyonnais modérés prennent les armes contre la municipalité jacobine
- 31 mai : Insurrection contre les Girondins à Paris
- 2 juin : Sous la pression des sans-culottes, arrestation des députés Girondins à la Convention
- 6 juin : Révoltes fédéralistes à Marseille, Toulouse et Nîmes contre la Convention en soutien aux Girondins
- 24 juin : Adoption de la constitution de 1793
- 26-28 juin : Pillages dans Paris provoqués par le prix du savon
- 10 juillet : Renouveau du Comité de Salut public, Danton est exclu
- 12 juillet : Révolte de Toulon contre la Convention
- 13 juillet : Assassinat à Paris de Marat par Charlotte Corday
- 17 juillet : Abolition de toutes les redevances féodales
- 27 juillet : Élection de Robespierre au Comité de Salut public
- 6 août : 20 000 hommes sont envoyés contre Lyon insurgé
- 23 août : Levée en masse
- 5 septembre : Pression populaire sur la Convention et début de la Terreur
- 6 septembre : Arrestation de Jacques Roux, principale figure des Enragés
- 11 septembre : Maximum sur le prix des grains
- 17 septembre : Loi sur les suspects
- 29 septembre : Loi sur le maximum général des denrées de première nécessité et des salaires
- 9 octobre : Prise de Lyon par les troupes fidèles à la Convention
- 10 octobre : Décret déclarant que « le gouvernement est révolutionnaire jusqu'à la paix »
- 16 octobre : Exécution de la reine Marie-Antoinette
- 24-31 octobre : Procès puis exécution des dirigeants girondins
- 6 novembre : Début officiel de la déchristianisation
- 20 novembre : Début de la campagne des Indulgents (Danton et Desmoulins)
- 21 novembre : Discours de Robespierre contre l'athéisme et la déchristianisation
- 4 décembre : Organisation du gouvernement révolutionnaire (entre le Comité de Salut public et le Comité de Sûreté général)

1794

- 4 février : Abolition de l'esclavage dans les colonies
- 10 février : Suicide de Jacques Roux en prison
- 13 Mars : Arrestation de Hébert et de ses partisans
- 26 février au 3 mars : Décrets de ventôse sur les suspects, confiscation de leurs biens au profit des pauvres et des volontaires de l'armée
- 30 mars : Arrestation des Indulgents, dont Desmoulins et Danton
- 15 avril : Discours de Saint-Just réclamant un accroissement des pouvoirs du Comité de Salut public
- 11 mai : Rapport sur les moyens d' « extirper la mendicité »
- 8 juin : Fête de l'Être Suprême
- 10 juin : Loi de prairial. Début de la « Grande Terreur »
- 26 juin : Victoire de Fleurus, le territoire est libéré
- 27-28 juillet (9 Thermidor an II) : Robespierre, Saint-Just et leurs partisans sont arrêtés et guillotines
- 12 novembre : Fermeture du club des Jacobins
- 8 décembre : Retour à la Convention des députés girondins exclus le 2 juin 1793
- 24 décembre : Abolition du maximum

1795

- 2 mars : Arrestation et mise en accusation des Montagnards Barère, Billaud-Varenne et Collot d'Herbois
- 1er-2 avril : Insurrection populaire de germinal à Paris
- 10 avril : Loi désarmant les terroristes et les assignant à résidence
- 4 mai : Massacre des Jacobins emprisonnés à Lyon
- 20-23 mai : Journées insurrectionnelles de prairial à Paris
- 5 juin : Massacre des Jacobins à Marseille
- 22 août : La Convention adopte la Constitution de l'an III qui rétablit le suffrage censitaire
- 5 octobre : Tentative de coup d'État royaliste
- 31 octobre : Mise en place du Directoire
- 16 novembre : Ouverture du Club du Panthéon (Babeuf)

1796

- 19 février : Fin des assignats
- 28 février : Bonaparte ferme le Club du Panthéon

- Mars : Début de la Campagne d'Italie
- 30 mars : Formation du « comité insurrecteur » des Égaux par Babeuf et ses amis
- 10 mai : Arrestation de Babeuf et de ses amis, échec de la « conjuration des Égaux »
- 9 septembre : Affaire du camps de Grenelle

1797

- 4 février : Retour officiel au numéraire
- 27 mai : Exécution de Gracchus Babeuf
- 4 septembre : Coup d'État antiroyaliste de fructidor

1798

- 11 mai : Suite aux élections, invalidation massive des élus néo-jacobins
- 1er juillet : L'armée française sous la conduite de Bonaparte débarque à Alexandrie en Égypte
- 5 septembre : Loi sur la conscription

1799

- 6 juillet : Fondation du club jacobin du Manège à Paris
- 24 août : Bonaparte quitte l'Égypte pour rentrer en France
- 9-10 novembre : Coup d'État du 18 Brumaire par Napoléon Bonaparte
- 10 novembre : Trois consuls provisoires dont Bonaparte sont désignés

Bibliothèque Anarchiste
Anti-copyright



Sandra C.
Révolution bourgeoise et luttes de classes en France, 1789-1799
1ère partie : De la crise de l'Ancien Régime à la chute de la monarchie (1789-1792)
2014

Consulté le 20 septembre 2016 de infokiosques.net

fr.theanarchistlibrary.org